

Le curriculum de l'Ontario
de la 9^e à la 12^e année

Santé et sécurité

Portée et enchaînement
des attentes et contenus
d'apprentissage

2017

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	2
Programmes-cadres de l’Ontario : messages communs portant sur la santé et la sécurité et sur les comportements et les pratiques sécuritaires	3
Actualisation linguistique en français.....	6
Affaires et commerce.....	7
Anglais pour débutants	10
Éducation artistique	11
Éducation physique et santé.....	20
Éducation technologique	36
English	94
Études autochtones.....	95
Études canadiennes et mondiales.....	96
Études classiques et langues internationales.....	102
Études informatiques	104
Études interdisciplinaires.....	106
Français et cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l’Ontario	107
Langues autochtones.....	109
Mathématiques.....	110
Orientation et formation au cheminement de carrière	111
Programme d’appui aux nouveaux arrivants	115
Sciences.....	116
Sciences humaines et sociales.....	128

Le présent document a été élaboré en partenariat avec le ministère de l’Éducation et le ministère du Travail.

La Fonction publique de l’Ontario s’efforce de faire preuve de leadership quant à l’accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l’Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l’information qu’il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitué en appelant ServiceOntario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

An equivalent publication is available in English under the title: The Ontario Curriculum, Grades 9-12: Health and Safety, Scope and Sequence of Expectations, 2017.

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l’Éducation au www.ontario.ca/edu.

PRÉFACE

À mesure que les élèves gagnent en maturité et en indépendance, ils explorent plus activement leurs milieux d'apprentissage et de travail. Il est donc primordial qu'ils acquièrent les connaissances et qu'ils développent les habiletés nécessaires pour identifier les dangers qui les entourent dans le but de réduire les risques que ceux-ci posent à leur santé et à leur sécurité.

Le présent document de *portée et enchaînement* appuie cet apprentissage. Il regroupe les attentes et les contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario, qui offrent des occasions aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés liées aux notions de santé et de sécurité suivantes :

- la santé et la sécurité (ciblant la prévention de blessures et la protection de la santé);
- les comportements sécuritaires;
- les pratiques sécuritaires.

Ce document, préparé pour le personnel enseignant du palier secondaire, met en évidence les attentes et les contenus d'apprentissage liés à la santé et à la sécurité personnelle, à la sécurité à l'école et au travail, et à la sécurité dans les relations.

Au palier secondaire, les attentes et les contenus d'apprentissage se rapportant explicitement à ces notions de santé et de sécurité se trouvent principalement dans les programmes-cadres d'éducation physique et santé et d'éducation technologique. En plus de ces attentes et de ces contenus d'apprentissage, des exemples de discussion, des pistes de réflexion et des amorces qui offrent la possibilité d'établir des liens avec la santé et la sécurité sont aussi inclus.

Même lorsqu'il n'y a pas de référence précise à la santé et à la sécurité, il existe des occasions pour traiter de santé et de sécurité ainsi que de comportements et de pratiques sécuritaires. Dans de tels cas, des indications et des exemples sont fournis.

Information sur la présentation

Les attentes et les contenus d'apprentissage répertoriés dans le présent document sont extraits des programmes-cadres du curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année, suivants :

- Actualisation linguistique en français
- Affaires et commerce,
- Anglais pour débutants
- Éducation artistique
- Éducation physique et santé
- Éducation technologique
- English
- Études autochtones
- Études canadiennes et mondiales
- Études classiques et langues internationales
- Études informatiques
- Études interdisciplinaires

- Français et cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario
- Langues autochtones
- Mathématiques
- Orientation et formation au cheminement de carrière
- Programme d'appui aux nouveaux arrivants
- Sciences
- Sciences humaines et sociales

Les disciplines sont indiquées par ordre alphabétique avec la date de publication du programme-cadre correspondant. À l'intérieur de chaque discipline, les cours sont présentés par année d'études, de la 9^e à la 12^e année, et dans le même ordre que dans le programme-cadre. Les attentes et les contenus d'apprentissage figurent sous le domaine d'étude et la rubrique correspondants, tel que dans le programme-cadre.

Les attentes et les contenus d'apprentissage sont précédés des signes qui figurent dans les programmes-cadres les plus récents (p. ex., « 1 », « 1.1 », « 1.2 », ou « A1 », « A1.1 », « A1.2 ») ou pour les autres programmes-cadres : « • » pour les attentes et « – » pour les contenus d'apprentissage.

L'ellipse (...) est utilisée pour indiquer l'omission d'exemples et d'éléments liés aux contenus d'apprentissage qui ne sont pas en lien direct avec la santé et la sécurité. Ce document ne présente qu'un échantillon des occasions d'apprentissage liées à la sécurité qu'offre le curriculum de l'Ontario.

Veillez noter que, dans le présent document, les énoncés qui précèdent les attentes (« À la fin de la x^e année, l'élève doit pouvoir ») et les contenus d'apprentissage (« Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit : ») ont été omis.

Programmes-cadres de l'Ontario : messages communs portant sur la santé et la sécurité et sur les comportements et les pratiques sécuritaires

Dans les premières pages de chaque programme-cadre de l'Ontario se trouve une section portant sur la santé et la sécurité. Il y est clairement énoncé que les élèves ont besoin d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. On y souligne aussi le rôle des directions d'école, des enseignantes et enseignants, des élèves, des parents, et même des partenaires communautaires dans le maintien d'un tel milieu. Certaines sections comprennent des renseignements plus détaillés sur la sécurité lorsque la matière, par sa nature, présente un plus haut niveau de risque pour l'élève (p. ex., éducation physique et santé, éducation technologique). Néanmoins, la santé et la sécurité sont des préoccupations majeures dans *toutes* les disciplines, et tous les membres du personnel enseignant doivent se familiariser avec les responsabilités énoncées dans les programmes-cadres.

Les citations suivantes soulignent l'importance de la santé et la sécurité.

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, édition révisée, 2010

- « Dans chacun des cours d'éducation artistique, l'élève doit être amené à comprendre l'importance de l'application des pratiques de la santé et de la sécurité à son travail. [...] Les élèves doivent démontrer la connaissance de l'équipement utilisé et des procédures ou protocoles à suivre afin de s'en servir en toute sécurité. » (p. 61)

Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Éducation physique et santé, édition révisée, 2015

- « La sécurité, qui comprend la sécurité physique et émotionnelle, est une partie intégrante du programme-cadre d'éducation physique et santé. Si les enseignantes et enseignants sont tenus de respecter les lignes directrices de sécurité du conseil scolaire [...], l'élève doit, dès un jeune âge, assumer sa responsabilité à l'égard de sa propre sécurité et de la sécurité de ceux qui l'entourent à l'école tout comme à la maison ou dans la communauté. En respectant les procédures, en utilisant l'équipement conformément aux directives, en portant les vêtements appropriés, en évaluant les risques et en prenant certaines précautions, l'élève peut contribuer à sa propre sécurité et à celle des autres durant la pratique d'activités physiques. L'élève doit satisfaire à chaque attente de façon responsable sans compromettre sa sécurité ni celle de son entourage. » (p. 36)
- « L'enseignante ou l'enseignant doit établir et appuyer une culture de la sécurité et doit s'assurer de la sécurité d'une activité avant de demander aux élèves d'y participer, en envisageant et en évaluant tout risque potentiel et en mettant en place des moyens de contrôle pour protéger les élèves. » (p. 71)
- « Il est également important que les parents informent les membres appropriés du personnel scolaire de tout problème de santé de leur enfant (p. ex., diabète, hémophilie), y compris des allergies. En vertu de la *Loi visant à protéger les élèves anaphylactiques* (également connue sous le nom de *Loi de Sabrina*), tous les conseils scolaires doivent mettre en place des politiques et des procédures pour lutter contre le problème des réactions anaphylactiques dans les écoles. » (p. 72-73)

Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation technologique, édition révisée, 2009

- « La santé et la sécurité sont d'une importance primordiale en éducation technologique. Dans tous les cours, l'élève doit être sensibilisé au fait que la santé et la sécurité sont la responsabilité de chacun – à la maison, à l'école et au travail. Avant d'utiliser un outil manuel ou une machine-outil, l'élève doit démontrer à l'enseignante ou l'enseignant qu'elle ou il sait comment fonctionne l'équipement et qu'elle ou il connaît les procédures à suivre pour l'utiliser en toute sécurité. Les tenues de protection doivent être portées lorsque la situation l'exige. » (p. 35)

- « Bien que les TIC [technologies de l'information et de la communication] constituent de puissants outils à l'appui de l'enseignement et de l'apprentissage, leur utilisation présente des dangers et des risques dont les élèves doivent prendre conscience. Il faut donc les sensibiliser aux questions de confidentialité, de sécurité et d'utilisation éthique et responsable [...] » (p. 37)

Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études canadiennes et mondiales, édition révisée, 2013

- « Chaque élève a le droit d'apprendre dans un environnement sécuritaire, empathique, exempt de violence et de toute forme d'intimidation. » (p. 50)

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Sciences, 2008

- « Pour démontrer qu'elle ou il possède les connaissances, les habiletés et la maturité nécessaires pour participer sans risque aux activités de sciences, l'élève doit :
 - avoir un espace de travail bien organisé et bien rangé;
 - suivre les règles de sécurité;
 - reconnaître les problèmes éventuels de sécurité;
 - suggérer et mettre en œuvre les règles de sécurité appropriées;
 - suivre attentivement les directives et l'exemple de leur enseignante ou enseignant;
 - démontrer en tout temps qu'elle ou il se soucie de sa sécurité et de celle des autres. » (p. 33)

ACTUALISATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (2010)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité dans le programme d'actualisation linguistique en français » à la page 58 dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Actualisation linguistique en français, édition révisée*, 2010 pour plus d'information à ce sujet.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

AFFAIRES ET COMMERCE, 9^e ET 10^e ANNÉE (2006) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2006)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 26 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Affaires et commerce, édition révisée, 2006*; et à la page 30 dans *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Affaires et commerce, édition révisée, 2006*.

9^e ET 10^e ANNÉE

Initiation aux affaires, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (BBI10 ou BBI20)

Fonctions d'une entreprise

Ressources humaines

- décrire les droits et les responsabilités des employés et employées et des employeurs (p. ex., [...] respect des normes d'emploi et des droits de la personne [...] santé et sécurité [...]).

Introduction aux technologies de l'information et de la communication, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (BTT10 ou BTT20)

Implications et enjeux des technologies de l'information et de la communication

Ergonomie, santé et environnement au travail

- relever les risques liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la santé en milieu de travail (p. ex., blessures musculosquelettiques, fatigue visuelle).

11^e ET 12^e ANNÉE

Seuls les cours ayant des attentes et des contenus d'apprentissage en lien direct avec la santé et la sécurité sont présentés ci-après.

COMPTABILITÉ

Introduction à la comptabilité, 11^e année, cours préemploi (BAI3E)

Prise de décisions, analyse des états financiers et possibilités de carrière

Possibilités de carrière en comptabilité

- identifier les éléments importants d'un code d'éthique (p. ex., [...] règles contre la discrimination et le harcèlement, usage d'informations confidentielles) dans le domaine de la comptabilité.

Principes de gestion, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (BOH4M)

Défis en gestion

- évaluer des stratégies utilisées par les personnes et les organisations pour gérer les conflits et le stress.

Éthique et responsabilité sociale

- évaluer l'incidence de dilemmes moraux importants (p. ex., corruption, harcèlement, discrimination) sur les stratégies de gestion et les approches décisionnelles des gestionnaires.
- évaluer l'importance que les entreprises accordent à leurs responsabilités sociales (p. ex., [...] bien-être du personnel y compris les personnes handicapées).
- comparer les codes d'éthique ou de déontologie de différentes organisations afin d'en identifier les éléments importants (p. ex., [...] règles contre la discrimination et le harcèlement, protection d'informations confidentielles [...]).

Planification et contrôle en gestion

Changements organisationnels

- analyser les principaux changements organisationnels auxquels font face les gestionnaires contemporains (p. ex., [...] santé et sécurité au travail).

Organisation et gestion des ressources humaines

Ressources humaines

- analyser l'impact des aspects juridiques sur la gestion des ressources humaines (p. ex., [...] santé et sécurité, droits de la personne).

Gestion d'une entreprise, 12^e année, cours préemploi (BOG4E)

Gestion des ressources humaines

Aspects juridiques

- établir l'importance d'avoir une formation en matière de santé et de sécurité au travail (p. ex., formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], certificat de premiers soins, certificat en réanimation cardiorespiratoire [RCR]).

MARKETING

Marketing de la vente au détail et des services, 11^e année, cours préemploi (BMX3E)

Activités des commerces de détail et des entreprises de service

Ressources humaines

- identifier les lois et les règlements portant sur la sécurité au travail (p. ex., Loi sur la *santé et la sécurité au travail* [1990], *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*) qui s'appliquent aux commerces de détail et aux entreprises de service.
- établir l'importance d'avoir une formation en matière de santé et de sécurité au travail (p. ex., formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], certificat de premiers soins, certificat en réanimation cardio-respiratoire [RCR]).

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Technologies de l'information et de la communication : environnement informatisé, 11^e année, cours ouvert (BTA3O)

Implications et enjeux des technologies de l'information et de la communication

Vie privée et sécurité électronique

- décrire les risques (p. ex., fraude, intrusion dans la vie privée, harcèlement) associés à l'utilisation des outils de communication électronique (p. ex., courriel, commerce électronique, clavardage).

Ergonomie, santé et environnement de travail

- analyser des questions concernant la santé et la sécurité liées à un environnement informatisé (p. ex., fatigue visuelle, blessures musculosquelettiques).

ANGLAIS POUR DÉBUTANTS, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (2013)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Anglais pour débutants, édition révisée, 2013* pour plus d'information à ce sujet.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

ÉDUCATION ARTISTIQUE, 9^e ET 10^e ANNÉE (2010) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2010)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité dans le programme d'éducation artistique » à la page 61 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, édition révisée*, 2010; et à la page 61 dans *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, édition révisée*, 2010 pour plus d'information à ce sujet.

9^e ET 10^e ANNÉE

Arts intégrés, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (ALC10, ALC20)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu artistique qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., [...] respect des consignes d'utilisation, étiquetage de produits*); [...]

Arts médiatiques, 10^e année cours ouvert (ASM20)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu des arts médiatiques qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., poste de travail ergonomique, mise à jour d'antivirus*); [...]

Arts visuels, 9^e année, cours ouvert (AVI10)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu des arts visuels qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., respect des consignes d'utilisation des outils, lieu de travail approprié à la technique utilisée*); [...]

Arts visuels, 10^e année, cours ouvert (AVI20)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu des arts visuels qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., étiquetage des produits nocifs, hauteur ergonomique de la table de travail*); [...]

Danse, 9^e année, cours ouvert (ATC10)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.4 différencier les lieux et les mouvements sécuritaires de ceux comportant des risques (*p. ex., sol souple, routine d'échauffement en début de travail, alignement du genou avec le centre du pied correspondant pour éviter les torsions et l'affaissement lors de pliés*).

Danse, 10^e année, cours ouvert (ATC20)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.4 préciser les pratiques favorisant la prévention de blessures et les habiletés corporelles (*p. ex., propreté du sol, routine d'échauffement en début de travail, synchronisation de la respiration et de l'effort pour éviter l'hyperventilation*).

Musique, 9^e année, cours ouvert (AMU10)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu de la musique qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., ergonomie : posture, déplacement : système de sons*); [...]

Musique, 10^e année, cours ouvert (AMU2O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu de la musique qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., préservation de l'ouïe : réglage des haut-parleurs; assemblage et nettoyage de l'instrument*); [...]

Théâtre, 9^e année, cours ouvert (ADA1O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu du théâtre qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., rangement d'équipement, montage de décors*); [...]

Théâtre, 10^e année, cours ouvert (ADA2O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu du théâtre qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., échauffement du corps pour l'acrobatie, manipulation de l'équipement*); [...]

ARTS MÉDIATIQUES

Arts médiatiques, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ASM3M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], s'étirer, s'humecter les yeux lors de longs travaux à l'écran*); [...]

Amorce : Nomme quelques mesures que tu devrais mettre en pratique pour assurer la sécurité d'un lieu de tournage. Explique comment tu t'assures de résoudre des défis potentiels de sécurité dans ton propre travail.

Arts médiatiques, 11^e année, cours ouvert (ASM3O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu des arts médiatiques qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., hauteur du moniteur et du clavier selon la posture, disposition des fils électriques sur le sol dans les zones de travail ou de présentation*); [...]

Arts médiatiques, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ASM4M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., application du code de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], utilisation des manuels et rédaction de listes de vérification de sécurité pour les présentations*); [...]

Arts médiatiques, 12^e année, cours préemploi (ASM4E)

A. Création et présentation

Éléments et principes

A2.2 choisir des principes [...] des arts médiatiques et d'autres matières artistiques pour s'exercer et s'exprimer selon les effets recherchés (*p. ex., interactivité et rythme entre les personnages pour réaliser une œuvre vidéographique éducative distinguant les pratiques sécuritaires des pratiques dangereuses en milieu de travail*).

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], s'étirer et s'humecter les yeux lors de longs travaux à l'écran*); [...]

ARTS VISUELS

Arts visuels, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AVI3M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., intégration du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] à sa pratique, étiquetage des produits utilisés dans son travail*); [...]

Arts visuels, 11^e année, cours ouvert (AVI3O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu des arts visuels qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., choix de matériaux sécuritaires, respect des protocoles d'utilisation des procédés techniques*); [...]

Arts visuels, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AVI4M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., intégration du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] à tous les volets de sa pratique, manipulation prudente de l'équipement technologique*); [...]

Arts visuels, 12^e année, cours préemploi (AVI4E)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], aération de l'atelier et port du masque lorsque nécessaire*); [...]

DANSE

Danse, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ATC3M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.4 appliquer les pratiques favorisant la prévention de blessures et celles renforçant les habiletés corporelles (*p. ex., poser correctement les talons au sol en terminant un saut pour éviter les tendinites, fixer et couvrir les fils électriques au sol*).

Danse, 11^e année, cours ouvert (ATC3O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.4 préciser les pratiques favorisant la prévention de blessures et les habiletés corporelles (*p. ex., sol propre et souple, routine d'échauffement en début de travail, application de compresses froides en cas d'entorse*).

Danse, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ATC4M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.4 appliquer les pratiques favorisant la prévention de blessures et celles renforçant les habiletés corporelles (*p. ex., échauffement supplémentaire des muscles : poids et altères, pratique de portée des danseurs : protection avec des matelas et des personnes*).

Danse, 12^e année, cours préemploi (ATC4E)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.4 appliquer les pratiques favorisant la prévention de blessures et celles renforçant les habiletés corporelles (*p. ex., pratique de portée des danseurs : protection avec des matelas et des personnes, pose correcte des talons au sol en terminant un saut pour éviter les tendinites*).

EXPLORATION ET CRÉATION ARTISTIQUE

Exploration et création artistique, 11^e ou 12^e année, cours ouvert (AEA30, AEA40)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], travail d'échauffement régulier et ergonomie du poste de travail, utilisation appropriée et entretien de l'équipement et du matériel*); [...]

MUSIQUE

Musique, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AMU3M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., boire régulièrement de l'eau avant une représentation pour hydrater les cordes vocales, repérer les bandes réflexives sur scène qui indiquent des marches ou le bord de la scène*); [...]

Musique, 11^e année, cours ouvert (AMU3O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu de la musique qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., préservation de l'ouïe : réglage du volume de l'instrument et de ses écouteurs, bon rangement de l'instrument*); [...]

Amorce : Que peux-tu faire pour assurer que ton sens de l'ouïe ne soit pas endommagé à l'école, aux concerts et quand tu écoutes de la musique avec ton MP3?

Musique, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (AMU4M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., échauffement pour éviter des nodules vocaux, tendinites, dislocations; application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*);
- de la sensibilité pour autrui (*p. ex., [...] gestion du stress avant toute performance*); [...]

Amorce : L'histoire de la musique est pleine de musiciennes et de musiciens qui ont souffert d'une perte progressive de l'ouïe. Quelles précautions prends-tu quotidiennement pour éviter une telle perte?

Musique, 12^e année, cours préemploi (AMU4E)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., échauffement pour éviter les tendinites et les nodules sur les cordes vocales, application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*);
- de la sensibilité pour autrui (*p. ex., [...] exercice antistress avant la performance*); [...]

Amorce : Une bonne forme physique est indispensable pour tout travail en musique. Que fais-tu régulièrement pour améliorer ton alimentation, protéger ton ouïe et bien dormir?

THÉÂTRE

Théâtre, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ADA3M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., intégration du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] à sa pratique et au travail de production, ergonomie de la posture à l'ordinateur [plan de décors, écriture dramatique]*); [...]

Théâtre, 11^e année, cours ouvert (ADA3O)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 préciser, en les appliquant, des conventions du milieu du théâtre qui témoignent d'un souci :

- de la santé et de la sécurité (*p. ex., application du code Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] à sa pratique et au travail de production; techniques sécuritaires liées aux chutes*); [...]

Théâtre, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ADA4M)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., disposition du filage au sol dans les zones de présentation, utilisation des manuels de référence pour l'équipement*); [...]

Théâtre, 12^e année, cours préemploi (ADA4E)

C. Fondements théoriques

Conventions

C3.1 démontrer dans son travail :

- des habitudes de santé et de sécurité (*p. ex., liste de vérification de la sécurité en préparation aux présentations, application du code du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*); [...]

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (2015)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 71 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e à 12^e année – Éducation physique et santé, édition révisée*, 2015 pour plus d'information à ce sujet. Consultez aussi la rubrique « Sécurité » du domaine d'étude Vie active (p. 36) et le sujet à l'étude « Sécurité » du domaine Vie saine (p. 47).

Dans le programme-cadre d'éducation physique et santé, les contenus d'apprentissage sont souvent accompagnés d'exemples et d'exemples de discussion détaillés qui illustrent les occasions d'apprentissage liées à la santé et à la sécurité. Les exemples choisis ci-dessous offrent une bonne sélection de ces occasions d'apprentissage.

Vie active et santé, 9^e année, cours ouvert (PPL10)

Habiletés de vie

Habiletés interpersonnelles

- 1.4 utiliser des habiletés interpersonnelles pour communiquer et interagir avec les autres de manière positive et constructive (*p. ex., [...] Vie saine : adhérer aux règles établies ayant trait à l'intimidation ou au harcèlement*).

Pensée critique et créative

- 1.5 utiliser les habiletés de la pensée critique et créative (prise de conscience, analyse, décision, jugement) pour développer la capacité d'analyse et de discernement nécessaire pour se fixer des objectifs, prendre des décisions éclairées et relever ses défis d'apprentissage en santé et bien-être, et en éducation physique (*p. ex., [...] Vie saine : [...] se protéger sur l'Internet, les réseaux sociaux et lors de l'envoi des textos [...]*).

A. Vie active

- A3. faire preuve d'un comportement responsable afin d'assurer sa sécurité et celle des autres lors d'activités physiques.

A2. Condition physique

- A2.2 reconnaître des bienfaits à court terme et à long terme (*p. ex., [...] la souplesse réduit le risque de blessures*) d'une meilleure condition physique sur la santé (endurance cardiorespiratoire, endurance musculaire, souplesse, force, composition corporelle) et sur la performance (équilibre, agilité, puissance, temps de réaction, vitesse et coordination).

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : « La condition physique et la condition motrice sont essentielles à une vie saine et active. Quels sont les bienfaits de chacune? »

Élèves : « [...] Elle améliore aussi la souplesse, ce qui réduit le risque de blessures lors d'une activité physique. [...] Toutefois, une bonne condition motrice permet d'avoir de meilleurs réflexes, un meilleur équilibre et une meilleure coordination, ce qui peut être utile non seulement pour pratiquer des sports d'équipe, mais aussi pour d'autres activités physiques, comme le vélo, le patinage artistique, la randonnée pédestre et la danse, pour les activités quotidiennes et pour le travail [...] » [...]

A3. Sécurité

A3.1 démontrer un comportement qui favorise sa sécurité et celle des autres en suivant les mesures de sécurité recommandées (*p. ex., port de vêtements appropriés, port du casque protecteur, utilisation de poids libres uniquement sous supervision, vérification de l'état des équipements et de leur propreté avant et après leur utilisation, mise en train et retour au calme, respect des consignes, respect pour les monitrices et moniteurs*) lors d'activités physiques dans divers milieux [...]

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : « Que pouvez-vous faire pour vous assurer que votre corps est prêt pour participer aux jeux en petites équipes que nous ferons un peu plus tard dans le cours? »

Élève : « Je peux commencer par m'échauffer. Les activités d'aérobic comme la marche rythmée, les déplacements en fauteuil roulant ou la course, feront augmenter ma température centrale et prépareront mon cœur et mes poumons à une activité d'une plus grande intensité. Lorsque je suis échauffée, je peux faire des étirements pour préparer mes muscles, ce qui réduira le risque de blessures musculaires ou articulaires. »

Enseignante ou enseignant : « Que devez-vous faire pour vous assurer que les lieux sont sécuritaires avant de prendre part à diverses activités? »

Élèves : « Avant de jouer au ultimate, nous devrions examiner le sol à la recherche d'éventuels débris de verre, grosses mottes de gazon ou autres objets qui ne devraient pas se trouver sur le terrain et signaler la présence de ces éléments à l'enseignante ou l'enseignant ou à l'adulte responsable, qui décidera des mesures à prendre pour rendre l'aire de jeu sécuritaire. » « Avant de partir en randonnée pédestre, nous devrions vérifier si des avis météorologiques ont été émis et nous informer des dangers répertoriés dans le secteur. » « Quel que soit le type d'activité, nous devons toujours être en mesure de réagir rapidement. Si nous nous retrouvons dans une situation inusitée ou imprévue, nous devons évaluer les risques et dangers possibles et réfléchir à la façon de réagir de façon sécuritaire. »

A3.2 décrire des interventions de secours lors de situations d'urgence pendant des activités physiques (*p. ex., utilisation de l'auto-injecteur d'épinéphrine, manœuvre de Heimlich, savoir où et quand aller chercher de l'aide; reconnaître les signes indiquant qu'il faut appeler le 911; reconnaître les symptômes et les signes d'une commotion cérébrale; rester calme; ne pas bouger la victime s'il est possible qu'elle ait des blessures au cou ou au dos*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Quand devez-vous composer le 9 1 1? »

Élève : « Il faut composer le 9 1 1 dans les situations d'urgence mettant en danger la vie ou lorsqu'une intervention des ambulanciers, des policiers ou des pompiers est nécessaire. Par exemple, il faut composer le 9 1 1 si quelqu'un a de la difficulté à parler ou à respirer, ou si quelqu'un s'effondre, s'évanouit ou est agressé. »

A3.3 décrire les techniques de réanimation cardiorespiratoire [RCR] (*p. ex., administrer les techniques de base de la RCR; expliquer le rôle d'un défibrillateur externe automatisé [DEA] tout en identifiant les installations communautaires locales où on peut en trouver; examiner la procédure à suivre lors d'une urgence médicale avec arrêt cardiaque avant l'arrivée des services médicaux d'urgence*). [...]

C. Vie saine

C1. Attitudes et comportements

C1.2 expliquer des avantages et des risques associés aux technologies de communication dans la vie quotidienne (*p. ex., [...] risques : diffamation, vol d'identité, cyberintimidation, sextage, pornographie*) ainsi que des stratégies de protection permettant d'en faire une utilisation sécuritaire.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Que devez-vous savoir sur l'utilisation des technologies de communication en ligne? »

Élève : « Je dois savoir qu'il est facile de perdre le contrôle de mes renseignements confidentiels. Les gens avec qui je clavarde peuvent se faire passer pour d'autres et être dangereux. Les choses que je dis ou écris en ligne peuvent être prises hors contexte et prendre des proportions démesurées. La cyberintimidation est courante. »

Enseignante ou enseignant : « Que pouvez-vous faire pour vous protéger? »

Élèves : « Je dois me rappeler que toute information publiée en ligne relève du domaine public. Je dois réfléchir avant d'agir. L'approche la plus sécuritaire consiste à clavarder uniquement avec les gens que je connais et à qui je peux faire confiance. Si je clavarde avec des gens que je ne connais pas, j'utilise un pseudonyme plutôt que mon vrai nom. Je ne donne aucun renseignement personnel ni autre élément permettant de m'identifier, comme des photos ou des vidéos, et je ne discute pas de choses personnelles, dont de sexe. » « Je dois être respectueuse; je dois respecter la vie privée d'autrui et éviter de partager ou de publier des images sans avoir obtenu de consentement. » « Si quelqu'un dépasse les limites en ligne ou dans un message texte, je peux m'affirmer et me défendre ou me porter à la défense d'une autre personne. Toutefois, si la discussion prend un mauvais tournant, il est préférable d'y mettre fin plutôt que de risquer que la situation empire. En cas de problème, je dois demander de l'aide. Je dois utiliser les lignes de signalement sécuritaires et anonymes mises en place par l'école ou la collectivité pour signaler les actes illicites, comme la diffusion sans consentement de photos à caractère sexuel. » « Je dois utiliser un programme de sécurité Internet pour protéger mon ordinateur des menaces en ligne. Je dois utiliser des mots de passe difficiles à trouver et ne pas les divulguer. »

C3. Rapprochements entre santé et bien-être

C3.3 décrire des habiletés et des stratégies (*p. ex., communication efficace, habiletés sociales, capacité d'adaptation, d'affirmation et de refus, résolution de conflits*) qui servent à construire et à maintenir des relations positives afin d'éviter ou de minimiser le risque de se trouver dans des situations d'intimidation ou de violence verbale, physique et sociale (*p. ex., violence fondée sur le genre, violence dans les fréquentations, violence familiale, comportement coercitif, comportement sexuel inapproprié, commentaire homophobe, conflit racial, ostracisme, insultes ou moqueries sur le poids des autres*).

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : « Se sentir en sécurité dans une relation et éviter la violence fonctionne dans les deux sens. Il est primordial d'apprendre à dire "non", mais il est aussi essentiel de comprendre que "non" veut vraiment dire "non", que l'absence de réponse équivaut à un "non" et que toute réponse autre qu'un consentement enthousiaste veut aussi dire "non". Expliquez-moi la notion de consentement et dites-moi comment vous savez qu'une personne est consentante. »

Élèves : « Pour qu'il y ait consentement, il ne suffit pas qu'aucun des partenaires n'ait pas dit « non »; il faut que les deux disent "oui". L'absence de protestation ou de résistance n'équivaut pas au consentement, pas plus que le silence. Une personne ne peut consentir si elle est en état d'ébriété ou inconsciente. » [...] »

Enseignante ou enseignant : « Quels sont les signes précurseurs d'une relation qui tend à devenir malsaine ou violente? Que devez-vous faire si vous croyez être dans ce type de relation? »

Élèves : « Les signes précurseurs comprennent les critiques multiples, les menaces, la surveillance démesurée, la pression accrue, la violence physique, la jalousie et les comportements dominants, comme les vérifications constantes par téléphone, par texto ou par courriel pour savoir ce que le partenaire fait, la limitation du temps de séparation et les commentaires déplacés sur un partenaire en personne, par texto ou sur Internet. » « Si je crois être dans une relation malsaine, je dois discuter avec un adulte de confiance. Je dois lui expliquer pourquoi je crois vivre une relation malsaine et lui dire exactement ce que mon partenaire a fait. Cet adulte de confiance pourra m'appuyer lorsque je parlerai à mes parents, à mon tuteur, à un aîné, à un conseiller, à une autorité scolaire ou même à la police. »

Enseignante ou enseignant : « Nous devons tous nous sentir acceptés et en sécurité dans notre école et notre collectivité. Pour ce faire, nous devons respecter les autres, nous entraider et accepter les différences. Si vous insultez quelqu'un, vous lui manquez de respect, vous pouvez le blesser et vous portez atteinte à sa dignité. Que pouvez-vous faire pour vous opposer à ce type de harcèlement et le faire cesser? »

Élève : « Je peux montrer l'exemple en évitant de tenir des propos irrespectueux et en ne tolérant pas ce genre de comportement si j'entends quelqu'un faire des remarques sexistes, homophobes ou racistes ou proférer d'autres remarques humiliantes, comme des commentaires sur le poids ou l'apparence d'une personne. Je peux aussi soutenir les victimes de propos irrespectueux en prenant leur défense et en demandant aux intimidateurs d'arrêter. Si la situation semble dangereuse, je peux aider la victime à s'en sortir ou trouver de l'aide. »

Vie active et santé 10^e année, cours ouvert (PPL20)

A. Vie active

A3. faire preuve d'un comportement responsable afin d'assurer sa sécurité et celle des autres lors d'activités physiques.

A3. Sécurité

A3.1 démontrer un comportement qui favorise sa sécurité et celle des autres en suivant les mesures de sécurité recommandées (*p. ex., minimiser les mises en échec au hockey; tenir compte de sa condition physique et de celle des autres; porter l'équipement de protection approprié; encourager les autres à respecter les règles de sécurité; écouter attentivement les consignes*)

lors d'activités inhabituelles; nettoyer les surfaces de jeu si elles sont glissantes; être conscient de son environnement lors d'activités à risque élevé) lors d'activités physiques dans divers milieux (p. ex., gymnase, salle d'entraînement, terrain de jeu, installation récréative, piste de course tout-terrain).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Quels moyens pouvez-vous prendre pour pratiquer vos activités en sécurité? »

Élèves : « Vérifier ce qui peut présenter un danger et corriger la situation, par exemple essuyer une flaque d'eau sur le plancher ou enlever le matériel ou les objets qui jonchent le terrain. » « S'il s'agit d'une activité qui exige de la supervision, attendre l'arrivée d'un superviseur qualifié avant de commencer. »

- A3.2** identifier des ressources pouvant être utiles dans des situations d'urgence pendant les activités physiques (*p. ex., défibrillateur pour rétablir le rythme cardiaque, trousse de premiers soins pour les blessures mineures, système d'interphone dans les locaux pour une communication efficace, bouée de sauvetage ou perche pour aider une personne qui risque de se noyer, écope ou pompe à main pour vider une embarcation nautique, auto-injecteur d'épinéphrine pour les réactions allergiques anaphylactiques*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Qu'est-ce qu'un défibrillateur? Pourquoi est-il important d'en avoir un dans un aréna ou un centre de loisirs, ou à tout endroit accessible au public? »
« Tu fais une randonnée à vélo avec un ami. Il se fait piquer par une abeille. Tu sais que son auto-injecteur d'épinéphrine se trouve dans son sac. Saurais-tu comment l'utiliser s'il était incapable de le faire lui-même? »

B. Compétence motrice

B2. Habiletés tactiques

- B2.1** appliquer ses connaissances des composantes d'une activité physique proposée (*p. ex., habileté motrice, règles de base, limites du terrain, franc-jeu, étiquette*) à l'intérieur ou à l'extérieur [...]

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : « Les activités récréatives comme le patin à roues alignées, la planche à roulettes, le patinage sur glace et le ski assis présentent des points communs. Par exemple, toutes ces activités nécessitent de l'équilibre, des habiletés de glisse et la capacité de freiner. Elles se pratiquent aussi selon des règles de sécurité semblables : faire des exercices d'échauffement avant de commencer et porter un équipement de protection approprié. Quels sont les autres éléments à considérer lorsqu'on pratique ces activités? »

Élève : « Toutes ces activités se pratiquent dans un espace ou des installations qui sont également utilisés par d'autres personnes. Il y a donc des règles de courtoisie à respecter, qui assureront une utilisation sécuritaire de l'espace dans le respect des autres. Lorsqu'on fait de la planche à roulettes ou du patin à roues alignées sur une piste cyclable, on doit être conscient des autres usagers autour de soi; on doit se placer en file sur la voie de droite, et lorsqu'on veut dépasser des piétons, il faut ralentir, signaler le dépassement et indiquer de quel côté on passe. Lorsqu'on fait du patinage sur glace récréatif, il faut se tenir près de la bande si on est débutant, et laisser beaucoup d'espace aux débutants si on est un patineur d'expérience. De plus, il faut toujours patiner dans la même direction que les autres. » [...]

C. Vie saine

C3. Rapprochements entre santé et bien-être

C3.2 décrire des comportements préventifs à adopter afin de minimiser les risques pour sa santé et celle des autres (*p. ex., bien s'informer avant de se faire faire un tatouage ou un piercing; porter l'équipement de protection approprié pour les activités motorisées; porter un casque de protection lorsqu'on fait du ski, de la planche à neige ou du toboggan; éviter de monter en voiture avec un chauffeur qui a consommé de l'alcool; ne pas porter d'écouteurs lorsqu'on fait du vélo; écouter de la musique avec des écouteurs à un volume sécuritaire afin d'éviter des dommages auditifs*), y compris les risques liés à l'environnement (*p. ex., éviter l'exposition au soleil; utiliser des insectifuges; vérifier la qualité de l'air avant d'aller faire du jogging; faire des autoexamens pour la détection précoce d'un cancer de la peau*).

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : « Donnez des façons de vous assurer de votre sécurité et de celle des autres lorsque vous montez à bord d'une voiture comme passager. »

Élève : « Ne monter à bord d'un véhicule que si le conducteur a un permis de conduire et n'a pas bu d'alcool ni consommé de drogue, et encourager ses amis à faire de même. Ne pas déranger le conducteur et boucler sa ceinture. On peut demander au conducteur de ne rien faire en conduisant qui pourrait le distraire, comme manger ou utiliser un téléphone cellulaire. L'utilisation d'un cellulaire au volant est illégale. »

Enseignante ou enseignant : « Quels sont les risques pour la santé de s'exposer trop longtemps au soleil ou de se faire bronzer sur un lit de bronzage? Que pouvez-vous faire pour éviter ces risques? »

Élève : « À court terme, on risque d'attraper un coup de soleil ou une insolation. À long terme, on augmente ses chances d'avoir un cancer de la peau, des cataractes, ou de voir sa peau vieillir prématurément. Les risques sont les mêmes lorsqu'on utilise un lit de bronzage ou une lampe solaire, puisque ces appareils irradient eux aussi des rayons ultraviolets. (En Ontario, l'utilisation des lits de bronzage et des lampes solaires est interdite aux moins de 18 ans.) Lorsqu'on est à l'extérieur, on peut se protéger en vérifiant l'indice UV et en limitant son exposition au soleil; il faut porter un chapeau, appliquer un écran solaire et éviter de rester trop longtemps au soleil. »

Enseignante ou enseignant : « Si vous envisagez de vous faire faire un tatouage ou un perçage, de quoi devez-vous tenir compte? »

Élève : « Il faut déterminer si on veut un tatouage ou un perçage permanent, et tenir compte de la sécurité. On peut attraper l'hépatite B ou C, le VIH ou d'autres infections si les instruments ne sont pas bien stérilisés. De plus, s'il s'agit d'un perçage, la plaie doit être bien soignée et nettoyée, car des bactéries peuvent s'y loger et l'infecter. »

C3.4 décrire des idées préconçues sur la sexualité (*p. ex., en ce qui a trait [...] aux relations entre deux personnes du même sexe, au rôle propre à chaque genre, à l'hypermasculinité ou l'hyperféminité*) dans notre société et comment il est possible d'y faire face.

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : [...] Lorsque nous nous trouvons devant ce qui nous semble être de la discrimination ou des préjugés, que pouvons-nous faire? »

Élève : « Nous pouvons chercher de l'information complémentaire, engager des discussions en faisant preuve d'ouverture et porter un regard critique sur les préjugés qui se cachent derrière différentes idées, afin de pouvoir en évaluer la valeur avec lucidité. Aussi, nous

devons encourager les gens à respecter les droits d'autrui. D'ailleurs, le respect est une valeur consacrée dans le *Code des droits de la personne de l'Ontario* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Enseignante ou enseignant : « L'hétérosexisme est fondé sur la supposition qu'une personne ne peut être engagée dans une relation amoureuse ou sexuelle qu'avec une personne du sexe opposé. Réfléchissez aux conséquences possibles de cette façon de penser pour celles et ceux qui se questionnent sur leur identité de genre ou leur orientation sexuelle. L'hétérosexisme transparaît souvent dans notre langage. En utilisant nous-mêmes un langage inclusif et en encourageant l'utilisation de ce langage à l'écrit et dans les médias, nous créerons un milieu propice au bien-être de tous, où chacun sentira qu'il a sa place. Nommez d'autres façons de contrer l'homophobie, de favoriser l'ouverture et de soutenir les personnes qui s'interrogent sur leur identité de genre ou leur orientation sexuelle. »

Élèves : « Nous pouvons contribuer à créer un climat positif à l'école, où chacun se sent en sécurité, à l'aise et accepté, en respectant les autres. » « Nous pouvons intervenir lorsque nous voyons quelqu'un se faire harceler ou traiter injustement et signaler l'incident à un adulte de confiance. » « Nous pouvons participer aux alliances homosexuelles-hétérosexuelles et à d'autres activités dirigées par les élèves qui favorisent la compréhension ainsi que le développement de relations saines. »

Vie active et santé, 11^e année, cours ouvert (PPL30)

Habiletés de vie

Habiletés personnelles

- 1.1 utiliser des habiletés personnelles pour développer son autonomie et un concept de soi positif (*p. ex., [...] Vie saine : expliquer comment certains choix et comportements peuvent être sécuritaires alors que d'autres peuvent être à risque et dangereux*).
- 1.2 utiliser des habiletés d'autogestion, d'autosurveillance et d'autoévaluation afin de faire face à divers défis lors d'activités physiques et d'acquérir des connaissances ainsi que des habiletés motrices et des tactiques nécessaires au développement d'habitudes de vie active et saine (*p. ex., [...] Vie saine : utiliser des stratégies de planification telles que l'identification des risques et des mesures de prévention nécessaires [plan d'urgence, etc.] pour éviter des situations à risques et assurer sa sécurité et celle des autres lors d'activités physiques*).

Habiletés interpersonnelles

- 1.4 utiliser des habiletés interpersonnelles pour communiquer et interagir avec les autres de manière positive et constructive (*p. ex., [...] Vie saine : faire preuve d'empathie envers les personnes marginalisées; condamner les rumeurs et les calomnies ayant trait au genre, à l'expression sexuelle et à l'orientation sexuelle*).

A. Vie active

- A3. faire preuve d'un comportement responsable afin d'assurer sa sécurité et celle des autres lors d'activités physiques.

A3. Sécurité

A3.1 démontrer un comportement qui favorise sa sécurité et celle des autres en suivant les mesures de sécurité recommandées (*p. ex., respecter les règlements; porter l'équipement de protection approprié; s'hydrater suffisamment; maintenir une position adéquate lors de l'entraînement avec des poids libres; inspecter les aires de jeu et l'équipement pour y déceler tout problème qui pourrait nuire à la sécurité*) lors d'activités physiques dans divers milieux (*p. ex., gymnase, salle d'entraînement, terrain de jeu, installation récréative, piste de course tout-terrain, patinoire, sentier de neige battue*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Lorsque vous utilisez les installations communautaires comme les sentiers de course, les pistes de ski et de planche à neige, les sentiers de motoneige, les pistes cyclables, les sentiers pour fauteuil roulant ou les sentiers pédestres, que pouvez-vous faire pour assurer votre sécurité et celle des autres? »

Élèves : « Il est important de connaître le sentier ou la piste, de surveiller les obstacles et de faire preuve de vigilance pour repérer les inégalités du terrain. Il faut s'assurer de porter les vêtements appropriés et l'équipement protecteur nécessaire, dont un casque de ski ou de vélo. Il est aussi important de respecter les règles d'étiquette propres au sentier ou à la piste, de faire attention aux autres personnes présentes sur les lieux et de les aviser lorsqu'on approche. Aider les groupes communautaires chargés de nettoyer les sentiers et les pistes permettra d'en assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous. » « Les guides sur les obstacles et les conditions du sentier ou de la piste. » « Pour rendre la pratique de la motoneige plus sécuritaire, il est possible de suivre un cours pour apprendre les techniques de conduite appropriées, les comportements sécuritaires et la façon de réagir dans les situations d'urgence. »

A3.2 évaluer la nature et la disponibilité des services et des ressources communautaires, en particulier ceux offerts en français, pouvant être utiles dans des situations d'urgence pendant la pratique d'activités physiques (*p. ex., comparer les services d'une clinique à ceux d'un hôpital; identifier les services qui peuvent venir en aide pendant un tournoi ou une rencontre sportive*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Si vous organisez un mini-triathlon à l'école, quels services et ressources de sécurité devrez-vous avoir sur place? »

Élève : « J'aurai besoin d'un plan d'intervention en cas d'urgence pour les lieux de la compétition. Je devrai aussi avoir accès à de l'équipement de communication et à une trousse de premiers soins. Une personne qualifiée devra être responsable des premiers soins et devra être présente le jour de l'événement. Je devrai m'assurer que tous les trajets de la course sont adéquatement marqués et surveillés, qu'un sauveteur accrédité est présent sur place pour l'épreuve de natation et que les véhicules d'urgence ont facilement accès aux lieux. »

C. Vie saine

C1. Attitudes et comportements

C1.2 décrire des comportements qui peuvent présenter des risques d'accident ou de décès chez les jeunes (*p. ex., [...] accepter un emploi comportant des tâches dangereuses [...]*) en y associant les facteurs qui peuvent pousser les jeunes à s'engager dans de telles activités ou de s'en abstenir.

Exemple de discussion [...]

Enseignante ou enseignant : « Donnez-moi des exemples de gestes que vous pouvez poser pour assurer votre sécurité dans diverses situations. »

Élèves : [...] « Porter l'équipement de protection nécessaire et connaître les règles de sécurité lors de la pratique d'une activité ou d'un sport. Toujours signaler les symptômes de commotion. » [...] « Toujours suivre une formation et porter l'équipement de protection adéquat lors de travaux qui pourraient comporter des risques. » [...]

C2. Choix sains

C2.1 examiner des comportements et des stratégies (*p. ex., réfléchir avant d'agir; prendre des décisions autonomes et réfléchies; suivre des lignes directrices et des règles; porter l'équipement de protection approprié; aider ses pairs à faire des choix judicieux; refuser de participer à des activités dangereuses*) qui permettent de prendre des décisions éclairées dans divers milieux (*p. ex., école, travail, domicile, communauté*) afin d'éviter les risques de blessures et de décès chez les jeunes à l'adolescence (*p. ex., [...] s'adonner à du surf de voiture; conduire un VTT sans casque protecteur; faire des cascades en planche à roulettes, en BMX ou en planche à neige [...]*).

C3. Rapprochements entre santé et bien-être

C3.2 examiner les coûts financiers et humains (*p. ex., coûts des soins médicaux, des services d'urgence, risques pour le personnel d'intervention d'urgence, traumatisme émotionnel pour les amis et la famille*) engendrés par des comportements qui peuvent présenter des risques ainsi que les moyens pour promouvoir des comportements sécuritaires (*p. ex., réfléchir avant d'agir; prendre des décisions autonomes; utiliser les listes de vérification en matière de sécurité au travail; porter l'équipement de protection approprié; connaître et suivre les lois et les lignes directrices en matière de santé et de sécurité au travail; appliquer des habiletés d'affirmation de soi et de refus lorsqu'on est confronté à une situation de danger; aider ses pairs lors d'une décision impliquant la sécurité*) afin de réduire les risques de blessures et de mortalité chez les jeunes.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Donnez-moi des exemples de façons dont vous pourriez promouvoir des comportements qui contribueraient à réduire les risques de blessures chez les jeunes de votre groupe d'âge. »

Élèves : « Que ce soit à l'école ou ailleurs, je peux encourager les autres à prendre des décisions qui assureront leur sécurité. Je peux aussi donner l'exemple en assumant la responsabilité de mes actions. » « Je pourrais organiser une rencontre sur la sécurité pour promouvoir la nécessité de réfléchir avant d'agir, de porter l'équipement de protection approprié et de faire preuve de prudence au volant ou lorsqu'on travaille avec des machines. » « Je pourrais inviter les finissants à participer à un atelier sur la sécurité au bal des finissants. Cet atelier pourrait être animé par des élèves et des professionnels de la santé et pourrait porter sur des sujets comme les beuveries express, l'alcool au volant, la violence dans les fréquentations et l'intoxication alcoolique. » « Si j'occupe un emploi à temps partiel, je peux demander de suivre une formation sur la sécurité et d'obtenir des renseignements à ce sujet. »

Vie active et santé, 12^e année, cours ouvert (PPL40)

Habiletés de vie

Habiletés interpersonnelles

- 1.4 utiliser des habiletés interpersonnelles pour communiquer et interagir avec les autres de manière positive et constructive (*p. ex., [...] Vie saine : expliquer comment l'acquisition d'habiletés interpersonnelles permet de mieux gérer les rumeurs et les insultes ayant trait au genre, à l'expression sexuelle et à l'orientation sexuelle; travailler en équipe et faire une campagne pour lutter contre la conduite avec des facultés affaiblies par l'alcool, des drogues ou des médicaments*).

Pensée critique et créative

- 1.5 utiliser les habiletés de la pensée critique et créative (prise de conscience, analyse, jugement, décision) pour développer la capacité d'analyse et de discernement nécessaire pour se fixer des objectifs, prendre des décisions éclairées et relever ses défis d'apprentissage en santé et bien-être, et en éducation physique (*p. ex., Vie active : [...] évaluer la pertinence des mesures de sécurité existantes dans un endroit où l'on pratique l'activité physique [gymnase, aréna, piste cyclable, piscine, parc, patinoire] en tenant compte de l'accessibilité pour les personnes ayant un handicap [rampe d'accès, porte automatique, affichage en braille] et, au besoin, mentionner aux autorités ses suggestions d'amélioration [...]; Vie saine : porter un regard critique sur ses habitudes alimentaires, sur ses valeurs à l'égard de la violence et des rôles associés aux genres ainsi qu'à l'égard des différentes orientations ayant trait au genre, à l'expression sexuelle ou à l'orientation sexuelle*).

A. Vie active

- A3. faire preuve d'un comportement responsable afin d'assurer sa sécurité et celle des autres lors d'activités physiques.

A3. Sécurité

- A3.1 adopter un comportement qui favorise sa sécurité et celle des autres en suivant les mesures de sécurité recommandées (*p. ex., respecter les règlements; s'échauffer adéquatement, surtout avant une activité exigeante; porter l'équipement de protection approprié; vérifier les aires de jeux et l'équipement pour y déceler tout problème qui pourrait nuire à la sécurité*) lors d'activités physiques dans divers milieux (*p. ex., gymnase, salle d'entraînement, terrain de jeux, installation récréative, piste de course tout-terrain*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Vous venez d'inspecter la salle d'entraînement. Qu'avez-vous noté? »

Élève : « Des poids avaient été laissés sur le sol, alors nous les avons rangés sur leur support. Nous avons aussi vu un câble qui commençait à être usé. Pourriez-vous y jeter un coup d'œil? »

- A3.2 évaluer des ressources et des organismes communautaires (*p. ex., disponibilité, accessibilité et emplacement, viabilité, offre de services, services offerts en français*) qui pourraient intervenir en cas d'urgence lors d'un événement sportif ou récréatif à l'école ou dans la communauté (*p. ex., emplacement de l'équipement de secours [trousse de premiers soins, défibrillateur]; personnel d'urgence sur place [agent de premiers soins, surveillant, bénévoles*

et personnes qualifiées en RCR, responsable de la sécurité des bâtiments, policier]; mode d'accès rapide à la ligne 9 1 1 ; carte de la région indiquant l'emplacement des hôpitaux; assistance aux personnes à mobilité réduite).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Chaque localité a ses propres ressources et services d'urgence. Lesquels sont disponibles ici? »

Élève : « Il n'y a pas d'hôpital ici, mais il y a une clinique où les gens peuvent se faire soigner, et il est possible d'être transporté dans un hôpital d'un grand centre au besoin. On peut composer le 9 1 1 en cas d'urgence, ou appeler Télésanté Ontario, qui offre des conseils médicaux en tout temps. Pour les événements spéciaux comme un triathlon, une rencontre d'athlétisme ou la Journée Terry Fox, il est possible de demander aux services de police ou d'urgence d'assurer une présence sur place. »

C. Vie saine

C1. Attitudes et comportements

C1.1 décrire des effets de diverses formes de violence (*p. ex., verbale, physique, économique, psychologique, sexuelle*) sur les personnes qui en sont victimes, les auteurs d'actes de violence et les personnes qui en sont témoins, leurs implications légales ainsi que des ressources pouvant aider ces personnes (*p. ex., personne de confiance, groupe ou organisme de soutien, communauté Web, association d'aide aux victimes, ligne d'écoute, cercle de guérison [autochtone]*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Le harcèlement, la violence et le mauvais traitement peuvent prendre de nombreuses formes et se produire dans divers contextes et circonstances. La traque, les agressions sexuelles, la violence familiale, l'extorsion, le harcèlement au travail et la cyberintimidation en sont quelques exemples bien connus. Comment de telles situations peuvent-elles affecter les personnes impliquées? »

Élèves : « Les conséquences dépendent des circonstances et de la gravité de l'acte de violence ou d'abus. De plus, elles seront différentes selon que la personne est l'auteur de l'acte, une victime ou un témoin. Par exemple, une relation intime ou conjugale peut donner lieu à une situation de violence physique, sexuelle, verbale ou psychologique ou d'exploitation financière, dont la fréquence et la gravité varieront. Tous ces facteurs détermineront les conséquences de l'acte. La violence mine souvent l'estime de soi et peut entraîner de la dépression et de l'anxiété, autant de problèmes qui diminuent la capacité d'une personne à fonctionner en société. » « Les personnes qui exercent de la violence sur leur famille peuvent être condamnées par la justice et se voir infliger une amende, une peine d'emprisonnement ou la restriction de leurs activités. Elles peuvent également être forcées de suivre des programmes de réadaptation fournis par les services correctionnels, les services sociaux ou les organismes de santé. » « Les personnes qui sont témoins d'une situation de harcèlement, de violence ou d'abus peuvent en être affectées, même si elles ne sont pas directement visées. Certaines situations peuvent être très traumatisantes. Elles peuvent entraîner pour les témoins une peur récurrente ou un sentiment de culpabilité s'ils ne sont pas intervenus. »

C2. Choix sains

C2.2 décrire comment ses habiletés de communication, sa capacité d'adaptation, ses stratégies de résolution de conflits et sa connaissance des ressources disponibles (*p. ex., adultes de confiance, groupes de soutien, autorités familiales et religieuses, aînés, réseaux d'aide en ligne, organismes sociaux, services d'assistance téléphonique, cercles de guérison des Premières Nations, programmes de justice réparatrice*) peuvent réduire sa vulnérabilité au harcèlement, à l'abus, à la violence ou à la cyberintimidation.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Comment une personne victime d'intimidation ou de harcèlement peut-elle faire face au problème qu'elle vit? »

Élève : « La personne qui est victime d'intimidation ou de harcèlement direct ou en ligne doit savoir que ce qui lui arrive n'est pas sa faute et que personne ne mérite de se faire intimider. Si elle en est capable, elle doit se montrer ferme, et dire au harceleur que la situation lui déplaît et insister pour qu'il arrête de la harceler. Elle peut également en parler avec d'autres personnes ayant vécu la même chose ou avec un adulte de confiance. Elle doit noter les détails de tout incident, y compris la date, l'heure et le nom des témoins. Si le harcèlement ou l'intimidation continue, il est important qu'elle fasse appel à des ressources qui conviennent à ses besoins. Le recours à une personne en position d'autorité est parfois nécessaire; cette personne peut intervenir au besoin pour aider à résoudre la situation, ou encore appliquer des solutions de médiation impartiales ou de justice réparatrice pour régler la plainte. »

C3. Rapprochements entre santé et bien-être

C3.2 faire des rapprochements entre les différentes formes de violence, de harcèlement et de mauvais traitements, dont la cyberintimidation, (*p. ex., aux niveaux physique, psychologique, sexuel*) dans les relations interpersonnelles et dans la société (*p. ex., inégalité de traitement envers les femmes, harcèlement et violence envers les minorités sexuelles, exploitation des enfants, viols de guerre, génocides, violence et gangs de rue*) afin d'identifier des ressources pour affronter ces problèmes.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Partout dans le monde on assiste à des problèmes tels que le harcèlement et la violence dans les relations. Quelles formes le harcèlement et la violence peuvent-ils prendre dans le cadre scolaire, dans notre collectivité et dans d'autres pays? Donnez des exemples. Que pouvons-nous faire lorsqu'une situation de harcèlement ou de violence survient à l'école ou dans notre collectivité? Quels moyens sont pris ailleurs dans le monde pour faire face à ces situations? »

Élèves : « À l'école, les formes de harcèlement et de mauvais traitements les plus courantes sont fondées sur l'intimidation, le genre et la race ainsi que sur l'appartenance à un groupe ethnoculturel. Dans notre collectivité, ce sont notamment la violence familiale et le harcèlement au travail qu'on voit le plus souvent [...] » « À l'école, nous pouvons agir en organisant des programmes de prévention de l'intimidation, en sensibilisant le personnel, les élèves et les parents à cette cause, en fournissant des services de consultation et du soutien, ainsi qu'en aidant les élèves à développer des habiletés et en leur inculquant des valeurs qui favoriseront la création d'un climat positif et la lutte contre le harcèlement. » « Notre collectivité offre des programmes pour aider les gens à contrer la violence familiale. De plus, il existe des lois contre le harcèlement au travail, et les travailleurs peuvent déposer des plaintes auprès d'organismes de défense des droits de la personne. » [...]

Action santé pour la vie, 11^e année, cours précollégial (PPZ3C)

A. Déterminants de la santé

A2. Facteurs sociaux

A2.1 décrire l'importance d'établir un réseau social de qualité (*p. ex., famille, camarades, communauté, réseautage*) et qui contribue à son mieux-être.

Exemples de discussion

Enseignante ou enseignant : « De nos jours, la plupart des gens communiquent par des moyens de communication numériques, comme les sites de réseautage social, les textos et la messagerie instantanée. Comment l'utilisation de ces outils pourrait-elle influencer sur vos relations sociales et votre santé? Comment pourriez-vous contrer le cyberharcèlement, la cyberintimidation ou la cyberdiscrimination? Par exemple, que feriez-vous si quelqu'un créait un profil sur vous sans votre accord? »

Élèves : « Les conséquences des réseaux sociaux en ligne et des autres options de communication numérique sur la santé d'une personne dépendront de la façon dont ces outils sont utilisés. [...] » « Si une personne crée un profil sur moi sans ma permission, je dois communiquer avec le propriétaire du site et lui demander de retirer le profil. Je dois parler à quelqu'un en qui j'ai confiance. Si je me sens intimidée, harcelée, effrayée ou prise au piège, je dois discuter avec un adulte de confiance, comme un parent, un aîné, une tante, un oncle, une enseignante ou un enseignant, une conseillère ou un conseiller en orientation ou le responsable d'un groupe jeunesse. » [...]

A2.2 décrire des facteurs sociaux qui influent sur le développement personnel et sur la santé (*p. ex., avoir un emploi [...]*).

Exemples de discussion [...]

Élèves : [...] « Certaines conditions de travail, comme le travail pendant de très longues heures ou le travail par quarts, peuvent être une source de stress émotionnel et physique et peuvent entraîner l'hypertension artérielle et certaines maladies cardiovasculaires. Elles peuvent aussi mener à l'adoption de pratiques dangereuses pour la santé, comme de mauvaises habitudes alimentaires. » [...]

A3. Facteurs environnementaux

A3.3 examiner des risques de santé (*p. ex. comportement sédentaire*) et de sécurité au travail ou dans le milieu d'apprentissage (*p. ex., accident, chute, brûlure, coupure, électrocution, surdité*) ainsi que des solutions (*p. ex., améliorer la qualité de l'air, assurer un éclairage adéquat ainsi que la propreté des lieux, déplacer les équipements bruyants, introduire des postes de travail actif*) qui pourraient optimiser l'état des lieux.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « [...] Quelles mesures pourriez-vous prendre à l'école pour rendre l'environnement physique plus sécuritaire et plus sain? »

Élèves : « Certains risques dans le milieu scolaire peuvent passer inaperçus ou ne pas être signalés. En organisant une journée de nettoyage de l'école, nous pourrions signaler au personnel enseignant ou au personnel administratif de l'école tous les dangers que nous découvririons. » « Notre école a présenté une demande d'accréditation pour le programme ÉcoÉcoles de l'Ontario. L'un des projets consistait à planter des arbres autour de la cour de l'école. Les arbres filtreront l'air en absorbant le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. Ils offriront aussi aux élèves des endroits ombragés où ils pourront relaxer sans s'exposer directement aux puissants rayons ultraviolets. » [...]

C. Communautés saines

C1. Consommateur averti

C1.2 décrire des facteurs de l'alimentation (*p. ex., consommation d'aliments avariés ou préparés dans des conditions insalubres; consommation d'aliments contenant des résidus de pesticides, des agents de conservation, des acidifiants, de l'édulcorant, des nitrites, des colorants artificiels*) qui causent des problèmes de santé (*p. ex., intoxication alimentaire, réaction allergique*) ainsi que des mesures à prendre pour éviter ces problèmes (*p. ex., utiliser une surface de travail propre pour préparer les repas; laver les fruits et les légumes avant de les consommer; consommer des aliments biologiques; conserver les denrées périssables au réfrigérateur ou au congélateur*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Les gens sont parfois malades après avoir consommé des aliments qui ont été contaminés à un moment donné de leur production. La réglementation gouvernementale et l'inspection des aliments sont nos principaux moyens de défense contre les maladies d'origine alimentaire, mais il existe d'autres risques. Par exemple, les élèves qui ont des allergies alimentaires peuvent être exposés à leurs allergènes qui sont présents dans la nourriture apportée à l'école par les autres élèves. Les maladies d'origine alimentaire peuvent aussi être attrapées à la suite d'une mauvaise manipulation des aliments à la maison. Quelles mesures pouvez-vous prendre pour éviter les maladies d'origine alimentaire dans ces situations? »

Élève : « Lorsque je manipule des aliments, je dois m'assurer de réfrigérer les produits périssables, de me laver les mains avant de préparer la nourriture, de vérifier si la surface de travail et le matériel utilisé sont propres et salubres, et de jeter les aliments dont la date de péremption est échue. Si je souffre d'allergies alimentaires, je dois toujours vérifier la liste d'ingrédients sur l'étiquette du produit pour m'assurer de pouvoir le consommer en toute sécurité. »

C3. Promotion d'une vie saine

C3.4 décrire des habiletés personnelles et interpersonnelles (*p. ex., [...] savoir soigner des blessures, pratiquer la réanimation cardiorespiratoire*) ainsi que des ressources (*p. ex., trousse de premiers soins, défibrillateur externe automatisé, auto-injecteur d'épinéphrine*) utiles lors de situations d'urgence médicale.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Pourquoi les défibrillateurs externes automatisés, ou DEA, font-ils désormais partie de l'équipement médical standard de certaines écoles et de certains bâtiments publics? »

Élève : « Un défibrillateur externe automatisé est un appareil utilisé lors d'un arrêt cardiaque pour restaurer un rythme cardiaque normal et faire redémarrer le cœur. Si aucune mesure n'est prise dans les secondes qui suivent, un arrêt cardiaque peut rapidement entraîner des dommages irréversibles au cerveau et même la mort. Chaque minute sans intervention diminue les chances de survie d'une personne de 7 à 10 %. Les défibrillateurs externes automatisés sont faciles à utiliser, et les entreprises qui offrent des formations sur l'utilisation des DEA encouragent fortement les personnes susceptibles d'intervenir dans des situations d'urgence, comme les policiers, les pompiers, les agents de bord, les agents de sécurité, les préposés des installations récréatives et les gens dont les membres de la famille sont prédisposés aux maladies cardiaques, à suivre leur formation. »

Introduction à la kinésiologie, 12^e année, cours préuniversitaire (PSK4U)

A. Sociologie du sport et de l'activité physique

A2. Participation : bienfaits et motivations

A2.3 analyser les bienfaits de la prestation de programmes d'activités physiques et sportives à l'école et dans la communauté pour soi et pour la société (*p. ex., [...] diminution de l'absentéisme; meilleur rendement au travail*). [...]

C. Biomécanique et développement moteur

C2. Croissance et développement

C2.3 décrire des activités physiques appropriées à divers âges et stades de développement (*p. ex., [...] Les exercices de musculation à l'adolescence doivent être introduits graduellement sous la surveillance d'une ou d'un spécialiste et dans un environnement sécuritaire. [...]*). [...]

Leadership pour les activités récréatives et de vie active et saine, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (PLF4M)

B. Animation d'activités récréatives

B3. décrire des méthodes de prévention des blessures et de premiers soins nécessaires dans le contexte d'une variété d'activités ayant trait à une vie active et saine.

B3. Sécurité et prévention

B3.1 décrire les lignes directrices, les procédures à suivre et les plans de contingence qui contribuent à assurer sa sécurité et celle des autres (*p. ex., lignes directrices du conseil scolaire ou de la province, formulaire de consentement, les mesures de sécurité pour l'équipement de protection en cas d'incendie ou d'accident, les protections autour des poteaux de but*) pendant les activités s'inscrivant dans le cadre d'un mode de vie actif et sain.

B3.2 appliquer des procédures de sécurité préventives (*p. ex., accès à une trousse complète de premiers soins; marche à suivre en cas d'urgence ou d'incendie; évaluation des risques; vérification de l'état des lieux; utilisation de l'équipement de protection*) pendant diverses activités de vie active et saine.

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Lorsque vous planifiez une activité, vous devez mettre sur pied un plan d'intervention en cas d'urgence conforme aux lignes directrices du conseil scolaire en matière de gestion des risques ainsi qu'aux politiques et aux procédures de l'école en matière de sécurité. Que pouvez-vous faire de plus pour éviter les blessures lors d'une activité physique? »

Élève : « Nous pouvons également nous référer à une liste de contrôle en matière de sécurité avant de commencer l'activité. La liste de contrôle comprendrait des questions comme celles-ci : La supervision est-elle adéquate ou y a-t-il un instructeur qualifié pour diriger l'activité? L'espace et l'équipement dédiés à l'activité ont-ils été inspectés? Une trousse de premiers soins complète se trouve-t-elle à portée de main? Le plan d'intervention en cas d'urgence est-il en place? Les élèves peuvent-ils tous participer à l'activité, peu importe le niveau de leurs compétences? »

B3.3 décrire des habiletés qui permettent d'aider les autres dans des situations d'urgence pendant des activités de vie active et saine (*p. ex., traitement de blessures mineures; habiletés acquises lors d'un programme de secourisme menant à l'obtention d'un certificat [premiers soins, RCR, sauvetage, manipulation du défibrillateur externe automatisé]*).

Exemple de discussion

Enseignante ou enseignant : « Lorsque vous planifiez une activité, vous devez vous assurer que les procédures nécessaires sont en place pour garantir la sécurité des participants et des spectateurs. Des personnes qualifiées devraient superviser les activités, pour diminuer le risque de blessures, et des secouristes qualifiés devraient également être sur place pour que les urgences médicales soient prises en charge sans délai. [...]

ÉDUCATION TECHNOLOGIQUE, 9^e ET 10^e ANNÉE (2009) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2009)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité dans les cours d'éducation technologique » à la page 35 dans *Le curriculum de l'Ontario – Éducation technologique, 9^e et 10^e année, édition révisée, 2009*; et à la page 43 dans *Le curriculum de l'Ontario – Éducation technologique, 11^e et 12^e année, édition révisée, 2009* pour plus d'information à ce sujet.

9^e ET 10^e ANNÉE

Initiation à la technologie, 9^e année, cours ouvert (TIJ1O)

A. Fondements

- A3. déterminer la nécessité des mesures relatives à la santé et à la sécurité liées à divers milieux de travail.

Santé et sécurité

- A3.1 décrire les effets bénéfiques de l'amélioration des conditions de travail sur la santé et la sécurité des travailleurs en identifiant les principaux facteurs qui ont contribué à cette amélioration (*p. ex., reconnaissance de la pénibilité et des risques associés à l'exécution de certaines tâches ou à l'occupation de certains emplois; législation concernant le port d'équipement de protection individuelle; ajout de dispositifs de sécurité sur l'équipement de travail; formation des travailleurs concernant les matières dangereuses auxquelles ils sont exposés [formation sur le SIMDUT, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail]*).
- A3.2 dresser un inventaire de l'équipement de protection individuelle (*p. ex., protection de la tête, des yeux, des mains, des pieds; protection auditive, respiratoire*) utilisé dans divers milieux de travail [...]
- A3.3 déterminer la part de responsabilités qui incombe aux employeurs et aux employés pour ce qui est de la sécurité individuelle et collective sur différents lieux de travail [...]

B. Processus et applications

- B2. utiliser de manière sécuritaire les matériaux, les produits et l'équipement qui sont mis à sa disposition pour réaliser les projets.

Utilisation sécuritaire des matériaux, des produits et de l'équipement

- B2.1** utiliser les différents matériaux [...] de manière responsable (*p. ex., en sélectionnant le format adéquat pour les matériaux en feuille et en mesurant la quantité de produit nécessaire de manière à éviter les pertes; en suivant le mode d'emploi des produits; en mettant les déchets au rebut selon les règles prescrites*).
- B2.2** utiliser les instruments, les outils ou tout autre équipement indiqué (*p. ex., instrument de mesure; outil de traçage, de découpage, de perçage; table de coupe, établi*) pour exécuter les tâches requises et mettre en application les divers procédés de préparation des pièces, des matériaux ou des produits.
- B2.3** respecter les instructions et les consignes données au cours de démonstrations pour ce qui est de l'utilisation sécuritaire des outils, des machines ou des appareils (*p. ex., repérer les dispositifs de sécurité dont sont dotées les machines avant de les mettre en marche [garde de protection, écran, poussoir, interrupteur d'urgence, dispositif de fixation], porter l'équipement de protection individuelle indiqué pour la tâche, prendre la position adéquate devant l'équipement, dégager l'espace de travail*).
- B2.4** appliquer les règles de sécurité prescrites pour le travail en atelier (*p. ex., entretenir régulièrement les outils, les accessoires et les appareils utilisés, maintenir le poste de travail propre, porter une tenue vestimentaire appropriée, porter l'équipement de protection individuelle indiqué selon la tâche à accomplir*).

Coiffure et esthétique, 10^e année, cours ouvert (TXJ2O)

A. Fondements

- A3.** reconnaître la pertinence de la réglementation en matière de santé et de sécurité, et des pratiques en vigueur dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique.

Santé et sécurité

- A3.1** identifier des aspects de la réglementation applicable au secteur de la coiffure et de l'esthétique, ainsi que des programmes pertinents à ce secteur (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi favorisant un Ontario sans fumée [2006], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], programme Sensibilisation des jeunes au travail, produits et services du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail [CCHST]*).
- A3.2** décrire des pratiques de travail sécuritaires (*p. ex., travailler dans un environnement bien ventilé, porter des gants et des lunettes de sécurité, utiliser les listes de vérification du matériel*) et hygiéniques (*p. ex., se laver les mains fréquemment; manipuler correctement les produits; stériliser, nettoyer, ou désinfecter l'équipement et les surfaces*).
- A3.3** énoncer des risques pour la santé et la sécurité applicables au secteur de la coiffure et de l'esthétique (*p. ex., coupure, brûlure, électrocution, réaction allergique*).

B. Processus et applications

B3. adopter des pratiques conformes à la réglementation en matière de santé et de sécurité.

Prestation de services

B2.2 *utiliser les outils (p. ex., sèche-cheveux, trousse de manucure, rasoir) et les produits (p. ex., peroxyde, vernis, bougies) de façon sécuritaire.*

B2.3 effectuer les mesures et les calculs nécessaires [...] pour assurer l'usage efficace et sécuritaire des produits utilisés dans les salons de coiffure et les instituts de beauté.

Adoption de pratiques sanitaires et sécuritaires

B3.1 appliquer les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les salons de coiffure et les instituts de beauté (*p. ex., dosage, stockage et utilisation des produits chimiques; port de l'équipement de protection individuelle*) afin d'assurer son bien-être et celui de la clientèle.

B3.2 maintenir les conditions de santé et de sécurité des installations conformément aux normes de l'industrie (*p. ex., nettoyage des planchers et des postes de travail, rangement des produits et des accessoires, lavage des serviettes*).

B3.3 utiliser les méthodes appropriées pour désinfecter l'équipement et les surfaces (*p. ex., liquide désinfectant*), stériliser les instruments (*p. ex., autoclave*) et nettoyer les parties du corps en contact avec les germes pathogènes (*p. ex., produit antiseptique*).

B3.4 appliquer des principes ergonomiques (*p. ex., réglage approprié de l'équipement : tabouret, chaise hydraulique, chaise inclinée*) pour aider à garder une bonne posture tout en travaillant.

Hôtellerie et tourisme, 10^e année, cours ouvert (TFJ2O)

A. Fondements

A5. décrire des normes et des pratiques de travail sécuritaires en vigueur dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme.

Santé et sécurité

A5.1 décrire des normes de santé et de sécurité en vigueur dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., utilisation de l'équipement de protection individuelle, lieu de travail conforme aux règlements*).

A5.2 expliquer les risques courus par les clients de l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., accident de voyage, escroquerie, empoisonnement alimentaire*).

A5.3 décrire des mesures à suivre en cas d'accidents sur le lieu de travail (*p. ex., utiliser un extincteur; prodiguer les premiers soins, faire un appel d'urgence, remplir un rapport d'incident*).

B. Processus et applications

Préparation des mets

B1.7 entreposer les aliments en appliquant les procédés appropriés (*p. ex., contrôle de la température, prévention de brûlures de congélation, choix du contenant approprié*) et en respectant les normes professionnelles (*p. ex., Agence canadienne d'inspection des aliments [ACIA]; méthode premier entré, premier sorti [PEPS], date de péremption*).

B1.8 appliquer les mesures d'hygiène (*p. ex., se laver les mains, porter des gants, nettoyer les ustensiles de cuisine*) et de sécurité (*p. ex., respecter la relation temps-température, couvrir les lames du mélangeur électrique, garder le plancher libre de dangers*) lors du travail avec les aliments et l'équipement.

Service de table

B2.4 entretenir l'équipement et les installations de façon sécuritaire (*p. ex., affûter les couteaux, désinfecter les ustensiles et le poste de travail, vérifier les extincteurs, nettoyer le système de ventilation*).

Soins de santé, 10^e année, cours ouvert (TPJ2O)

A. Fondements

A4. reconnaître la pertinence de la réglementation en matière de santé et de sécurité, et des pratiques professionnelles en vigueur dans le secteur des soins de santé.

Santé et sécurité

A4.1 expliquer l'intention de la législation et des règlements en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail [CCHST]*).

A4.2 identifier des normes en vigueur concernant la préparation, la manutention et l'entreposage des aliments (*p. ex., en consultant le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*), les types de contaminants que ces normes visent à réduire ou à éliminer (*p. ex., bactérie, virus, parasite*) ainsi que les maladies qu'elles permettent de prévenir (*p. ex., salmonellose, listériose*).

B. Processus et applications

B1. appliquer de façon sécuritaire des règles d'hygiène ainsi que des gestes et des soins de base posés au quotidien dans le secteur des soins de santé.

Pratiques sécuritaires

B1.1 appliquer la technique indiquée de lavage des mains (*p. ex., lavage simple par action mécanique en utilisant de l'eau et un savon ordinaire; lavage hygiénique par friction en utilisant un produit désinfectant*) afin de prévenir les infections.

B1.2 utiliser des vêtements de protection, le matériel et l'équipement de façon sécuritaire afin de protéger les autres et soi-même contre les accidents et les blessures.

B1.3 utiliser de façon appropriée l'équipement de santé disponible pour mettre en pratique des soins de base (*p. ex., prendre la température à l'aide d'un thermomètre, mesurer le rythme cardiaque à l'aide d'un stéthoscope*).

B1.4 appliquer [...] les procédures de secourisme (*p. ex., réanimation cardiorespiratoire [RCR]; contrôle d'une hémorragie; traitement d'une entorse, d'une fracture, d'une brûlure, d'une obstruction des voies respiratoires, d'un choc anaphylactique*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

C2. décrire des types d'abus dont les enfants et les adolescents peuvent être victimes et le rôle de la société dans la prévention et le traitement de ces abus.

Enjeux sociétaux

C1.5 expliquer la nécessité des mesures sanitaires concernant la manipulation, l'entreposage et l'élimination du matériel de soins (*p. ex., prévention d'infections et de blessures, prévention de la contamination environnementale*).

Types d'abus et prévention

C2.1 décrire des types d'abus physique, émotionnel, verbal ou sexuel que peuvent subir les enfants et les adolescents (*p. ex., violence physique, intimidation, cyberintimidation, injure, humiliation, viol*).

C2.2 identifier des signes ou des indices d'abus (*p. ex., repli sur soi, isolement, agression, changement soudain de comportement*).

C2.3 identifier des services ou des programmes communautaires accessibles aux enfants et aux adolescents (*p. ex., Jeunesse, J'écoute; Programme d'aide préscolaire aux Autochtones; programme de thérapie pour enfants*).

C2.4 dégager les grandes lignes de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* [1990] qui établit les procédures visant à protéger les enfants des mauvais traitements et de la négligence.

Technologie agricole, forestière et paysagère, 10^e année, cours ouvert (THJ2O)

B. Processus et applications

B3. respecter les normes en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Santé et sécurité

B3.1 identifier les dangers pour la santé et la sécurité dans les industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., conditions météorologiques, produit toxique, équipement ne disposant pas de garde-corps*) et les normes de prévention (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B3.2 utiliser les vêtements et l'équipement de protection individuelle requis pour divers projets (*p. ex., cagoule, lunettes de sécurité, casque de sécurité, dispositif antichute*).

B3.3 utiliser de façon sécuritaire l'équipement et les matériaux (*p. ex., outils de jardinage, débroussailleuse, trayeuse*) lors d'activités en agriculture, foresterie et aménagement paysager (*p. ex., utilisation de pesticides, débusquage, entretien d'un terrain de golf*).

B3.4 entretenir les installations et l'équipement de façon sécuritaire (*p. ex., nettoyage de l'aire de travail, rangement de l'atelier, entretien d'une trayeuse, verrouillage des machines*).

Technologie des communications, 10^e année, cours ouvert (TGJ20)

A. Fondements

- A4. expliquer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation du matériel en usage dans le secteur de la technologie des communications ainsi que des aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

- A4.1 décrire les risques associés à l'utilisation de matériel en usage dans divers domaines d'application de la technologie des communications (*p. ex., blessure musculosquelettique survenue en transportant ou en installant du matériel d'éclairage, trouble de la vue causé par une exposition à une trop grande intensité lumineuse, chute de hauteur*).
- A4.2 identifier les principaux aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité se rapportant au secteur de la technologie des communications (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*) et les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

Réalisation de projets

- B2.2 utiliser de façon sécuritaire les appareils, les logiciels et les procédés de montage nécessaires à la réalisation du projet de communication [...]

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux éthiques

- C2.2 expliquer les risques liés à l'utilisation de la technologie des communications sur le plan de la protection de la vie privée, de la confidentialité et de la sécurité (*p. ex., vol d'identité, fraude bancaire*).

Technologie de la construction, 10^e année, cours ouvert (TCJ20)

A. Fondements

- A4. dégager la pertinence des règlements appliqués dans le secteur de la construction en matière de santé et de sécurité.

Outils et procédés d'assemblage

- A3.2 expliquer la fonction d'outils manuels (*p. ex., égoïne, marteau, tournevis, rabot*), d'outils à moteur portatifs (*p. ex., perceuse, ponceuse*) et de machines-outils (*p. ex., banc de scie, scie à ruban*) ainsi que la façon de les utiliser de manière responsable et sécuritaire (*p. ex., les inspecter avant d'en faire usage, les nettoyer et les ranger après usage*).

Santé et sécurité

- A4.1** décrire des dangers auxquels sont exposés les travailleurs de la construction (*p. ex., chute de hauteur, matières dangereuses, inhalation de poussières, projection de débris provenant des machines-outils*).
- A4.2** identifier des dispositifs et de l'équipement visant à minimiser les risques d'accident en construction (*p. ex., protège-lame dont est équipée la scie à table; équipement d'amarrage, équipement de protection individuelle*).
- A4.3** nommer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la construction (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., ministère du Travail de l'Ontario, Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

- B2.** appliquer les procédés de fabrication, d'assemblage et de finition pour réaliser des projets en toute sécurité.

Application des procédés de fabrication, d'assemblage et de finition

- B2.1** procéder par étapes à la fabrication des différentes pièces d'un ouvrage à réaliser en suivant la feuille de route (*p. ex., liste des matériaux et des outils pouvant être utilisés, énumération descriptive des opérations à exécuter, devis*) et en observant les consignes de sécurité.
- B2.3** procéder par étapes à l'assemblage des différentes pièces de l'ouvrage en se référant à la feuille de route fournie [...] et en observant les consignes de sécurité données.

Technologie du design, 10^e année, cours ouvert (TDJ20)

A. Fondements

- A5.** déterminer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation d'outils en usage dans le secteur de la technologie du design ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

- A5.1** décrire des règles de sécurité associées à la manipulation de divers outils (*p. ex., outils d'usinage, de formage, d'assemblage, de finition*) dans divers domaines d'application de la technologie du design (*p. ex., construction de systèmes, maquettes, prototypes*).
- A5.2** identifier des aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité se rapportant au secteur de la technologie du design (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*) et les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

Réalisation de projets

- B2.5** *utiliser de façon sécuritaire les outils et les procédés nécessaires à la création et à la fabrication de modèles et de prototypes [...]*
- B2.6** respecter les normes de santé et de sécurité régissant l'utilisation de l'équipement et la manutention des matériaux (*p. ex., s'assurer que les outils sont en bon état et bien réglés; porter l'équipement de protection : lunettes, gants, tablier; manipuler les outils et les matériaux avec prudence*).

Technologie de la fabrication, 10^e année, cours ouvert (TMJ2O)

A. Fondements

- A4.** dégager la pertinence des règlements appliqués en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur manufacturier.

Santé et sécurité

- A4.1** identifier les dangers auxquels sont exposés les travailleurs du secteur manufacturier (*p. ex., risques associés au maniement d'équipement motorisé, à la manutention de matériaux bruts et de produits en cours de fabrication, à l'utilisation de matières dangereuses, au travail dans des espaces restreints, aux émanations toxiques*).
- A4.2** identifier des mesures et de l'équipement permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers ou les usines de fabrication (*p. ex., formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail [consignes relatives aux machines, aux matériaux, aux matières dangereuses]; équipement de protection individuelle [protecteur d'oreille, gants, masque, lunettes et chaussures de sécurité]; extincteur, système de ventilation*).
- A4.3** identifier les organismes faisant autorité en matière de normes pour ce qui est de la conception et de la fabrication de biens de consommation (*p. ex., Conseil canadien des normes [CCN], Association canadienne de normalisation [CSA]*).
- A4.4** citer à l'appui de discussions sur la santé et la sécurité les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur manufacturier et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]; Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]; Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], Association pour la prévention des accidents industriels [APAI]*).

B. Processus et applications

- B2.** mettre en œuvre les procédés de fabrication et de contrôle nécessaires à la réalisation de projets en observant les consignes de sécurité s'y rattachant.

Réalisation de projets

- B1.3** rassembler, en fonction des besoins identifiés, l'information nécessaire à la réalisation du projet [...] incluant de l'information sur l'utilisation sécuritaire de matériel et d'équipement de travail (*p. ex., consignes d'utilisation d'un produit, instructions concernant le maniement d'un outil ou d'une machine-outil*).

Application sécuritaire des procédés de fabrication

B2.1 procéder par étapes à la fabrication de l'objet en se référant à son plan opérationnel et en observant les consignes de sécurité qui lui sont données, notamment les suivantes :

- préparer son poste de travail à chaque étape (*p. ex., nettoyer son établi ou ranger, avant de mettre en marche une machine, tout objet ou accessoire susceptible d'être happé par ses éléments en mouvement; disposer de façon ordonnée sur son plan de travail les instruments, outils et accessoires qui lui sont nécessaires*);
- suivre les instructions concernant l'utilisation des outils manuels (*p. ex., poinçon de traçage, scie à métaux*), des machines-outils (*p. ex., fraiseuse, scie à ruban, tour à métal*) et autre équipement (*p. ex., équipement de soudage*);
- porter l'équipement de protection individuelle indiqué pour la tâche à réaliser (*p. ex., protecteur d'oreille [serre-tête ou protège-tympan], gants, masque, lunettes de sécurité*).

Technologie des systèmes informatiques, 10^e année, cours ouvert (TEJ2O)

A. Fondements

A4. reconnaître la pertinence des pratiques de travail sécuritaires et de la réglementation en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés dans le secteur des systèmes informatiques.

Santé et sécurité

A4.2 décrire des pratiques de travail sécuritaires (*p. ex., mise à la terre, application de principes ergonomiques, protection des données personnelles*).

A4.3 expliquer les risques associés à l'usage d'Internet et du matériel informatique (*p. ex., vol d'identité ou de données personnelles, cyberintimidation, électrocution*).

A4.4 identifier des aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité se rapportant au secteur des systèmes informatiques (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*) et les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

Fabrication de circuits électroniques

B1.2 construire de façon sécuritaire un circuit électronique simple [...] à l'aide de composants élémentaires [...]

B1.3 construire de façon sécuritaire une interface permettant de connecter un ordinateur à un périphérique simple [...]

Technologie des transports, 10^e année, cours ouvert (TTJ2O)

A. Fondements

A4. expliquer la pertinence des règlements appliqués en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur des transports.

Aspects essentiels de l'industrie des transports

A1.2 décrire des innovations technologiques résultant de la recherche de solutions en matière de performance, d'efficacité énergétique, de sécurité, de confort ou de conduite de divers types de véhicules (*p. ex., [...] coussin de sécurité gonflable [...]*).

Santé et sécurité

A4.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens lors de l'entretien et de la réparation de véhicules (*p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation de machinerie lourde et d'outils mécaniques; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables; émanation toxique*).

A4.2 décrire des mesures et de l'équipement permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (*p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consignes relatives aux matières dangereuses, aux machines]; équipement de protection individuelle dont les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur*).

A4.3 nommer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

B2. utiliser de manière sécuritaire l'équipement mis à sa disposition pour effectuer des travaux d'inspection et d'entretien.

B3. appliquer les procédures d'entretien des principaux composants d'un véhicule en suivant les recommandations des fabricants et en observant les consignes de sécurité.

Utilisation sécuritaire de l'équipement

B2.1 utiliser, de manière sécuritaire, l'équipement de base permettant d'effectuer l'inspection et l'entretien des véhicules (*p. ex., instrument de mesure [clé dynamométrique, manomètre]; outil manuel et outil mécanique [cliquet réversible, clé à percussion]; autre équipement [machine à changer les pneus, équilibreuse, cric, monte-charge, grue hydraulique]*).

B2.2 utiliser, de manière sécuritaire, les outils appropriés en prêtant une attention particulière aux exigences se rattachant à leurs dimensions et à leur capacité (*p. ex., douilles avec prise de 1/4 po, 3/8 po ou 1/2 po, cric et chandelle ayant une capacité de levage et de soutien adéquate*) et à la tâche à accomplir (*p. ex., utiliser un burin pour couper un rivet, utiliser un tournevis pour enlever ou poser des vis*).

Procédures d'entretien de composants d'un véhicule

B3.1 appliquer une variété de procédures d'entretien d'un moteur [...] en utilisant les outils manuels et les machines-outils appropriés et en observant les consignes de sécurité applicables.

B3.2 appliquer les techniques de réglage et d'entretien de divers composants d'un véhicule [...] en se référant au guide d'utilisation et en observant les consignes de sécurité applicables.

B3.4 appliquer la marche à suivre pour préparer un véhicule pour l'hivernage [...] en observant les consignes de sécurité applicables.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.2 expliquer les dangers affectant la sécurité dans le secteur des transports (*p. ex., somnolence au volant [manque de sommeil, consommation d'alcool, prise de certains médicaments]; usage du téléphone cellulaire; excès de vitesse; manque d'entretien du véhicule*).

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

Coiffure et esthétique, 11^e année, cours préemploi (TXJ3E)

A. Fondements

A3. décrire des règlements en matière de santé et de sécurité et des pratiques de travail sécuritaires applicables au secteur de la coiffure et de l'esthétique.

Santé et sécurité

A3.1 identifier les principaux règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant au secteur de la coiffure et de l'esthétique (*p. ex., Loi sur les aliments et drogues [1985], Règlement sur les cosmétiques, Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*), ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A3.2 décrire des pratiques de travail sécuritaires (*p. ex., travailler dans un environnement bien ventilé, porter des gants et des lunettes de sécurité, porter une tenue vestimentaire appropriée*) et hygiéniques (*p. ex., se laver fréquemment les mains; manipuler correctement les produits; nettoyer et désinfecter le matériel et les surfaces; stériliser les instruments*).

A3.4 expliquer l'importance du maintien de conditions sécuritaires pour l'usage du matériel (*p. ex., vérification de l'appareillage laser et haute fréquence*).

A3.5 décrire les techniques et les procédures de secourisme essentielles dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique (*p. ex., premiers soins en cas de coupures, de brûlures, d'électrocution et de réactions allergiques*).

B. Processus et applications

B3. adopter des pratiques conformes à la réglementation en matière de santé et de sécurité.

Adoption de pratiques sanitaires et sécuritaires

B3.1 appliquer les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les salons de coiffure et les instituts de beauté (*p. ex., dosage, stockage et utilisation des produits chimiques; port de l'équipement de protection individuelle*) afin d'assurer son bien-être et celui de la clientèle.

B3.2 maintenir les conditions de santé et de sécurité des installations conformément aux normes de l'industrie (*p. ex., nettoyage des planchers et des postes de travail, rangement des produits et des accessoires, lavage des serviettes*).

- B3.3** utiliser les méthodes appropriées pour nettoyer et désinfecter l'équipement (*p. ex., liquide désinfectant, rayons ultraviolets*) et les parties du corps en contact avec les germes pathogènes (*p. ex., produit antiseptique*), ainsi que pour stériliser les instruments (*p. ex., traitement thermique ou chimique, ionisation, autoclave*).
- B3.4** appliquer des principes ergonomiques (*p. ex., réglage approprié de l'équipement : tabouret, chaise hydraulique, chaise inclinée*) pour aider à garder une bonne posture tout en travaillant.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Métiers spécialisés et formation

- C2.5** décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique.

Coiffure et esthétique, 12^e année, cours préemploi (TXJ4E)

A. Fondements

- A3.** décrire les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique.

Santé et sécurité

- A3.1** décrire dans les grandes lignes les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique (*p. ex., Loi sur les aliments et drogues [1985], Règlement sur les cosmétiques, Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi favorisant un Ontario sans fumée [2006]*).
- A3.2** expliquer les méthodes de travail appropriées du point de vue de la santé et de la sécurité lors de la prestation de services de coiffure et d'esthétique (*p. ex., manutention de l'équipement, prévention des risques d'empoisonnement*).
- A3.4** interpréter les mises en garde des produits et de l'équipement utilisés dans un salon de coiffure ou un institut de beauté (*p. ex., symboles du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

B. Processus et applications

- B3.** adopter les pratiques nécessaires pour créer un environnement sain et sécuritaire.

Adoption de pratiques sanitaires et sécuritaires

- B3.1** appliquer en tout temps les méthodes de travail appropriées en matière de santé et de sécurité lors de la prestation d'un service de coiffure et d'esthétique (*p. ex., désinfection des appareils, stérilisation des instruments, manipulation appropriée de l'équipement, prise en considération des allergies de la clientèle et des contre-indications des produits*).
- B3.2** corriger dans son milieu de travail des situations qui présentent des risques ou des dangers pour la santé et la sécurité (*p. ex., rallonge électrique, fuite d'eau, entreposage des produits chimiques, ventilation des pièces, contact avec des fluides organiques, infection de la peau, manipulation des aiguilles*).

B3.4 identifier les facteurs de stress physique (*p. ex., rester debout de façon prolongée, être en contact avec des produits chimiques*) et de stress mental (*p. ex., horaire irrégulier, travail en soirée et en fin de semaine, contrainte de temps*) et les façons de les traiter.

HÔTELLERIE ET TOURISME

Hôtellerie et tourisme, 11^e année, cours précollégial (TFJ3C)

A. Fondements

A5. décrire des pratiques de travail sécuritaires en tenant compte des normes et des règlements applicables aux métiers spécialisés dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme.

Santé et sécurité

- A5.1** identifier les organismes qui régissent l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., Alliance ontarienne pour la sécurité dans le secteur du service, Association de l'industrie touristique du Canada [AITC], Association canadienne de normalisation [CSA]*).
- A5.2** identifier les lois et les principaux règlements en matière de santé et de sécurité applicables à l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., Loi sur la protection et la promotion de la santé [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*), ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A5.3** expliquer des risques en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail dans le secteur de la restauration (*p. ex., empoisonnement, chute, brûlure*).
- A5.4** indiquer les causes (*p. ex., salmonelle, virus de Norwalk, Escherichia coli*), les facteurs de propagation (*p. ex., manque d'hygiène, non-respect des températures de conservation recommandées, cuisson incomplète*) et les symptômes (*p. ex., nausée, crampe, fièvre*) de maladies d'origine alimentaire.
- A5.5** décrire des pratiques sécuritaires pour installer, utiliser et entretenir le matériel utilisé dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., plier les genoux pour lever un poids lourd, placer une pancarte indiquant que le plancher est mouillé*).
- A5.6** décrire des situations d'urgence (*p. ex., vol, incendie, électrocution, crise cardiaque*) qui peuvent se présenter dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme, et les actions requises dans chacun des cas afin d'assurer la sécurité des personnes et des installations (*p. ex., exécution d'un plan d'évacuation, utilisation de gicleurs, mise hors tension des machines, activation des systèmes de protection, utilisation d'un défibrillateur*).

B. Processus et applications

Préparation des mets

B1.3 appliquer les mesures d'hygiène (*p. ex., se laver les mains, porter des gants, nettoyer les ustensiles de cuisine*) et de sécurité (*p. ex., respecter la relation temps-température, couvrir les lames du mélangeur électrique, garder le plancher libre de dangers*) lors du travail avec les aliments et l'équipement.

Réalisation d'événements

B3.3 entretenir les outils, autre équipement et les installations de façon sécuritaire (*p. ex., affûter les couteaux, désinfecter le plan de travail et les ustensiles, vérifier les extincteurs, nettoyer le système de ventilation*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

C2.8 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir en hôtellerie et tourisme.

Hôtellerie et tourisme, 11^e année, cours préemploi (TFJ3E)

A. Fondements

A5. décrire des pratiques de travail tenant compte des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans la restauration.

Santé et sécurité

A5.2 identifier les lois et les principaux règlements en matière de santé et de sécurité dans le secteur de la restauration (*p. ex., Loi sur la protection et la promotion de la santé [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], règlements municipaux, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*) ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A5.3 décrire des risques en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail dans le secteur de la restauration (*p. ex., empoisonnement, chute, brûlure, accident provoqué par la fatigue*).

A5.4 décrire les installations et l'équipement requis selon la législation en matière de santé et de sécurité dans le secteur de la restauration (*p. ex., douche oculaire, détecteur de fumée et de monoxyde de carbone, gicleur, ventilation*).

A5.5 décrire des pratiques sécuritaires pour installer, utiliser et entretenir le matériel utilisé dans le secteur de la restauration (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle tels un tablier, des gants et un couvre-chef*).

A5.6 décrire les procédures d'urgence sur le lieu de travail (*p. ex., route à suivre en cas d'évacuation, premiers soins, personne-ressource à appeler en cas d'urgence*).

B. Processus et applications

B2. utiliser de façon sécuritaire l'équipement en usage dans le secteur de la restauration.

Utilisation de l'équipement

B2.2 entretenir les outils, autre équipement et les installations de façon sécuritaire (*p. ex., affûter les couteaux, désinfecter le plan de travail, vérifier les extincteurs, effectuer le rangement de la salle à manger, nettoyer le système de ventilation*).

B2.3 appliquer les mesures d'hygiène (*p. ex., se laver les mains, porter des gants, nettoyer les ustensiles de cuisine*) et de sécurité (*p. ex., respecter la relation temps-température, couvrir les lames du mélangeur électrique, garder le plancher libre de dangers*) lors du travail avec les aliments et l'équipement.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Métiers spécialisés et formation

C2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la restauration.

Hôtellerie et tourisme, 12^e année, cours précollégial (TFJ4C)

A. Fondements

A5. décrire dans les grandes lignes le rôle des normes et des règlements applicables aux métiers spécialisés dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme.

Santé et sécurité

A5.1 identifier des normes qui régissent le secteur de la restauration (*p. ex., contrôle de la température de conservation des aliments, entretien de l'équipement, environnement sans fumée*).

A5.2 expliquer les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité et qui s'appliquent aux secteurs de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les dangers qui menacent leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail; la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997] leur assure des indemnités, des soins ou des services en cas de blessures sur leur lieu de travail*) ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail [CCHST]*).

A5.3 décrire les procédures à suivre lors de la planification et de la mise en œuvre d'activités hôtelière ou touristique pour garantir la santé et la sécurité des personnes (*p. ex., respecter l'effectif maximum d'une salle, maintenir les accès ouverts, prévoir des trousse de premiers soins ou des ambulanciers paramédicaux*).

A5.4 décrire des politiques d'entreprise permettant de minimiser les risques d'accident sur le lieu de travail (*p. ex., formation du personnel, port obligatoire de l'équipement de protection individuelle, entretien des extincteurs, plan d'évacuation*).

A5.5 élaborer des pratiques individuelles pour éviter les blessures possibles et assurer le bien-être de la clientèle et des employés de l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., identification de l'équipement de protection requis, organisation du plan de travail, service responsable des boissons alcoolisées*).

Hôtellerie et tourisme, 12^e année, cours préemploi (TFJ4E)

A. Fondements

A3. décrire des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans le secteur de la restauration.

Santé et sécurité

A3.1 identifier les organismes qui font autorité en matière de normes régissant l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., Alliance ontarienne pour la sécurité dans le secteur du service, Association canadienne de normalisation [CSA], Organisation internationale de normalisation [ISO]*).

A3.2 expliquer les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité et qui s'appliquent aux secteurs de l'hôtellerie et du tourisme (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les dangers qui menacent leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail; la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997] leur assure des indemnités, des soins ou des services en cas de blessures sur leur lieu de travail*) ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A3.3 indiquer les causes (*p. ex., salmonelle, virus de Norwalk, Escherichia coli*), les facteurs de propagation (*p. ex., manque d'hygiène, non-respect des températures de conservation recommandées, cuisson incomplète*) et les symptômes (*p. ex., nausée, crampes, fièvre*) de maladies d'origine alimentaire.

A3.4 expliquer l'importance des normes d'hygiène et de présentation personnelle (*p. ex., propreté du corps et des vêtements, respect du code vestimentaire*) dans le secteur de la restauration.

A3.5 décrire des politiques d'entreprise en matière de santé et de sécurité (*p. ex., formation du personnel, port obligatoire de l'équipement de protection individuelle, mise à jour régulière de la trousse de premiers soins*) applicables à diverses situations d'urgence (*p. ex., indigestion, incendie, chute, crise cardiaque*).

A3.6 élaborer des pratiques permettant d'assurer la santé et la sécurité du personnel et des clients du secteur de la restauration (*p. ex., vérification des aliments, affichage du plan d'évacuation en cas d'incendie, toilettes séparées pour les employés et les clients*).

SOINS DE SANTÉ

Soins de santé, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TPJ3M)

A. Fondements

A4. expliquer des méthodes de prévention et de traitement des maladies.

A5. expliquer les éléments de la législation régissant la santé et la sécurité dans le secteur des soins de santé.

Prévention et traitement des maladies

- A4.3** identifier des maladies causées par des conditions insalubres ou des pratiques dangereuses comme la manutention ou la mise au rebut inappropriées d'instruments, d'appareils ou de matériel de soins (*p. ex., infection nosocomiale suite à la contamination d'équipement ou de matériel médical*).
- A4.4** décrire les éléments de la chaîne d'infection (*p. ex., source, agent, hôte*) et des précautions à prendre pour prévenir les infections (*p. ex., lavage des mains; port de gants, d'un masque et d'une blouse; stérilisation; disposition sécuritaire d'instruments et de matériel de soins*).

Santé et sécurité

- A5.2** décrire des éléments clés de la législation concernant la santé et la sécurité au travail pour les intervenants du secteur des soins de santé, ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A5.3** déterminer les objectifs des normes en vigueur concernant la préparation, la manutention et l'entreposage des aliments (*p. ex., réduire ou éliminer des contaminants [bactérie, virus, parasite], prévenir les intoxications alimentaires*).

B. Processus et applications

- B1.** utiliser de façon sécuritaire l'équipement et le matériel de soins.

Utilisation d'équipement et de matériel

- B1.1** utiliser de façon appropriée et sécuritaire (*p. ex., à l'aide de simulations*) des instruments (*p. ex., pince, thermomètre, sphygmomanomètre*), autre équipement (*p. ex., levée Hoyer, perfuseur, microscope*) et du matériel de soins (*p. ex., pansement, ruban chirurgical, gants*).
- B1.2** désinfecter les appareils, le matériel et les surfaces (*p. ex., plancher, mur, comptoir, poignée de porte*) en appliquant les procédures normalisées de l'asepsie médicale afin de prévenir la transmission des germes.
- B1.3** observer les règles de sécurité prescrites pour préparer, nettoyer et entreposer des instruments et du matériel de soins (*p. ex., vérifier le bon fonctionnement des instruments avant usage, nettoyer le coupe-comprimé avant et après usage, préparer les instruments pour l'autoclavage*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

- C2.** évaluer l'impact des activités du secteur des soins de santé sur l'environnement ainsi que les façons de minimiser leurs effets nuisibles.

Impact environnemental

- C2.2** décrire des méthodes sécuritaires de manutention, d'entreposage et d'élimination des déchets dangereux (*p. ex., utilisation de contenants rigides pour les objets pointus ou tranchants, emballage double, étiquetage approprié, incinération*).

Carrière et formation

C3.4 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur des soins de santé.

Soins de santé, 11^e année, cours précollégial (TPJ3C)

A. Fondements

- A4.** décrire des méthodes de prévention et de traitement de la maladie.
- A5.** décrire les éléments clés de la législation régissant la santé et la sécurité dans le secteur des soins de santé.

Prévention et traitement des maladies

- A4.3** identifier des maladies causées par des conditions insalubres ou des pratiques dangereuses comme la manutention ou la mise au rebut inappropriées d'instruments, d'autres types d'équipement ou de matériel de soins (*p. ex., infection nosocomiale suite à la contamination d'équipement ou de matériel médical*).
- A4.4** décrire les éléments de la chaîne d'infection (*p. ex., source, agent, hôte*) et des précautions à prendre pour prévenir les infections (*p. ex., lavage des mains; port de gants, d'un masque et d'une blouse; stérilisation; disposition sécuritaire d'instruments et de matériel de soins*).

Santé et sécurité

- A5.2** décrire des éléments clés de la législation concernant la santé et la sécurité au travail pour les intervenants du secteur des soins de santé, ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A5.3** identifier des normes en vigueur concernant la préparation, la manutention, l'entreposage et la mise au rebut sécuritaires des aliments (*p. ex., en consultant le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*), les types de contaminants que ces normes visent à réduire ou à éliminer (*p. ex., bactérie, virus, parasite*) ainsi que les intoxications alimentaires qu'elles permettent de prévenir (*p. ex., salmonellose, listériose, hépatites A et B, toxoplasmose*).

B. Processus et applications

- B1.** utiliser de façon sécuritaire l'équipement et le matériel de soins.

Utilisation de l'équipement et du matériel

- B1.1** utiliser de façon appropriée et sécuritaire, en situation simulée, des instruments, des appareils et du matériel de soins (*p. ex., pince, thermomètre, sphymomanomètre; appareil de lavage, perfuseur, microscope; pansement, ruban chirurgical, gants*).
- B1.2** appliquer, afin de prévenir les infections, les procédures de base de nettoyage et de désinfection de l'équipement et du matériel de soins de même que des procédures d'entretien des surfaces comme les planchers, murs, comptoirs et poignées de porte (*p. ex., frottage avec un détergent et rinçage avec de l'eau; immersion dans un détergent selon le dosage indiqué et séchage*).

B1.3 observer les règles de sécurité prescrites pour préparer, nettoyer et entreposer des instruments et des appareils (*p. ex., calibrer correctement le sphygmomanomètre avant usage, stériliser les instruments, nettoyer le coupe-comprimé avant et après usage*).

Démonstration des habiletés techniques

B2.2 appliquer la technique indiquée de lavage des mains (*p. ex., lavage simple par action mécanique en utilisant de l'eau et un savon ordinaire; lavage hygiénique par friction en utilisant un produit désinfectant*) afin de prévenir les infections.

B2.3 appliquer des techniques ergonomiques de base pour lever, déplacer ou aider une personne à utiliser des béquilles ou un déambulateur.

B2.5 appliquer les mesures de santé et de sécurité liées aux mécanismes corporels (*p. ex., utilisation des points d'appui du corps pour lever des charges, bonne posture du corps*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.4 décrire les caractéristiques d'une pratique professionnelle exemplaire, conforme au respect des droits de la personne, dans le contexte multiculturel canadien (*p. ex., comportement éthique, respect de la confidentialité et de la vie privée, respect de la culture et de la diversité religieuse*).

Impact environnemental

C2.2 analyser l'impact que pourrait avoir sur la société et l'environnement une gestion déficiente des déchets dangereux provenant des établissements de santé (*p. ex., blessure, infection [...]*).

C2.3 décrire des méthodes et des pratiques sécuritaires de manutention, d'entreposage et d'élimination de déchets dangereux et de matériel de soins (*p. ex., utilisation de contenants pour objets pointus ou tranchants, emballage double, étiquetage approprié, incinération*).

Carrière et formation

C3.7 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur des soins de santé.

Soins de santé, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TPJ4M)

A. Fondements

A3. déterminer le mécanisme de transmission des maladies et les moyens d'enrayer leur propagation.

A4. expliquer les éléments de la législation régissant la santé et la sécurité dans le secteur des soins de santé.

Prévention et transmission des maladies

A3.2 expliquer le processus de transmission des maladies (*p. ex., chaîne d'infection*) et le rôle des pourvoyeurs de soins dans la prévention de la transmission des agents infectieux (*p. ex., application de mesures de contrôle et de prévention comme le lavage des mains, la stérilisation des instruments, la désinfection de l'équipement, l'entretien des surfaces*).

A3.4 identifier des moyens de lutte contre les épidémies (*p. ex., [...] port d'équipement de protection individuelle adapté [...]*).

Santé et sécurité

A4.2 décrire des dangers auxquels sont exposés les travailleurs du secteur des soins de santé (*p. ex., danger biologique [déchet biomédical infectieux], chimique [produit chimique liquide, solide ou gazeux], et physique [rayons X, objet pointu ou tranchant]*) et les lois et règlements s'y rattachant (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

A4.3 identifier des contraintes associées à l'occupation d'un emploi dans le secteur des soins de santé (*p. ex., longues journées de travail, longues heures debout, levage et transport des patients*) et les risques professionnels s'y rattachant.

B. Processus et applications

Utilisation d'équipement et de matériel

B1.1 utiliser de façon sécuritaire des instruments, des appareils et du matériel de soins (*p. ex., pince, thermomètre, sphymomanomètre; microscope optique, étuve à air chaud, autoclave pour stérilisation à vapeur, centrifugeuse, étuve à culture; pansement stérile, ruban chirurgical, gants*).

B1.2 appliquer les procédures normalisées de manutention, de nettoyage et d'entreposage des instruments, d'autres types d'équipement et du matériel de soins (*p. ex., règles d'hygiène et d'asepsie médicale et chirurgicale lors de la manutention d'instruments tels le thermomètre et le stéthoscope*).

Application de techniques et de procédures

B2.2 suivre les recommandations relatives à l'élimination d'agents pathogènes (*p. ex., lavage des mains, port de gants, utilisation de contenants sécuritaires pour les déchets biologiques, manutention sécuritaire de linge contaminé*).

B2.3 faire la démonstration des précautions à prendre (*p. ex., par l'entremise d'un jeu de rôle et à l'aide de produits simulés*) pour manipuler des liquides organiques (*p. ex., produit sanguin, liquide biologique*) et du matériel contaminé par ces substances (*p. ex., linge, literie, vêtements*).

B2.4 exécuter, en situation simulée, des procédures de manutention de prélèvements et d'administration de médicaments conformes aux normes établies dans le secteur des soins de santé (*p. ex., recueillir, étiqueter et acheminer de façon sécuritaire des prélèvements afin d'empêcher leur dégradation ou leur contamination; administrer des médicaments selon les principes suivants : bon médicament, bon patient, bon moment, bonne dose, bonne voie, bonne modalité d'administration*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.6 identifier les étapes à suivre pour rapporter une faute professionnelle à un organisme d'autoréglementation de la profession médicale (*p. ex., College of Physicians and Surgeons of Ontario, Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, Royal College of Dental Surgeons of Ontario*) et les conséquences possibles de ce genre d'action (*p. ex., suspension, perte de licence, participation obligatoire à un cours de perfectionnement*).

Impact environnemental

C2.2 décrire les lois et les règlements applicables à l'élimination des déchets (*p. ex.*, Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] pour les précautions à prendre relatives aux liquides organiques; Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires [1997] pour la gestion des déchets radioactifs; SIMDUT pour les matières dangereuses).

Soins de santé, 12^e année, cours précollégial (TPJ4C)

A. Fondements

A4. décrire les éléments clés de la législation régissant la santé et la sécurité dans le secteur des soins de santé.

Prévention et transmission des maladies

A3.2 décrire le processus de transmission des maladies (*p. ex.*, chaîne d'infection) et le rôle des pourvoyeurs de soins dans la prévention de la transmission des agents infectieux (*p. ex.*, application de mesures de contrôle et de prévention comme le lavage des mains, la stérilisation des instruments, la désinfection de l'équipement, l'entretien des locaux).

Santé et sécurité

A4.1 dégager les éléments clés de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* [1991].

A4.2 décrire des dangers auxquels sont exposés les travailleurs du secteur des soins de santé (*p. ex.*, danger biologique [déchet biomédical infectieux], chimique [produit chimique liquide, solide ou gazeux], et physique [rayons X, objet pointu ou tranchant]) et les lois et règlements s'y rattachant (*p. ex.*, Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* [SIMDUT]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex.*, *Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* [CCHST]).

A4.3 identifier des contraintes associées à l'occupation d'un emploi dans le secteur des soins de santé (*p. ex.*, longues journées de travail, longues heures debout, levage et transport des patients) et les risques professionnels s'y rattachant.

B. Processus et applications

B1. utiliser de façon appropriée et sécuritaire l'équipement et le matériel de soins.

Utilisation d'équipement et de matériel

B1.1 utiliser de façon sécuritaire des instruments, des appareils et du matériel de soins (*p. ex.*, pince, thermomètre, sphygmomanomètre; microscope optique, étuve à air chaud, autoclave pour stérilisation à vapeur, centrifugeuse, étuve à culture; pansement stérile, ruban chirurgical, gants).

B1.2 appliquer les procédures normalisées de manutention, de nettoyage et d'entreposage des instruments, d'autres types d'équipement et du matériel de soins (*p. ex.*, règles d'hygiène et d'asepsie médicale et chirurgicale lors de la manutention d'instruments tels le thermomètre et le stéthoscope).

Application de techniques et de procédures

- B2.1** démontrer [...] des procédures de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire [RCR] (*p. ex., gestion d'une scène d'urgence; contrôle d'une hémorragie; traitement d'une entorse, d'une fracture, d'une brûlure, d'une obstruction des voies respiratoires, d'un choc anaphylactique*).
- B2.2** appliquer des recommandations relatives à l'élimination d'agents pathogènes (*p. ex., lavage des mains, port de gants, utilisation de contenants sécuritaires pour les déchets biologiques, manutention sécuritaire de linge contaminé*).
- B2.3** démontrer des précautions à prendre [...] pour manipuler des liquides organiques (*p. ex., produit sanguin, liquide biologique*) et du matériel contaminé par ces substances (*p. ex., linge, literie, vêtements*).
- B2.4** exécuter, en situation simulée, des procédures de manutention de prélèvements et d'administration de médicaments conformes aux normes établies dans le secteur des soins de santé (*p. ex., recueillir, étiqueter et acheminer de façon sécuritaire des prélèvements afin d'empêcher leur dégradation ou leur contamination; administrer des médicaments selon les principes suivants : bon médicament, bon patient, bon moment, bonne dose, bonne voie, bonne modalité d'administration*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

- C1.5** identifier les étapes à suivre pour rapporter une faute professionnelle à un organisme d'autoréglementation de la profession médicale (*p. ex., College of Physicians and Surgeons of Ontario, Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, Royal College of Dental Surgeons of Ontario*) et les conséquences possibles de ce genre d'action (*p. ex., suspension, perte de licence, participation obligatoire à un cours de perfectionnement*).

Impact environnemental

- C2.1** analyser des questions environnementales de gestion des produits provenant du secteur des soins de santé (*p. ex., mise au rebut [incinération, décharge] ou retraitement du matériel médical à usage unique, surveillance et recherche concernant la présence de traces de produits pharmaceutiques dans les eaux de surface et évaluation des risques s'y rattachant*).
- C2.2** décrire les lois et les règlements applicables à l'élimination des déchets (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] pour les précautions à prendre relatives aux liquides organiques; Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires [1997] pour l'élimination des substances radioactives, SIMDUT pour les matières dangereuses*).

Soins de santé : Services de soutien, 12^e année, cours préemploi (TPJ4E)

A. Fondements

- A5.** identifier les lois, les règlements et les normes de santé et de sécurité qui sont appliquées dans le secteur des soins de santé.

Prévention et traitement des maladies

A3.1 identifier les composantes de la chaîne d'infection (*p. ex., source, mode de transmission, hôte*) et le rôle des pourvoyeurs de soins de santé dans la prévention des infections.

Santé et sécurité

A5.1 identifier les éléments clés de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* [1991] et d'autres législations ou normes s'y rattachant (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

A5.2 identifier des normes en vigueur concernant la préparation, la manutention, l'entreposage et la mise au rebut sécuritaires des aliments (*p. ex., en consultant le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*), les types de contaminants que ces normes visent à réduire ou à éliminer (*p. ex., bactérie, virus, parasite*) ainsi que les maladies qu'elles permettent de prévenir (*p. ex., salmonellose, listériose*).

B. Processus et applications

B1. utiliser de façon appropriée et sécuritaire l'équipement et le matériel de soins.

Utilisation d'équipement et de matériel

B1.1 identifier des maladies pouvant se déclarer à la suite de la manutention ou de la mise au rebut inappropriées d'instruments, d'autres types d'équipement ou de matériel de soins (*p. ex., infection nosocomiale suite à la contamination d'équipement ou de matériel médical*).

B1.2 utiliser de façon appropriée et sécuritaire les instruments, les appareils et le matériel de soins qui est mis à sa disposition (*p. ex., pince, tige de soluté, pansement, barre de sécurité, fauteuil roulant*).

B1.3 appliquer de façon systématique les procédures sécuritaires de manutention, de nettoyage et d'entreposage des instruments, d'autres types d'équipement et du matériel de soins (*p. ex., suivre les règles d'une asepsie médicale lors de la manutention d'instruments comme le stéthoscope et le thermomètre*).

Application de pratiques et de procédures

B2.1 appliquer la technique indiquée de lavage des mains (*p. ex., lavage simple par action mécanique en utilisant de l'eau et un savon ordinaire; lavage hygiénique par friction en utilisant un produit désinfectant*) afin de prévenir les infections.

B2.3 appliquer des techniques ergonomiques de base pour lever, déplacer ou aider une personne à utiliser des béquilles ou un déambulateur.

B2.4 appliquer des techniques ergonomiques de déplacement du corps (*p. ex., plier les genoux au lieu de se pencher pour ramasser ou soulever un objet, tourner tout le corps et non seulement le tronc*) permettant de réduire les risques physiques associés à l'administration de services de soutien à des patients (*p. ex., chute, hernie, lésion des muscles ou des articulations, courbature*).

B2.5 démontrer, dans un environnement simulé et une situation donnée (*p. ex., nettoyage d'une chambre d'isolement, élimination de liquides organiques comme le sang et l'urine*), des habiletés liées à la prévention des infections (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle comme des gants, un masque et une blouse de laboratoire*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Déchets et impact social et environnemental

- C2.1** décrire différents types de déchets devant être gérés dans les établissements de santé (*p. ex., déchet biomédical, déchet anatomique, déchet cytotoxique*) ainsi que l'impact que pourrait avoir sur la société et l'environnement une gestion déficiente des déchets dangereux provenant des établissements de santé (*p. ex., blessure, infection [...]*).
- C2.2** décrire des pratiques sécuritaires de manutention, d'entreposage et d'élimination de produits dangereux et de matériel de soins (*p. ex., utilisation de contenants pour objets pointus ou tranchants, emballage double, étiquetage approprié, incinération*).

Soins de santé des enfants et des personnes âgées, 12^e année, cours précollégial (TOJ4C)

A. Fondements

Prévention des maladies

- A2.2** expliquer les règles d'hygiène à respecter pour assurer le bien-être quotidien des enfants et des personnes âgées et prévenir la maladie (*p. ex., lavage des mains, soins de propreté lors de chaque changement de couche et mise au rebut des couches, changement du linge et des vêtements mouillés ou souillés, entretien des surfaces dans la salle de bain et la cuisine*).

Santé et sécurité

- A5.2** dégager des éléments clés de la législation sur la santé et la sécurité des enfants et des personnes âgées (*p. ex., Loi sur les garderies [1990], Loi sur les soins de longue durée [1994], Loi sur les services à l'enfance et à la famille [1990]*).

B. Processus et applications

Démonstration d'habiletés en matière de soins

- B3.3** démontrer, en situation simulée, l'utilisation correcte de dispositifs de sécurité ou d'appareils et accessoires fonctionnels pour enfants ou personnes âgées (*p. ex., chaise haute, barrière de sécurité, barre d'appui, canne, déambulateur, fauteuil roulant*).

TECHNOLOGIE AGRICOLE, FORESTIÈRE ET PAYSAGÈRE

Technologie agricole, forestière et paysagère, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (THJ3M)

A. Fondements

Aspect de la réalisation de projets

- A3.2** identifier des concepts et des principes fondamentaux (*p. ex., [...] sécurité*) en expliquant les raisons pour lesquelles on leur accorde de l'importance lors de la réalisation d'un projet.

Organisations, règlements et concepts économiques

A4.2 identifier les domaines d'intervention des lois et des règlements en matière de santé et de sécurité relatives aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., inspection du lait, inspection de la viande, salubrité des lieux, normes de sécurité concernant l'utilisation de l'équipement*).

Matériaux, équipements et procédés

A5.2 décrire différents traitements et applications des matériaux servant à réaliser divers projets, de même que des précautions à prendre pour en limiter les effets nuisibles sur la santé et la sécurité des travailleurs et sur l'environnement (*p. ex., utilisation de masques et de filtres*).

B. Processus et applications

B4. appliquer les règles en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Santé et sécurité

B4.1 identifier des sources d'information portant sur les dangers en milieu de travail et sur les méthodes visant à les éviter (*p. ex., Passeport sécurité, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

B4.2 dégager les éléments clés des lois et des règlements en matière de santé et de sécurité se rapportant aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], règlements locaux, règlements sur la prévention des incendies*).

B4.3 porter les vêtements et l'équipement de protection individuelle requis pour une variété d'applications agricoles, forestières et paysagères (*p. ex., lunettes et casque de sécurité, protection des mains et des pieds, protection contre le soleil*).

B4.4 appliquer les procédures de sécurité (*p. ex., encercler les zones dangereuses, retirer les objets dangereux, mettre sur pied un contrôle du trafic*) nécessaires pour minimiser les dangers associés au milieu de travail (*p. ex., conditions météorologiques défavorables, formation du personnel, plante vénéneuse, animal sauvage, structure de verre cassable, câblage électrique, branche pendante*).

B4.5 appliquer les procédures de sécurité appropriées concernant l'utilisation et l'entretien d'une variété de matériaux, d'outils et autre équipement (*p. ex., vérifier l'état des matériaux, des systèmes hydrauliques, de l'équipement de protection et du niveau des liquides; protéger ses membres; éviter les points de pincement; remplir un rapport d'inspection des véhicules*).

B4.6 appliquer les procédures de sécurité lors du travail avec des plantes et des animaux (*p. ex., utiliser des techniques et des dispositifs de levage ergonomiques, sécuriser une charge avant de la déplacer, éviter de provoquer les animaux, utiliser un harnais et une corde d'assurance lors de l'élagage*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

C2.4 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Technologie agricole, forestière et paysagère, 11^e année, cours préemploi (THJ3E)

A. Fondements

Aspect de la réalisation des projets

A3.2 identifier des concepts et des principes fondamentaux (*p. ex., [...] sécurité*) en expliquant les raisons pour lesquelles on leur accorde de l'importance lors de la réalisation d'un projet.

B. Processus et applications

B4. respecter les règles en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Santé et sécurité

B4.1 identifier des sources d'information portant sur les dangers en milieu de travail et sur les méthodes visant à les éviter (*p. ex., Passeport sécurité, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

B4.2 dégager les éléments clés des lois et des règlements en matière de santé et de sécurité se rapportant aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], règlements locaux, règlements sur la prévention des incendies*).

B4.3 porter les vêtements et l'équipement de protection individuelle requis pour une variété d'applications agricoles, forestières et paysagères (*p. ex., lunettes et casque de sécurité, protection des mains et des pieds, protection contre le soleil*).

B4.4 appliquer les procédures de sécurité (*p. ex., encercler les zones dangereuses, retirer les objets dangereux, mettre sur pied un contrôle du trafic*) nécessaires pour minimiser les dangers associés au milieu de travail (*p. ex., conditions météorologiques défavorables, plante vénéneuse, animal sauvage, structure de verre cassable, câblage électrique, branche pendante*).

B4.5 appliquer les procédures de sécurité appropriées concernant l'utilisation et l'entretien d'une variété de matériaux, d'outils et autre équipement (*p. ex., vérifier l'état des matériaux, des systèmes hydrauliques, de l'équipement de protection et du niveau des liquides; protéger ses membres; éviter les points de pincement; remplir un rapport d'inspection des véhicules*).

B4.6 appliquer les procédures de sécurité lors du travail avec des plantes et des animaux (*p. ex., utiliser des techniques et des dispositifs de levage ergonomiques, sécuriser une charge avant de la déplacer, éviter de provoquer les animaux, utiliser un harnais et une corde d'assurance lors de l'élagage*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Métiers spécialisés et formation

C2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Technologie agricole, forestière et paysagère, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (THJ4M)

A. Fondements

Organisations, règlements et concepts économiques

- A4.2** expliquer des exigences en matière de sécurité liées aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., programmes de l'Association pour la sécurité au travail dans l'industrie forestière de l'Ontario [ASTIFO] et de l'Association pour la sécurité à la ferme, certification Utilisation sécuritaire des pesticides par l'agriculteur [USPA], Loi sur la prévention des incendies de forêt [1990]*).
- A4.4** identifier les principaux règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant aux secteurs de l'agriculture, la foresterie et l'aménagement paysagers (*p. ex., Loi sur les aliments et drogues [1985], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*), ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

- B4.** respecter les règles en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Santé et sécurité

- B4.1** décrire les dangers couramment associés aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., maladie, outil tranchant, produit chimique*) et les sources d'information quant aux méthodes de prévention des accidents (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).
- B4.2** porter les vêtements et l'équipement de protection individuelle requis pour une variété d'applications (*p. ex., lunettes, casque et chaussures de sécurité, dispositif antichute*).
- B4.3** prendre des décisions basées sur les conditions du milieu de travail et le niveau de formation et d'expérience du personnel (*p. ex., conditions météorologiques défavorables, présence de plantes vénéneuses ou de gaz toxiques, accès aux secours d'urgence*).
- B4.4** appliquer les procédures de sécurité appropriées concernant l'utilisation et l'entretien d'une variété de matériaux, d'outils et d'autre équipement (*p. ex., vérifier l'état des matériaux, des systèmes hydrauliques, de l'équipement de protection et du niveau des liquides; protéger ses membres; éviter les points de pincement; remplir un rapport d'inspection des véhicules*).
- B4.5** appliquer les procédures de sécurité lors du travail avec des plantes et des animaux (*p. ex., utiliser des techniques et des dispositifs de levage ergonomiques, sécuriser une charge avant de la déplacer, éviter de provoquer les animaux, utiliser un harnais et une corde d'assurance lors de l'élagage*).

Technologie agricole, forestière et paysagère, 12^e année, cours préemploi (THJ4E)

A. Fondements

- A4. décrire les organisations, les règlements et les concepts économiques particuliers aux industries agricole, forestière et paysagère.

Organisations, règlements et concepts économiques

- A4.2 dégager les domaines d'intervention des lois et des règlements en matière de santé et de sécurité relatives aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., inspection du lait, inspection de la viande, normes de santé et de sécurité concernant l'utilisation et le nettoyage de l'équipement*).
- A4.4 identifier les principaux règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant aux secteurs de l'agriculture, la foresterie et l'aménagement paysager (*p. ex., Loi sur les aliments et drogues [1985], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*), ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

- B4. respecter les règles en matière de santé et de sécurité en vigueur dans les industries agricole, forestière et paysagère.

Santé et sécurité

- B4.1 identifier les dangers couramment associés aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., maladie, outil tranchant, produit chimique*) et les sources d'information quant aux méthodes de prévention des accidents (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).
- B4.2 expliquer les éléments clés de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (1990) et de toutes autres exigences en matière de sécurité liées aux industries agricole, forestière et paysagère (*p. ex., programmes de l'Association pour la sécurité au travail dans l'industrie forestière de l'Ontario [ASTIFO] et de l'Association pour la sécurité à la ferme, certificat Utilisation sécuritaire des pesticides par l'agriculteur [USPA], Loi sur la prévention des incendies de forêt [1990]*).
- B4.3 porter les vêtements et l'équipement de protection individuelle requis pour une variété d'applications agricoles, forestières et paysagères (*p. ex., lunettes, casque et chaussures de sécurité, dispositif antichute*).
- B4.4 appliquer les procédures de sécurité appropriées concernant l'utilisation et l'entretien d'une variété de matériaux, d'outils et d'autre équipement (*p. ex., vérifier l'état des matériaux, des systèmes hydrauliques, de l'équipement de protection et du niveau des liquides; protéger ses membres; éviter les points de pincement; remplir un rapport d'inspection des véhicules; inspecter l'équipement*).

B4.5 appliquer les procédures de sécurité lors du travail avec des plantes et des animaux (*p. ex., utiliser des techniques et des dispositifs de levage ergonomiques, sécuriser une charge avant de la déplacer, éviter de provoquer les animaux, utiliser un harnais et une corde d'assurance lors de l'élagage*).

TECHNOLOGIE DES COMMUNICATIONS

Technologie des communications, 11^e année, cours préuniversitaire/ précollégial (TGJ3M)

A. Fondements

A4. déterminer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur de la technologie des communications ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

A4.1 décrire des méthodes de travail et d'utilisation sécuritaires de l'équipement (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle, entretien et rangement du matériel*).

A4.2 décrire les risques associés à l'utilisation de matériel en usage dans divers domaines d'application de la technologie des communications (*p. ex., blessure musculosquelettique survenue en transportant ou en installant du matériel d'éclairage, trouble de la vue causé par une exposition à une trop grande intensité lumineuse*).

A4.3 dégager les principaux aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Diversité socioculturelle et enjeux éthiques

C2.2 identifier des risques relatifs à la vie privée et à la sécurité dans l'utilisation de la technologie des communications (*p. ex., vol d'identité, fraude bancaire*).

Carrière et formation

C3.4 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la technologie des communications.

Technologie des communications : Production et diffusion, 11^e année, cours ouvert (TGJ3O)

A. Fondements

- A4. expliquer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur de la technologie des communications ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

- A4.1 décrire des méthodes de travail et d'utilisation sécuritaires de l'équipement (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle, emplacement de rallonges et de câbles, entretien et rangement du matériel*) afin de réduire les risques de blessure.
- A4.2 décrire les risques associés à l'utilisation de matériel en usage dans divers domaines d'application de la technologie des communications (*p. ex., blessure musculosquelettique survenue en transportant ou en installant du matériel d'éclairage, trouble de la vue causé par une exposition à une trop grande intensité lumineuse*).
- A4.3 identifier les principaux aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité se rapportant à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* [1990].

B. Processus et applications

Réalisation de projets

- B2.3 utiliser de façon sécuritaire une variété d'appareils (*p. ex., appareil photo, stabilisateur de caméra*), d'accessoires (*p. ex., microphone, matériel d'éclairage*), de procédés et de techniques (*p. ex., scénarisation, éclairage, prises de son et de vue*) pour réaliser un produit médiatique.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

- C3.7 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la technologie des communications.

Technologie des communications, 12^e année, cours préuniversitaire/ précollégial (TGJ4M)

A. Fondements

- A4. expliquer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel et d'équipement en usage dans le secteur de la technologie des communications, les mesures de prévention ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

- A4.1** expliquer les pratiques sécuritaires à adopter dans l'exécution de travaux divers (*p. ex., installation et manipulation d'équipement*) afin de réduire les risques de blessure.
- A4.2** déterminer, à l'aide de renseignements provenant de matériel documentaire (*p. ex., guide d'utilisation, mode d'emploi*), les directives et les pratiques portant sur l'utilisation sécuritaire de l'équipement en usage dans l'industrie des communications.
- A4.3** décrire les principaux aspects de la réglementation en matière de prévention des accidents au travail (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

Réalisation de produits médiatiques

- B2.3** créer des productions médiatiques [...] en utilisant de façon sécuritaire une variété d'appareils, d'accessoires spécialisés, d'outils et de logiciels (*p. ex., caméra, équipement d'éclairage, équipement d'enregistrement et d'impression*).

Technologie des communications : L'image à l'ère du numérique, 12^e année, cours ouvert (TGJ40)

A. Fondements

- A4.** déterminer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur de la technologie des communications ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

- A4.1** déterminer les risques associés à l'utilisation des matériaux et de l'équipement en usage en technologie des communications (*p. ex., problème d'audition causé par l'intensité des sons, problème oculaire causé par une exposition prolongée aux écrans cathodiques*).
- A4.2** dégager les principales dispositions législatives et réglementaires en matière de prévention des accidents au travail (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

Réalisation de projets

- B2.3** utiliser de façon sécuritaire l'équipement nécessaire à la réalisation d'un produit médiatique (*p. ex., appareil photo; appareil d'éclairage, d'impression, d'informatique*).
- B2.4** utiliser des méthodes de travail sécuritaires pour accomplir diverses tâches inhérentes à la réalisation d'un produit médiatique (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle réglementaire, vérification de l'emplacement des rallonges et des câbles, rangement des matériaux et de l'équipement pour réduire les risques de blessure*).

Application des normes de l'industrie

B3.3 respecter les principes éthiques associés à la technologie des communications dans la réalisation de produits médiatiques (*p. ex., sécurité, intégrité, confidentialité*).

TECHNOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

Technologie de la construction, 11^e année, cours précollégial (TCJ3C)

A. Fondements

A5. expliquer les normes et les règlements de l'industrie du bâtiment s'appliquant à la réalisation d'un projet de construction résidentielle donné.

Normes et règlements

A5.4 décrire les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la construction (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce secteur (*p. ex., ministère du Travail de l'Ontario, Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

B2. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire les matériaux de construction.

B3. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement et en appliquant les procédés de construction.

Utilisation de matériaux de construction

B2.3 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits qui sont mis à sa disposition pour réaliser un projet (*p. ex., observer les consignes de sécurité relatives à leur maniement, à leur transport; entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement et des procédés

B3.1 utiliser de manière sécuritaire les outils et autre équipement qui sont mis à sa disposition (*p. ex., outils manuels, mécaniques, informatiques*) en appliquant les méthodes de travail et les règles de sécurité générales (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle, installation de dispositifs antichute, entretien et rangement des outils, maintien de la propreté dans l'atelier*).

B3.3 appliquer les divers procédés de construction (*p. ex., mesurage, calcul, sciage, assemblage, collage*) en utilisant les instruments, les outils et les produits indiqués pour chaque tâche, et de manière à respecter les normes en vigueur dans l'industrie.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.4 expliquer comment manipuler, entreposer et disposer des matières dangereuses conformément aux directives du SIMDUT (*p. ex., solvant, peinture, huile*).

Carrière et formation

C2.7 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la construction.

Technologie de la construction, 11^e année, cours préemploi (TCJ3E)

A. Fondements

A3. expliquer la fonction de l'équipement en usage dans l'industrie de la construction en y associant des procédés et des pratiques de construction éprouvés et sécuritaires.

Normes et règlements

A5.3 nommer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la construction (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce secteur (*p. ex., ministère du Travail de l'Ontario, Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A5.4 identifier des organismes faisant autorité en matière de normes de sécurité pour ce qui est des chantiers de construction (*p. ex., Association ontarienne de la sécurité dans la construction [CSAO]*), des matériaux (*p. ex., Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL]*) et des accessoires de plomberie et des accessoires électriques (*p. ex., Association canadienne de normalisation [CSA]*).

B. Processus et applications

B2. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire les matériaux de construction.

B3. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement et en appliquant les procédés de construction.

Utilisation des matériaux de construction

B2.3 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits qui sont mis à sa disposition pour réaliser des projets (*p. ex., porter des gants et se mettre à deux pour déplacer un panneau de grande dimension; entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement et des procédés

B3.1 utiliser de manière sécuritaire les outils et autre équipement qui sont mis à sa disposition (*p. ex., outils manuels, mécaniques, informatiques*) en appliquant les méthodes de travail et les règles de sécurité générales (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle, installation de dispositifs antichute, maintien de la propreté dans l'atelier*).

B3.2 appliquer de manière sécuritaire les méthodes de construction appropriées (*p. ex., utiliser des éléments structurels préfabriqués ou fabriquer ces éléments sur place*) pour satisfaire aux exigences d'un projet et le mener à terme.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Métiers spécialisés et formation

C2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la construction.

Technologie de la menuiserie et de l'ébénisterie, 11^e année, cours préemploi (TWJ3E)

A. Fondements

- A3.** déterminer la fonction de l'équipement utilisé en menuiserie et en ébénisterie en y associant des pratiques et des procédés éprouvés et sécuritaires.
- A4.** dégager les principaux aspects des normes et des règlements de l'industrie du bâtiment s'appliquant à la réalisation de projets de menuiserie et d'ébénisterie.

Aspects essentiels d'un projet de menuiserie ou d'ébénisterie

A1.3 définir les concepts et les principes fondamentaux s'appliquant à la planification et à la réalisation d'un projet de menuiserie ou d'ébénisterie (*p. ex., [...] sécurité*).

Normes et règlements

- A4.1** identifier les codes à respecter et les règlements s'appliquant à la réalisation d'un ouvrage de menuiserie ou d'ébénisterie donné (*p. ex., Code national du bâtiment [CNB] et Code du bâtiment de l'Ontario pour la réalisation d'un escalier [espace entre les balustres], d'un lit de bébé [espace entre les barreaux]*).
- A4.2** identifier les normes qui régissent la fabrication et l'utilisation de divers produits de menuiserie et d'ébénisterie (*p. ex., normes de l'Association canadienne de normalisation [CSA]*).
- A4.3** citer à l'appui de discussions sur la santé et la sécurité les principaux règlements s'appliquant aux travaux de menuiserie et d'ébénisterie (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]*), ainsi que des organismes faisant autorité dans ce secteur (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A4.4** identifier les dangers et les risques associés à l'utilisation de produits, de matériaux et de l'équipement en menuiserie et ébénisterie (*p. ex., émanation de vapeurs nocives, inhalation de poussières de bois, projection de débris*) et leur associer les règles à suivre pour se protéger (*p. ex., port d'un masque respiratoire, d'un masque antipoussières, de lunettes de sécurité*).

B. Processus et applications

- B2.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire les matériaux nécessaires à la réalisation de projets.
- B3.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement et en appliquant les procédés nécessaires à la réalisation de projets.

Utilisation de matériaux

B2.3 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et produits qui sont mis à sa disposition pour réaliser des projets (*p. ex., observer les consignes de sécurité relatives à leur maniement, entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement et des procédés

B3.1 utiliser de manière sécuritaire les divers outils et autre équipement qui sont mis à sa disposition (*p. ex., outil manuel, mécanique*) en tenant compte des spécifications et des caractéristiques de projets à réaliser, et en appliquant les méthodes de travail et les règles de sécurité (*p. ex., entretien régulier des outils, maintien de postes de travail propres, port de l'équipement de protection individuelle indiqué pour chaque tâche [masque respiratoire, masque antipoussières]*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.2 décrire les effets nuisibles pour la santé des travailleurs et pour l'environnement de certains produits nocifs utilisés en menuiserie ou en ébénisterie (*p. ex., composés organiques volatils [COV] dans les peintures, les vernis et les adhésifs; poussière dégagée lors de la coupe du bois*).

Métiers spécialisés et formation

C2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur de la menuiserie ou de l'ébénisterie.

Technologie de la construction, 12^e année, cours précollégial (TCJ4C)

A. Fondements

A3. établir la fonction de l'équipement en usage dans l'industrie de la construction en y associant des procédés et des pratiques de construction éprouvés et sécuritaires.

Aspects d'un projet de construction

A1.4 décrire les concepts et les principes fondamentaux s'appliquant à la planification et à la réalisation d'un projet de construction (*p. ex., [...] sécurité*).

Équipement et procédés

A3.5 identifier des dispositifs et des pratiques visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la construction (*p. ex., protège-lame sur la scie circulaire, interrupteur à gâchette sur la perceuse, port de l'équipement de protection individuelle, installation de dispositifs antichute*).

Normes et règlements

A5.4 dégager les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité s'appliquant à l'industrie de la construction (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail*).

[1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les dangers qui menacent leur santé et leur sécurité dans les lieux de travail) ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

A5.5 identifier des organismes faisant autorité en matière de normes de sécurité pour ce qui est des chantiers de construction (p. ex., Association ontarienne de la sécurité dans la construction [CSAO]), des matériaux (p. ex., Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL]) et des accessoires de plomberie et des accessoires électriques (p. ex., Association canadienne de normalisation [CSA]).

B. Processus et applications

- B2.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire les matériaux de construction.
- B3.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement et en appliquant les procédés de construction.
- B4.** démontrer ses habiletés techniques en installant de façon sécuritaire des systèmes structuraux, électriques ou mécaniques selon les projets.

Utilisation de matériaux de construction

B2.2 utiliser de manière sécuritaire tous les matériaux et les produits qui sont mis à sa disposition pour réaliser des projets en tenant compte des spécifications les concernant et des caractéristiques du projet (p. ex., observer les consignes de sécurité et les directives figurant sur les fiches signalétiques du fabricant; entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT).

Utilisation sécuritaire de l'équipement et des procédés

- B3.1** utiliser de manière sécuritaire les divers outils et autre équipement qui sont mis à sa disposition (p. ex., outils manuels, mécaniques, informatiques) en appliquant les méthodes de travail et les règles générales de sécurité (p. ex., port de l'équipement de protection individuelle, installation de dispositifs antichute, entretien des outils, maintien de la propreté dans l'atelier).
- B3.2** appliquer de manière sécuritaire les méthodes de construction appropriées (p. ex., utiliser des éléments structurels préfabriqués ou fabriquer ces éléments sur place) pour satisfaire aux exigences d'un projet et le mener à terme.
- B3.3** appliquer de manière sécuritaire les procédés de construction (p. ex., mesurage, calcul, sciage, assemblage, collage) en utilisant les instruments, les outils et les produits indiqués pour la tâche à accomplir (p. ex., préparation des pièces d'une charpente en prévision de son assemblage, installation de boîtes électriques, assemblage de tuyaux de plomberie) et de manière à respecter les normes en vigueur dans l'industrie du bâtiment.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.5 expliquer comment manipuler et entreposer les matières dangereuses conformément aux directives du SIMDUT (p. ex., solvant, peinture, huile).

Technologie de la construction, 12^e année, cours préemploi (TCJ4E)

A. Fondements

- A3. déterminer la fonction de l'équipement en usage dans l'industrie de la construction en y associant des procédés et des pratiques de construction éprouvés et sécuritaires.
- A5. dégager la pertinence des normes et des règlements s'appliquant à la réalisation de projets de construction résidentielle.

Aspects essentiels d'un projet de construction

- A1.2 décrire les concepts et les principes fondamentaux s'appliquant à la planification et à la réalisation d'un projet de construction (*p. ex., [...] sécurité*).

Équipement et procédés

- A3.5 identifier des dispositifs et des pratiques visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la construction (*p. ex., protège-lame sur la scie circulaire, interrupteur à gâchette sur la perceuse, port de l'équipement de protection individuelle, installation de dispositifs antichute*).

Normes et règlements

- A5.4 dégager les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité s'appliquant à l'industrie de la construction (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les dangers qui menacent leur santé et leur sécurité dans les lieux de travail*), ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce secteur (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

- B2. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire les matériaux de construction.
- B3. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement et en appliquant les procédés de construction.
- B4. démontrer ses habiletés techniques en installant de façon sécuritaire des systèmes structuraux, électriques ou mécaniques selon les projets.

Réalisation de projets

- B1.2 préciser les concepts et les principes fondamentaux s'appliquant aux projets (*p. ex., [...] sécurité*).

Utilisation de matériaux de construction

- B2.2 utiliser de manière sécuritaire tous les matériaux et les produits qui sont mis à sa disposition pour réaliser des projets en tenant compte des spécifications les concernant et des caractéristiques du projet (*p. ex., observer les consignes de sécurité et les directives figurant sur les fiches signalétiques du fabricant; entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement et des procédés

- B3.1** utiliser de manière sécuritaire les divers outils et autre équipement qui sont mis à sa disposition (*p. ex., outils manuels, mécaniques, informatiques*) en appliquant les méthodes de travail et les règles générales de sécurité (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle, installation de dispositifs antichute, maintien de la propreté dans l'atelier*).
- B3.2** appliquer de manière sécuritaire les procédés de construction appropriés (*p. ex., utiliser des éléments structurels préfabriqués ou fabriquer ces éléments sur place*) pour satisfaire aux exigences d'un projet et le mener à terme.
- B3.3** appliquer de manière sécuritaire les procédés de construction (*p. ex., mesurage, calcul, sciage, assemblage, collage*) en utilisant les instruments, les outils et les produits indiqués pour la tâche à accomplir (*p. ex., préparation des pièces d'une charpente en prévision de son assemblage, installation de boîtes électriques, assemblage de tuyaux de plomberie*), et en respectant les normes en vigueur dans l'industrie du bâtiment.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

- C1.6** expliquer les raisons justifiant la réglementation concernant la manutention et l'entreposage des matières dangereuses utilisées au travail en donnant la signification des symboles de danger du SIMDUT apparaissant sur des produits couramment utilisés en construction (*p. ex., solvant, peinture, huile, bois traité, bardeau d'asphalte*).

Technologie de la menuiserie et de l'ébénisterie, 12^e année, cours préemploi (TWJ4E)

A. Fondements

- A3.** décrire la fonction de l'équipement spécialisé utilisé en menuiserie et en ébénisterie en y associant des pratiques, des techniques et des procédés éprouvés et sécuritaires.
- A4.** dégager les principaux aspects des normes et des règlements de l'industrie du bâtiment s'appliquant à la réalisation de projets de menuiserie et d'ébénisterie.

Aspects essentiels d'un projet de construction

- A1.3** définir les concepts et les principes fondamentaux s'appliquant à la planification et à la réalisation d'un projet de menuiserie ou d'ébénisterie (*p. ex., [...] sécurité*).

Normes et règlements

- A4.3** expliquer les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité s'appliquant aux activités de menuiserie et d'ébénisterie (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les dangers qui menacent leur santé et leur sécurité dans les lieux de travail*) ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce secteur (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

- B2.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire les matériaux nécessaires à la réalisation de projets.
- B3.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement et en appliquant les procédés nécessaires à la réalisation de projets.

Utilisation de matériaux

- B2.3** utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits qui sont mis à sa disposition pour réaliser des projets (*p. ex., observer les consignes de sécurité relatives à leur maniement, entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement et des procédés

- B3.1** utiliser de manière sécuritaire les divers outils et autres types d'équipement qui sont mis à sa disposition (*p. ex., outils manuels, mécaniques, informatiques*) en tenant compte des spécifications et des caractéristiques des projets à réaliser et en appliquant de bonnes méthodes de travail et les règles de sécurité (*p. ex., entretien régulier des outils, réglage et blocage des machines-outils; port de l'équipement de protection individuelle indiqué pour chaque tâche [masque respiratoire, masque antipoussières]*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

- C1.5** décrire les effets nuisibles pour la santé des travailleurs et pour l'environnement de certains produits nocifs utilisés en menuiserie ou en ébénisterie (*p. ex., composés organiques volatils [COV] dans les peintures, les vernis et les adhésifs; poussière dégagée lors de la coupe du bois*).

TECHNOLOGIE DU DESIGN

Technologie du design, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TDJ3M)

A. Fondements

- A6.** déterminer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur du design ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Matériaux, équipement et procédés

- A4.3** décrire différents traitements et applications des matériaux servant à réaliser divers produits, de même que des précautions à prendre pour en limiter les effets nuisibles sur la santé et la sécurité des travailleurs et sur l'environnement (*p. ex., [...] utilisation de masques et de filtres*).
- A4.5** expliquer l'utilisation sécuritaire de l'équipement (*p. ex., outil manuel, mécanique*) dans la réalisation de projets.

Santé et sécurité

- A6.1** décrire les dangers liés à l'utilisation de l'équipement et des matériaux utilisés lors de la réalisation de produits ainsi que les mesures de prévention (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], dispositifs antichute, équipement de protection individuelle*).
- A6.2** expliquer des méthodes de travail et des procédures de sécurité appropriées (*p. ex., port d'équipement de protection individuelle*) à la réalisation d'un projet donné.
- A6.3** décrire les mesures préventives en matière de santé et de sécurité (*p. ex., connaissance de l'utilisation et du fonctionnement des outils, réglage des machines, entreposage des produits dangereux*) à respecter lors de la manipulation des outils et des matériaux.

B. Processus et applications

Fabrication et évaluation

- B3.3** appliquer les procédures de sécurité lors de la fabrication de modèles et de prototypes et lors de tout travail en atelier (*p. ex., ventilation adéquate, port d'équipement de protection individuelle*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

- C3.4** décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur du design.

Technologie du design et l'environnement, 11^e année, cours ouvert (TDJ3O)

A. Fondements

- A5.** déterminer, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur du design ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Matériaux, équipements et procédés

- A4.5** expliquer l'utilisation sécuritaire de l'équipement (*p. ex., outil manuel, mécanique*) servant à réaliser et évaluer un prototype.

Santé et sécurité

- A5.1** décrire les règles de sécurité et les méthodes de travail sécuritaires relatives aux matériaux et à l'équipement (*p. ex., entretien du lieu de travail, utilisation d'équipement de protection individuelle, compréhension du fonctionnement de divers outils*).
- A5.2** dégager les principaux aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité se rapportant à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et à la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* (1997).

B. Processus et applications

Fabrication et évaluation

B3.3 appliquer les procédures de sécurité lors de la fabrication de modèles et de prototypes et lors de tout travail en atelier.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

C3.7 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur du design.

Technologie du design, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TDJ4M)

A. Fondements

A6. reconnaître, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur du design ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

A6.1 identifier des produits novateurs dont le design permet d'éviter des problèmes de santé (*p. ex., produit spécialisé en ergonomie : mobilier, support*).

A6.2 décrire les mesures de prévention et les dangers liés à l'utilisation de l'équipement et des matériaux utilisés lors de la réalisation de produits (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], dispositif antichute*).

A6.3 expliquer des méthodes de travail et des procédures de sécurité (*p. ex., port d'équipement de protection individuelle*) appropriés à la réalisation d'un projet donné.

A6.4 décrire les mesures préventives en matière de santé et de sécurité (*p. ex., connaissance des accessoires et des outils, entreposage des produits dangereux*) à respecter lors de la manipulation des outils et des matériaux.

B. Processus et applications

Fabrication et évaluation

B3.3 appliquer les procédures de sécurité lors de la fabrication de modèles et de prototypes et lors de tout travail en atelier.

Technologie du design au XXI^e siècle, 12^e année, cours ouvert (TDJ40)

A. Fondements

A6. décrire, en matière de santé et de sécurité, les risques que pose l'utilisation de matériel en usage dans le secteur du design ainsi que les aspects de la réglementation s'y rapportant.

Santé et sécurité

A6.1 décrire les mesures préventives en matière de santé et de sécurité (*p. ex., connaître le fonctionnement sécuritaire de l'équipement et la protection personnelle appropriée pour son utilisation*) à respecter lors de la manipulation des outils et des matériaux.

A6.2 dégager les principaux aspects de la réglementation en matière de santé et de sécurité se rapportant à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et à la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* (1997).

B. Processus et applications

Fabrication et évaluation

B3.3 appliquer les procédures de sécurité lors de la fabrication de modèles et de prototypes et lors de tout travail en atelier.

TECHNOLOGIE DE LA FABRICATION

Technologie de la fabrication, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TMJ3M)

A. Fondements

A3. cerner les normes et les règlements à considérer en fabrication pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs et du public.

Santé et sécurité

A3.1 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers et les usines de fabrication (*p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consignes relatives aux matières dangereuses, aux machines]; équipement de protection individuelle tels les protecteurs d'oreilles, les masques, les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur; système de ventilation*).

A3.2 effectuer des vérifications en matière de sécurité des installations de l'atelier de fabrication d'une école afin de relever des dangers potentiels et de suggérer des mesures correctives.

A3.3 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur manufacturier et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]; Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]; Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], Association pour la prévention des accidents industriels [APAI]*).

A3.4 expliquer la pertinence des formations spécialisées et des certificats de qualification pour les travailleurs du secteur manufacturier (*p. ex., SIMDUT, premiers soins, réanimation cardiorespiratoire [RCR]*).

B. Processus et applications

B3. utiliser l'équipement de fabrication en observant les consignes de sécurité.

Utilisation sécuritaire de l'équipement

B3.3 utiliser de façon sécuritaire divers outils manuels ainsi que d'autres types d'équipement nécessaires à la fabrication et à l'assemblage d'un objet (*p. ex., lime, clé, scie à métaux, perceuse, tour à métal, fraiseuse, équipement de soudage*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

C2.4 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur manufacturier.

Technologie de la fabrication, 11^e année, cours précollégial (TMJ3C)

A. Fondements

A4. dégager la pertinence des règlements appliqués dans le secteur manufacturier en matière de santé et de sécurité.

Projet de fabrication

A1.2 cerner les principaux facteurs à considérer dans tout projet de fabrication (*p. ex., sécurité [...]*).

Santé et sécurité

A4.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les travailleurs du secteur manufacturier (*p. ex., risques associés au maniement d'équipement, à la manutention de matériaux bruts et de produits en cours de fabrication, à l'utilisation de matières dangereuses, au travail dans des espaces restreints*).

A4.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers et les usines de fabrication (*p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consignes relatives aux matières dangereuses, aux machines]; équipement de protection individuelle tels les protecteurs d'oreilles, les masques et les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur; système de ventilation*).

A4.3 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur manufacturier et du public (*p. ex., Règlement concernant le SIMDUT [Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail]; Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990]; Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A4.4 expliquer l'importance de suivre une formation spécialisée ou obtenir un certificat de qualification (*p. ex., SIMDUT, premiers soins, réanimation cardiorespiratoire [RCR]*) pour créer un environnement de travail sain et sécuritaire pour soi-même et les autres.

B. Processus et applications

B2. appliquer sa connaissance des propriétés et des caractéristiques des matériaux tout au long de la réalisation du projet, en observant les consignes de sécurité.

B3. démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement indiqué pour mettre en œuvre les procédés et les contrôles appropriés.

Sélection des matériaux

B2.3 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits nécessaires pour la réalisation du projet (*p. ex., ne pas utiliser les matériaux à d'autres fins; porter des gants et suivre les instructions concernant la manipulation et l'entreposage des matériaux en feuille; entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Application des procédés et des contrôles

B3.1 procéder par étapes à la fabrication de l'objet en se référant à son plan opérationnel et en observant les consignes de sécurité, notamment :

- préparer son poste de travail avant chaque étape (*p. ex., nettoyer son établi; disposer de façon ordonnée sur son plan de travail les instruments, les outils et les accessoires nécessaires; ranger tout objet ou accessoire susceptible d'être happé par les éléments d'une machine en mouvement*);
- suivre les instructions concernant l'utilisation et l'entretien des outils manuels (*p. ex., poinçon de traçage, scie à métaux*), des machines-outils (*p. ex., fraiseuse, scie à ruban, tour à métal*) et autre équipement de travail (*p. ex., équipement de soudage*);
- porter l'équipement de protection individuelle indiqué pour la tâche à réaliser (*p. ex., protecteur d'oreille [serre-tête antibruit ou protège tympan], masque, gants, lunettes de sécurité*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

C2.7 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur manufacturier.

Technologie de la fabrication, 11^e année, cours préemploi (TMJ3E)

A. Fondements

A4. reconnaître la pertinence des règlements appliqués dans le secteur manufacturier en matière de santé et de sécurité.

Projets de fabrication

A1.2 cerner les principaux facteurs à considérer dans tout projet de fabrication (*p. ex., sécurité [...]*).

Santé et sécurité

A4.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les travailleurs du secteur manufacturier (*p. ex., risques associés au maniement d'équipement, à la manutention de matériaux bruts et de produits en cours de fabrication, à l'utilisation de matières dangereuses, au travail dans des espaces restreints*).

A4.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers et les usines de fabrication (*p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consignes relatives aux matières dangereuses, aux machines]; équipement de protection individuelle tels les protecteurs d'oreilles, les masques, les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur; système de ventilation*).

A4.3 nommer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur manufacturier et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

B2. appliquer sa connaissance des propriétés et des caractéristiques des matériaux en justifiant le choix des matériaux sélectionnés pour réaliser le projet et en les utilisant de façon sécuritaire.

Réalisation de projets

B1.3 rassembler, en fonction des besoins identifiés, l'information nécessaire à la réalisation du projet [...] incluant de l'information sur l'utilisation sécuritaire des matériaux et de l'équipement (*p. ex., consignes d'utilisation d'un produit d'entretien, instructions concernant le maniement d'un outil ou d'une machine-outil*).

Sélection des matériaux

B2.3 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits à sa disposition pour réaliser le projet (*p. ex., ne pas utiliser les matériaux à d'autres fins; porter des gants et suivre les instructions concernant la manipulation et l'entreposage des matériaux en feuille; utiliser et entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Application des procédés et des contrôles

B3.1 procéder par étapes à la fabrication de l'objet en se référant à son plan opérationnel et en observant les consignes de sécurité, notamment :

- préparer son poste de travail à chaque étape (*p. ex., nettoyer son établi; disposer de façon ordonnée les instruments, les outils et les accessoires nécessaires; ranger tout objet ou accessoire susceptible d'être happé par les éléments d'une machine en mouvement*);
- suivre les instructions concernant l'utilisation et l'entretien des outils manuels (*p. ex., poinçon de traçage, scie à métaux*), des machines-outils (*p. ex., fraiseuse, scie à ruban, tour à métal*) et autre équipement de travail (*p. ex., équipement de soudage*);

- porter l'équipement de protection individuelle indiqué pour la tâche à réaliser (*p. ex., protecteur d'oreille [serre-tête antibruit ou protège-tympan], masque, gants, lunettes de sécurité*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Métiers spécialisés et formation

C2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur manufacturier.

Technologie de la fabrication, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TMJ4M)

A. Fondements

A4. dégager la pertinence des règlements et des pratiques de travail en matière de santé et de sécurité appliqués dans le secteur manufacturier

Santé et sécurité

A4.1 déterminer la pertinence des règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans le secteur manufacturier en faisant référence aux termes de lois en vigueur (*p. ex., Loi sur les normes d'emploi [2000], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997]*) et aux organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT], Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail [CCHST]*).

A4.2 évaluer divers moyens de promouvoir des pratiques de travail sécuritaires dans les ateliers de fabrication (*p. ex., développement de listes de contrôle de pratiques sécuritaires pour ce qui est des tâches, des outils et des machines-outils; inspection des ateliers; établissement d'un plan d'urgence en cas de fuite de produits toxiques*).

A4.3 évaluer des pratiques de travail sécuritaires appliquées dans un atelier de fabrication (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle indiqué selon la tâche; nettoyage des déversements selon les procédures appropriées; utilisation du système de ventilation lors des travaux d'atelier; observation des consignes relatives au maniement et au réglage de machines-outils et autre équipement*).

A4.4 décrire la manipulation, l'entreposage et l'élimination sécuritaires de divers produits et matériaux dangereux utilisés dans les ateliers de fabrication en s'appuyant sur les mises en garde figurant sur les étiquettes des contenants et les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

A4.5 identifier des risques sanitaires et de blessures associés aux travaux de fabrication (*p. ex., mouvement répétitif, bruit, vibration, température extrême, exposition aux rayonnements*).

A4.6 expliquer en quoi l'ergonomie appliquée aux postes de travail peut influencer sur la productivité, la qualité d'un objet ou d'un bien de consommation et le bien-être des travailleurs.

B. Processus et applications

- B3.** appliquer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement pour mettre en œuvre des procédés de fabrication.

Utilisation sécuritaire de l'équipement

- B3.1** utiliser de façon sécuritaire divers outils manuels et divers types d'équipement nécessaires à la fabrication et à l'assemblage d'un objet (*p. ex., lime, clé, scie à métaux, perceuse, tour à métal, fraiseuse, équipement de soudage et de découpage au plasma*).

Technologie de la fabrication, 12^e année, cours précollégial (TMJ4C)

A. Fondements

- A4.** dégager la pertinence des règlements et des pratiques de travail en matière de santé et de sécurité appliqués dans le secteur manufacturier.

Procédé de transformation des matériaux

- A2.4** expliquer des techniques d'utilisation sécuritaire de divers outils et machines-outils en se plaçant dans une situation de travail précise (*p. ex., exécution de tâches spécialisées dans le cadre de la réalisation d'un projet*).
- A2.5** décrire des ajustements et des réglages sécuritaires à faire sur les machines-outils et autres types d'équipement, et des précautions à prendre lors de l'application de procédés de séparation, de formage et de liaison, à titre d'exemples :
- séparation : vitesse de coupe, vitesse du mandrin, vitesse d'avance de l'outil;
 - formage : préparation du matériau avant le forgeage, température à ajuster [temps de préchauffage];
 - liaison : montant de couple de tension des boulons, préparation des surfaces.

Santé et sécurité

- A4.1** déterminer la pertinence des règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans le secteur manufacturier en faisant référence aux termes de lois en vigueur (*p. ex., Loi sur les normes d'emploi [2000], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997]*) et aux organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A4.2** décrire des pratiques de travail sécuritaires appliquées dans un atelier de fabrication (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle indiqué selon la tâche; nettoyage des déversements selon les procédures appropriées; observation des consignes relatives au maniement et au réglage de machines-outils et autre équipement*).
- A4.3** expliquer la manipulation sécuritaire de divers produits et matériaux dangereux utilisés dans les ateliers de fabrication en s'appuyant sur les mises en garde figurant sur les étiquettes des contenants et les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

B. Processus et applications

- B2.** appliquer à la réalisation des projets sa connaissance des propriétés, des caractéristiques et des procédés de transformation des matériaux sélectionnés de manière à en faire une utilisation efficace et sécuritaire.
- B3.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement indiqué pour mettre en œuvre les procédés de fabrication et assurer le contrôle de la qualité.

Sélection et utilisation sécuritaire des matériaux

B2.5 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits nécessaires à la réalisation du projet (*p. ex., ne pas utiliser les matériaux à d'autres fins que celles qui sont prévues dans le cadre du cours; porter des gants et suivre les instructions concernant la manipulation et l'entreposage des matériaux en feuille; utiliser et entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement

- B3.1** suivre son plan de travail en observant les consignes de sécurité qui lui sont données, notamment les suivantes :
- préparer son poste de travail à chaque étape (*p. ex., nettoyer son établi; disposer de façon ordonnée sur son plan de travail les instruments, les outils et les accessoires nécessaires; ranger tout objet ou accessoire susceptible d'être happé par les éléments d'une machine en mouvement*);
 - suivre les instructions concernant l'utilisation des outils manuels (*p. ex., marteaux, burin*), des machines-outils (*p. ex., étau-limeur, meule, perceuse*) et autre équipement de travail (*p. ex., équipement de soudage*);
 - porter l'équipement de protection individuelle indiqué pour la tâche à réaliser (*p. ex., protecteur d'oreille [serre-tête antibruit ou protège-tympan], masque, gants, lunettes de sécurité*);
 - respecter les règles de sécurité concernant l'opération à exécuter et la procédure à suivre pour régler une machine-outil ou un appareil spécialisé.

Technologie de la fabrication, 12^e année, cours préemploi (TMJ4E)

A. Fondements

- A3.** déterminer la fonction de divers types d'équipement de production spécialisé en faisant état des pratiques sécuritaires associées à leur utilisation et à leur entretien.
- A4.** reconnaître la pertinence des règlements et des pratiques de travail en matière de santé et de sécurité appliqués dans le secteur manufacturier.

Projets de fabrication

A1.2 décrire les principaux facteurs à considérer dans tout projet de fabrication (*p. ex., sécurité [...]*).

Équipement et pratiques sécuritaires

A3.3 énoncer les consignes de sécurité et les mesures de prévention des risques d'accident en vigueur dans l'atelier de fabrication pour ce qui est de l'utilisation et de l'entretien de l'équipement (*p. ex., rangement des outils manuels, application des procédures sécuritaires de changement de têtes sur une machine-outil, démarrage du système de ventilation au besoin, remisage du poste de soudage après emploi, maintien de l'état de propreté des postes de travail*).

Santé et sécurité

A4.1 déterminer la pertinence des règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans le secteur manufacturier en faisant référence aux termes de lois en vigueur (*p. ex., Loi sur les normes d'emploi [2000], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997]*) et aux organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A4.2 décrire des pratiques de travail sécuritaires appliquées dans un atelier de fabrication (*p. ex., port de l'équipement de protection individuelle indiqué selon la tâche; nettoyage des déversements selon les procédures appropriées; observation des consignes relatives au maniement et au réglage de machines-outils et autre équipement*).

A4.3 expliquer la manipulation sécuritaire de divers produits et matériaux dangereux utilisés dans les ateliers de fabrication en s'appuyant sur les mises en garde figurant sur les étiquettes des contenants et les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

A4.4 identifier des organismes faisant autorité en matière de normes au Canada et à l'échelle internationale pour ce qui est de la conception et de la fabrication de biens de consommation (*p. ex., Conseil canadien des normes [CCN], Association canadienne de normalisation [CSA]; Organisation internationale de normalisation [ISO]*).

B. Processus et applications

B2. appliquer sa connaissance des propriétés et des caractéristiques des matériaux en justifiant le choix des matériaux sélectionnés pour réaliser le projet et en les utilisant de façon sécuritaire.

B3. appliquer ses habiletés techniques en utilisant de façon sécuritaire l'équipement indiqué pour mettre en œuvre les procédés de fabrication.

Sélection et utilisation sécuritaire des matériaux

B2.5 utiliser de façon sécuritaire tous les matériaux et les produits nécessaires à la réalisation du projet (*p. ex., ne pas utiliser les matériaux à d'autres fins; porter des gants et suivre les instructions concernant la manipulation et l'entreposage des matériaux en feuille; utiliser et entreposer les produits dangereux conformément aux directives du SIMDUT*).

Utilisation sécuritaire de l'équipement

B3.1 procéder par étapes à la fabrication de l'objet en se référant à son plan opérationnel et en observant les consignes de sécurité qui lui sont données, notamment les suivantes :

- préparer son poste de travail à chaque étape (*p. ex., nettoyer son établi; disposer de façon ordonnée sur son plan de travail les instruments, les outils et les accessoires nécessaires; ranger tout objet ou accessoire susceptible d'être happé par les éléments d'une machine en mouvement*);

- suivre les instructions concernant l'utilisation des outils manuels (*p. ex., marteaux, burin*), des machines-outils (*p. ex., étau-limeur, meule, perceuse*), et autre équipement de travail (*p. ex., équipement de soudage*);
- porter l'équipement de protection individuelle indiqué pour la tâche à réaliser (*p. ex., protecteur d'oreille [serre-tête antibruit ou protège-tympan], masque, gants, lunettes de sécurité*);
- régler une machine-outil ou un appareil spécialisé seulement après avoir compris l'opération à exécuter et la procédure à suivre.

TECHNOLOGIE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Technologie des systèmes informatiques, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TEJ3M)

A. Fondements

- A4.** décrire des pratiques de travail sécuritaires en tenant compte des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés dans le secteur des systèmes informatiques.

Réseaux informatiques

- A3.4** expliquer les enjeux sécuritaires des réseaux et les mécanismes de défense appropriés (*p. ex., pare-feu, chiffrement des mots de passe et des communications, sécurité physique des dispositifs*).

Santé et sécurité

- A4.1** identifier les organismes qui font autorité en matière de normes régissant les systèmes informatiques (*p. ex., Association canadienne de normalisation [CSA], Organisation internationale de normalisation [ISO], Institute of Electrical and Electronics Engineers [IEEE]*).
- A4.2** identifier les principaux règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés dans le secteur des systèmes informatiques (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], code de sécurité électrique de l'Ontario*) ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A4.3** décrire des pratiques de travail sécuritaires (*p. ex., mise à la terre, application de principes ergonomiques, protection des données personnelles*).
- A4.4** expliquer des risques associés à l'usage d'Internet et du matériel informatique (*p. ex., cyberintimidation, vol de secrets de fabrication, électrocution, blessure musculosquelettique*).

B. Processus et applications

Fabrication de périphériques

- B2.2** fabriquer de façon sécuritaire des circuits électroniques comportant des portes logiques (*p. ex., pilote de moteur pas à pas, feu de circulation, système d'alarme*).

Assemblage de postes de travail en réseau

B3.2 assembler un poste de travail en utilisant des pratiques de travail sécuritaires (*p. ex., port du bracelet antistatique, utilisation d'un tapis antistatique, mise à la terre*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Carrière et formation

C2.4 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir en informatique et en électronique.

Technologie des systèmes informatiques, 11^e année, cours préemploi (TEJ3E)

A. Fondements

A4. décrire des pratiques de travail sécuritaires en tenant compte des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés dans le secteur des systèmes informatiques.

Santé et sécurité

A4.1 identifier des normes qui régissent la production et l'utilisation de systèmes informatiques (*p. ex., PCI [...]*).

A4.2 identifier les principaux règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés en systèmes informatiques (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997]*), ainsi que des organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

A4.3 décrire des pratiques de travail sécuritaires (*p. ex., mise à la terre, application de principes ergonomiques, protection des données personnelles*).

A4.4 expliquer des risques associés à l'usage d'Internet et du matériel informatique (*p. ex., cyberintimidation, vol de secrets de fabrication, électrocution, blessure musculosquelettique*).

Technologie des systèmes informatiques, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (TEJ4M)

A. Fondements

A4. décrire dans les grandes lignes le rôle des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés dans le secteur des systèmes informatiques.

Santé et sécurité

A4.2 expliquer les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité et qui s'appliquent au secteur des systèmes informatiques (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les*

dangers qui menacent leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail; la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997] leur assure des indemnités, des soins ou des services en cas de blessures sur leur lieu de travail) ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

- A4.3** décrire des politiques d'entreprise, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident sur le lieu de travail (*p. ex., formation du personnel, port obligatoire de l'équipement de protection individuelle, maintenance des dispositifs de sécurité*).
- A4.4** élaborer des stratégies individuelles pour éviter les blessures possibles lors de l'installation, de l'entretien, de l'utilisation et du dépannage des systèmes informatiques (*p. ex., identification de l'équipement de protection requis, organisation du plan de travail, étude ergonomique de l'espace de travail*).

B. Processus et applications

- B4.** configurer des systèmes informatiques de façon à en assurer la performance et la sécurité ainsi qu'à en faciliter la maintenance.

Fabrication de périphériques

- B2.2** fabriquer de façon sécuritaire un circuit électronique (*p. ex., amplificateur basse fréquence, circuit d'alarme, régulateur linéaire*) utilisant divers composants matériels tels que des circuits intégrés et des dispositifs électriques ou électromécaniques.
- B2.3** fabriquer de façon sécuritaire un circuit électronique capable d'interagir avec l'environnement extérieur (*p. ex., interface, robot*) en utilisant les composants, les matériaux, les techniques et les outils appropriés (*p. ex., résistance, transistor; maquette, carte de circuit imprimé; brasage; fer à souder*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Métiers spécialisés et formation

- C2.5** décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans les métiers spécialisés en systèmes informatiques.

Technologie des systèmes informatiques, 12^e année, cours préemploi (TEJ4E)

A. Fondements

- A4.** décrire le rôle des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité applicables aux métiers spécialisés dans le secteur des systèmes informatiques.

Santé et sécurité

- A4.2** expliquer les principes qui sous-tendent la réglementation en matière de santé et de sécurité s'appliquant au secteur des systèmes informatiques (*p. ex., le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et la Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990] visent à informer les travailleurs et à les protéger contre les*

dangers qui menacent leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail; la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997] leur assure des indemnités, des soins ou des services en cas de blessures sur leur lieu de travail) ainsi que la fonction des organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

- A4.3** décrire des politiques d'entreprise, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident sur le lieu de travail (*p. ex., formation du personnel, port obligatoire de l'équipement de protection individuelle, maintenance des dispositifs de sécurité*).
- A4.4** élaborer des stratégies individuelles pour éviter les blessures possibles lors de l'installation, de l'entretien, de l'utilisation et du dépannage des systèmes informatiques (*p. ex., identification de l'équipement de protection requis, organisation du plan de travail, étude ergonomique de l'espace de travail*).

B. Processus et applications

Conception de postes de travail en réseau

- B1.4** concevoir un poste de travail équipé de logiciels et de périphériques, qui répond aux critères du cahier des charges en s'appuyant sur ses connaissances des concepts et des principes fondamentaux (*p. ex., [...] sécurité*).

Installation de postes de travail en réseau

- B2.1** élaborer des procédures sécuritaires d'installation, de maintenance et de dépannage de matériel, de logiciel ou de réseau informatique.
- B2.2** appliquer des procédures sécuritaires d'installation et de mise en service de postes de travail en réseau.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux éthiques et légaux

- C1.1** expliquer les conséquences [...] et les enjeux (*p. ex., équité, protection de la vie privée, sécurité des systèmes informatiques*) du progrès technologique, notamment de l'informatique et de l'électronique, sur la société.

TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS

Technologie des transports, 11^e année, cours précollégial (TTJ3C)

A. Fondements

- A5.** dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.

Santé et sécurité

- A5.1** identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens lors de l'entretien et de la réparation de véhicules (*p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation d'équipement lourd et d'outils mécaniques; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables*).

- A5.2** identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (*p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité, les protecteurs d'oreilles, le masque antipoussières; extincteur*).
- A5.3** citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

B. Processus et applications

- B3.** appliquer des procédures d'entretien de composants de la carrosserie et du train de roulement d'un véhicule en suivant les directives des fabricants et en observant les consignes de sécurité.

Réalisation de travaux d'entretien

- B1.5** préparer son poste de travail en rassemblant le matériel nécessaire à la réalisation de la tâche (*p. ex., équipement de protection individuelle [...]*).

Procédures d'entretien de la carrosserie et du train de roulement

- B3.2** remettre en bon état les systèmes susmentionnés en remplaçant des pièces défectueuses, abîmées ou usées conformément aux directives exposées dans les manuels d'entretien et de réparation, et en observant les consignes de sécurité : carrosserie [...]; suspension [...]; direction [...]; freins [...]

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

- C1.2** identifier des conséquences pour la santé et pour l'environnement d'une méconnaissance des risques associés aux travaux d'entretien et de réparation de véhicules (*p. ex., atteinte à la santé des personnes [problème respiratoire, cutané, auditif]; pollution de l'eau résultant du rejet des huiles de vidange dans le réseau des eaux usées*) ainsi que des mesures éprouvées de prévention collective et individuelle des risques (*p. ex., entreposage et recyclage des matières dangereuses, ventilation adéquate des ateliers et des garages, port de l'équipement de protection individuelle approprié*).

Carrière et formation

- C2.7** décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur des transports.

Technologie des transports : Véhicule personnel, 11^e année, cours ouvert (TTJ3O)

A. Fondements

- A4. décrire l'équipement utilisé pour appliquer des procédures d'entretien et de dépannage fondamentales pour la sécurité routière.

Achat, location et conduit d'un véhicule

- A1.5 identifier des règles de conduite sécuritaire fondamentales (*p. ex., port de l'équipement de sécurité approprié [ceinture, casque, gilet de sauvetage]; respect des limites de vitesse; utilisation responsable du téléphone cellulaire; conduite avec toutes ses facultés; courtoisie au volant; respect de la propriété privée [motoneige, véhicule tout-terrain]*) ainsi que les conséquences d'infractions à ces règles (*p. ex., amende, point d'inaptitude, révocation du privilège de conduire tout type de véhicules, emprisonnement*).

Équipement et procédures d'entretien et de dépannage

- A4.2 identifier des risques associés aux travaux d'entretien d'un véhicule (*p. ex., risque d'explosion de la batterie, risque d'éclatement des pneus, risque de brûlures associé au système d'échappement, risque de blessures aux mains résultant de la proximité de courroies et de poulies en mouvement*) ainsi que des moyens de les prévenir et d'assurer sa sécurité et celle des autres (*p. ex., suivre la procédure de chargement de la batterie, gonfler les pneus à la pression recommandée par le fabricant, porter l'équipement de protection individuelle recommandé, être vigilant lors de travaux à proximité d'un moteur en marche*).
- A4.4 décrire la procédure d'utilisation de câbles volants, d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur de batterie portable permettant de faire démarrer un moteur en panne en toute sécurité.
- A4.5 décrire la procédure à suivre pour effectuer un changement de roue sur la route en toute sécurité.

B. Processus et applications

- B2. utiliser les produits, les matériaux et l'équipement nécessaires à l'application des procédures d'entretien de véhicules en observant les consignes de sécurité.
- B3. appliquer des procédures fondamentales de dépannage en observant les règles de sécurité.

Réalisation de travaux d'entretien

- B1.4 extraire du guide d'utilisation l'information nécessaire à la réalisation des travaux requis, incluant les mesures de sécurité signalées par des symboles ou des signes d'avertissement graphiques (*p. ex., icône, point d'exclamation, point d'interrogation*) et les données techniques s'y rattachant [...]

Utilisation sécuritaire des produits, des matériaux et de l'équipement

- B2.1 identifier, avant d'effectuer une procédure d'entretien, les caractéristiques des produits ou composants qui seront manipulés ou utilisés (*p. ex., huile usée, graisse, batterie*), en particulier les mesures de sécurité les concernant, en se référant à leur étiquetage et en consultant, le cas échéant, les fiches signalétiques sur les produits contrôlés.
- B2.3 utiliser les modes de fixation appropriées selon les travaux (*p. ex., collage, vissage, soudage*) en suivant la procédure et en observant les consignes de sécurité.

B2.5 porter l'équipement de protection individuelle approprié durant les travaux d'entretien et de réparation (*p. ex., lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, gants, protecteur d'oreille, masque antipoussières*).

Procédures de dépannage d'urgence

B3.1 énumérer les étapes à suivre et les gestes à poser en cas d'un besoin d'assistance routière (*p. ex., remorquage, panne générale*).

B3.2 appliquer la procédure d'utilisation de câbles volants, d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur de batterie portable permettant de faire démarrer un moteur en panne en toute sécurité.

B3.3 appliquer la procédure à suivre pour effectuer un changement de pneu en précisant les mesures de sécurité à prendre en situation réelle de panne sur la route (*p. ex., se ranger à l'écart de la circulation routière, sur un tronçon de route plat et droit*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

C1.1 reconnaître le besoin de modifier nos pratiques et nos habitudes collectives et personnelles pour surmonter le défi que représente le transport sécuritaire et écologique des personnes et des marchandises, ainsi que le rôle de l'innovation technologique dans ce contexte (*p. ex., [...] recherche de solutions au niveau de la performance des véhicules, de l'économie d'énergie et de la sécurité*).

C1.5 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*), ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

Carrière et formation

C2.7 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur des transports.

Technologie des transports, 12^e année, cours précollégial (TTJ4C)

B. Processus et applications

Réalisation de travaux d'entretien

B1.5 préparer son poste de travail en rassemblant le matériel nécessaire à la réalisation de la tâche (*p. ex., équipement de protection individuelle [...]*).

Procédures d'entretien de la carrosserie et du train de roulement

B3.2 remettre en bon état les systèmes susmentionnés en remplaçant des pièces défectueuses, abîmées ou usées conformément aux directives exposées dans les manuels d'entretien et de réparation, et en observant les consignes de sécurité : carrosserie [...]; suspension [...]; direction [...]; freins [...]

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

- C1.2** décrire des pratiques d'atelier responsables (*p. ex., respect des consignes de manutention sécuritaires des déchets et des mesures d'urgence en cas de déversement mineur; stockage de composants hors d'usage [pneu, tambour de frein] en vue de leur collecte et de leur recyclage dans les centres de récupération spécialisés*) et les conséquences de pratiques irresponsables (*p. ex., augmentation des risques respiratoires dus aux polluants [gaz, vapeur] sur le lieu de travail; accumulation des déchets dans les sites d'enfouissement*).
- C1.4** citer à l'appui de discussions sur la santé et la sécurité les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs des transports et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).

Technologie des transports : Entretien d'un véhicule, 12^e année, cours préemploi (TTJ4E)

A. Fondements

- A4.** dégager la pertinence des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien de véhicules.

Santé et sécurité

- A4.1** identifier des modifications de véhicules constituant une infraction à la loi ainsi que les dangers ou nuisances associés à celles-ci (*p. ex., hauteur hors normes du véhicule affectant sa tenue de route, altération du système d'alimentation en carburant résultant en une augmentation d'émissions nocives, altération du silencieux provoquant un bruit excessif*) et les conséquences légales de ces infractions (*p. ex., amende, saisie du véhicule*).
- A4.2** citer à l'appui de discussions sur la santé et la sécurité les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (*p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]*) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (*p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]*).
- A4.3** identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens lors de l'entretien et de la réparation de véhicules (*p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation d'équipement lourd et d'outils mécaniques; émanation toxique; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables*).
- A4.4** identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (*p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur*).

B. Processus et applications

- B2.** démontrer ses habiletés techniques en utilisant les produits, les matériaux et l'équipement appropriés, conformément aux recommandations des fabricants, et en observant les consignes de sécurité.
- B3.** démontrer ses habiletés techniques en appliquant les procédures de contrôle et d'entretien, conformément aux recommandations des professionnels du secteur, et en observant les consignes de sécurité.

Réalisation de travaux d'entretien

- B1.5** relever dans le guide d'utilisation ou dans le manuel d'entretien l'information nécessaire à la réalisation des travaux requis, en prêtant une attention particulière aux mesures de sécurité et aux données techniques s'y rattachant [...]
- B1.6** préparer son poste de travail en rassemblant tout le matériel nécessaire à la réalisation de la tâche d'entretien (*p. ex., [...] équipement de protection individuelle [...]*).

Utilisation sécuritaire des produits, des matériaux et de l'équipement

- B2.3** utiliser les outils et d'autres types d'équipement (*p. ex., outil manuel, mécanique; machine-outil; équipement de soudage et de coupage*) en suivant les procédures d'utilisation et en observant les consignes de sécurité.
- B2.4** porter l'équipement de protection individuelle approprié durant les travaux d'entretien (*p. ex., lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, gants, protecteur d'oreille, masque antipoussières*).

Application sécuritaire des procédures de contrôle et d'entretien

- B3.1** procéder méthodiquement à l'inspection et à l'entretien de la carrosserie d'un véhicule en appliquant les procédures appropriées (*p. ex., retouche de peinture au pinceau; application d'un produit de protection*) et en observant les consignes de sécurité s'y rattachant.
- B3.2** procéder méthodiquement à l'inspection et à l'entretien des systèmes suivants en appliquant les procédures recommandées par les professionnels du secteur, et en observant les consignes de sécurité s'y rattachant : système de transmission [...]; système de refroidissement [...]; système électrique [...]; système de suspension et de direction [...]; système d'échappement [...]
- B3.3** recourir aux modes de fixation appropriés selon les travaux à réaliser [...] en appliquant les procédures appropriées et en observant les consignes de sécurité s'y rattachant.

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Enjeux sociétaux

- C1.1** identifier des conséquences pour la santé et pour l'environnement d'une méconnaissance des risques associés aux travaux d'entretien et de réparation de véhicules (*p. ex., atteinte à la santé des personnes; pollution de l'eau*) ainsi que des mesures éprouvées de prévention collective et individuelle des risques (*p. ex., entreposage et recyclage des matières dangereuses, ventilation adéquate des ateliers et des garages, port de l'équipement de protection individuelle approprié*).

ENGLISH, 9^e ET 10^e ANNÉE (2007) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2007)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 19 dans *Le curriculum de l'Ontario – English, 9^e et 10^e année, édition révisée, 2007*; et à la page 19 dans *Le curriculum de l'Ontario – English, 11^e et 12^e année, édition révisée, 2007* pour plus d'information à ce sujet.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

ÉTUDES AUTOCHTONES, 9^e ET 10^e ANNÉE (1999) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2000)

Les programmes-cadres d'études autochtones n'ont pas de section sur la santé et la sécurité; les messages communs mentionnés dans la préface n'en sont pas moins pertinents.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

ÉTUDES CANADIENNES ET MONDIALES, 9^e ET 10^e ANNÉE (2013) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2015)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 63 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études canadiennes et mondiales, édition révisée*, 2013; et à la page 72 dans *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Études canadiennes et mondiales, édition révisée*, 2015 pour plus d'information à ce sujet.

9^e ET 10^e ANNÉE

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage des cours de 9^e et 10^e année, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

11^e ET 12^e ANNÉE

Seuls les cours ayant des attentes et des contenus d'apprentissage en lien direct avec la santé et la sécurité sont présentés ci-après.

DROIT

Comprendre le droit canadien, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CLU3M)

C. Droit civil

C2. Droit du travail et droit de l'emploi

C2.3 décrire le processus à suivre quand les droits des employés ne sont pas respectés (*p. ex., procédure de grief, dépôt de plainte devant les organismes compétents, cessation des activités dans un milieu jugé non sécuritaire*) et les recours prévus dans le domaine du droit du travail et du droit de l'emploi (*p. ex., sanction contre l'employeur, indemnisation des employés, adaptation sécuritaire du milieu de travail*).

Pistes de réflexion : Quelles sont les normes minimales d'emploi énoncées dans la *Loi sur les normes d'emploi* (2000)? Quelles sont les compétences juridiques de la Commission des relations de travail de l'Ontario? Quel est le rôle de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail par rapport aux personnes lésées dans leur milieu de travail? Comment est-ce que les employés peuvent bénéficier des

services de la Commission de l'équité salariale de l'Ontario?

C2.4 analyser les rôles et les responsabilités juridiques des employeurs, des employés et du gouvernement dans le domaine du droit du travail (*p. ex., employeur [rémunération, santé et sécurité, accessibilité, indemnisation des accidents de travail, respect de la convention collective, mise à pied, formation], employé [(...) respect des règles de confidentialité] [...]*).

Comprendre le droit canadien au quotidien, 11^e année, cours préemploi (CLU3E)

A. Fondements du droit

A2. Évolution du droit canadien

A2.3 décrire l'incidence des changements d'attitudes et de valeurs sur l'évolution du droit canadien (*p. ex., en matière de lois touchant [...] la sécurité en milieu de travail [...]*). [...]

C. Droit civil

C2. Droit du travail et droit de l'emploi

C2.1 comparer la protection accordée aux employés par les lois fédérales et provinciales (*p. ex., lois relatives aux accidents du travail, au chômage, au harcèlement, à la discrimination, à l'accessibilité*) dans le domaine du droit du travail.

Pistes de réflexion : [...] Quels sont les recours d'une personne qui est harcelée au travail? Quelles sont les dispositions obligatoires en matière d'accessibilité prévues par la loi et que les employeurs doivent respecter?

C2.2 décrire le processus à suivre quand les droits des employés ne sont pas respectés (*p. ex., procédure de grief, dépôt de plainte devant les organismes compétents, cessation des activités dans un milieu jugé non sécuritaire*) et les recours prévus dans le domaine du droit du travail (*p. ex., sanctions contre l'employeur, indemnisation des employés, adaptation sécuritaire du milieu de travail*).

Pistes de réflexion : [...] À quoi servent les griefs au travail? Quelles sont les procédures pour déposer un grief? Quelles sont les normes minimales d'emploi telles qu'énoncées dans la *Loi sur les normes d'emploi* (2000)? Quelles sont les compétences légales de la Commission des relations de travail de l'Ontario?

Études juridiques, 12^e année, cours précollégial (CLN4C)

A. Fondements juridiques

A1. Nature et rôle du droit canadien

A1.1 décrire la place du droit dans la vie quotidienne de la société canadienne (*p. ex., [...] normes de travail [...] diffamation et média [...] protection de l'information et de la vie privée*). [...]

B. Droits et responsabilités

B1. Droits de la personne au Canada

B1.2 expliquer en quoi consistent les « droits contradictoires » en matière de droits de la personne au Canada en fournissant des exemples de litiges entre les dispositions de la *Charte Canadienne des droits et libertés* et d'autres lois (*p. ex., loi contre les propos haineux et liberté d'expression [...] droit à la vie privée et divulgation d'antécédents judiciaires*).

Pistes de réflexion : Pourquoi est-il parfois difficile de trancher entre les droits et libertés d'une personne, qui sont protégés par la loi, et les droits et libertés particuliers d'une autre personne? Dans quelles circonstances les droits et libertés de la collectivité peuvent-ils avoir priorité sur les droits et libertés des individus?

B2. Droits et responsabilités

B2.1 décrire les responsabilités juridiques des personnes vivant au Canada dans leur vie quotidienne et dans leur travail (*p. ex., [...] respecter les normes de santé et de sécurité au travail [...]*).

B2.3 décrire les lois ontariennes visant à protéger les droits des enfants (*p. ex., [...] Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur les normes d'emploi [2000]*) et à régler leurs comportements [...]

D. Droit du travail et droit de l'emploi

D2. analyser les rôles et les responsabilités des employés, des employeurs, des entreprises, des syndicats ou des associations professionnelles et des gouvernements dans le monde du travail.

D2. Droits et responsabilités

D2.2 analyser les rôles et les responsabilités juridiques des employeurs et des entreprises (*p. ex., maintien d'un environnement de travail sécuritaire, application de pratiques d'embauche équitables [...] Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario [2005]*).

Pistes de réflexion : [...] Quels sont les principes qui protègent les personnes cherchant du travail contre la discrimination? Quels sont les recours juridiques des candidates et candidats lésés lors d'une sélection de personnel? Que prévoient les lignes directrices en matière de normes d'accessibilité des espaces publics? À quelles conséquences les employeurs qui ne respectent pas les normes d'accessibilité dans leur milieu de travail s'exposent-ils?

D2.4 analyser le rôle et les responsabilités juridiques des syndicats et des associations professionnelles dans le milieu de travail (*p. ex., en ce qui a trait au respect des normes de santé et de sécurité [...]*) en tenant compte de leur historique, de leur raison d'être, de leurs succès et de leurs limites.

ÉCONOMIE

L'individu et l'économie, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CIE3M)

B. Défis économiques et réponses des agents économiques

B2. Travailleuses et travailleurs canadiens

B2.3 expliquer les droits et responsabilités des travailleuses et travailleurs au Canada (*p. ex., droits : salaire minimum, refus de travailler dans des conditions dangereuses, indemnités pour les blessures subies au travail, lieu de travail exempt de harcèlement et d'abus, égalité des chances, congé parental, congés payés; responsabilités : respecter les consignes de santé et de sécurité, signaler des conditions de travail dangereuses, utiliser l'équipement de protection requis, traiter ses collègues avec respect*).

Pistes de réflexion : Lorsqu'on observe et dénonce une situation illégale ou contraire à l'éthique dans son milieu de travail, à quoi s'expose-t-on? S'agit-il d'une responsabilité morale? Quelles sont les valeurs qui sous-tendent la réglementation relative à l'égalité des chances en matière d'embauche?

C. Interrelations économiques

C2. Intervention gouvernementale

C2.3 analyser les effets de diverses interventions gouvernementales canadiennes dans le fonctionnement de l'économie (*p. ex., lois et réglementation en matière de salaires et de conditions de travail [...]*). [...]

C3. Dimension économique de la citoyenneté

C3.2 comparer les responsabilités des individus, des entreprises et des gouvernements en matière d'inégalités sociales dans le milieu du travail au Canada (*p. ex., signaler les cas de discrimination ou de harcèlement, assurer l'accessibilité pour tous, se conformer aux lois relatives aux droits de la personne, adopter et faire respecter les règlements qui protègent le droit de travailler dans un milieu sain et sécuritaire*).

Choix économiques : finances personnelles, 12^e année, cours préemploi (CIC4E)

B. Fondements économiques

B3. Main-d'œuvre

B3.1 décrire certains des principaux droits et responsabilités de la main-d'œuvre (*p. ex., droits : rémunération et pratiques d'embauche équitables, conditions de travail sécuritaires [...] lieu de travail exempt de harcèlement; responsabilités : respecter les normes et les règles de travail, alerter l'employeur d'une situation dangereuse*).

Pistes de réflexion : Que doit faire une travailleuse ou un travailleur à qui on demande d'utiliser de l'équipement qui présente un danger? Quels sont les comportements qui pourraient être considérés comme étant du harcèlement sur le lieu de travail? Quelles sont les procédures à suivre dans un tel cas?

C. Marchés, consommateurs et producteurs

C2. Consommation

C2.1 décrire les droits des consommateurs (*p. ex., [...] protection contre les produits dangereux, avertissements sur l'emploi dangereux de produits*) ainsi que des recours possibles en cas de violation de ces droits [...]

GÉOGRAPHIE

Nature en action : un monde physique, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CGF3M)

D. Dynamiques des changements

D3. Préparation en cas de catastrophe

D3.3 analyser les préparations et les stratégies d'intervention en cas de catastrophes naturelles (*p. ex., plan d'évacuation, système d'alerte à la population, coordination des mesures d'urgence, aide aux sinistrés*) à partir d'exemples locaux, nationaux et internationaux.

Pistes de réflexion : Quelles sont les stratégies d'évacuation les plus efficaces en cas de catastrophe naturelle? Quel est le plan d'urgence de votre communauté? Quels sont les risques atténués par ce plan? Quelles sont les considérations qui pourraient rendre l'exécution du plan plus difficile? Peut-on comparer le plan de votre communauté prévu en cas de catastrophe naturelle à celui d'autres communautés au Canada ou d'autres régions du monde? Quels sont les éléments d'autres plans d'urgence que votre communauté devrait prendre en compte?

Voyages et tourisme : une perspective géographique, 11^e année, cours ouvert (CGG3O)

A. Organisation spatiale du tourisme

A3. Choix de destination

A3.1 analyser les déterminants du choix d'une destination de voyage (*p. ex., [...] sécurité et salubrité publique*). [...]

A3.2 analyser les facteurs politiques, économiques, culturels et environnementaux qui motivent ou découragent le choix d'une destination touristique (*p. ex., [...] taux de criminalité et fiabilité des services de police [...] risques sanitaires et environnementaux*). [...]

C. Interdépendance des systèmes

C1.2 expliquer les répercussions d'événements d'ordre politique, économique, social, culturel ou environnemental (*p. ex., instabilité politique [...]; crises sanitaires [flambée de maladies]; événements climatiques [éruption volcanique, tsunami, tremblement de terre] [...]*) sur le secteur du tourisme à travers le monde. [...]

Enjeux mondiaux : une analyse géographique, 12^e année, cours précollégial (CGW4C)

D. Transformation des sociétés

D3. Droits de la personne et qualité de vie

D3.4 analyser des enjeux de la sécurité nationale ainsi que divers moyens employés par le gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des populations au Canada et dans d'autres pays (*p. ex., sécurité frontalière, recherche et sauvetage, secours en cas de catastrophe, services consulaires aux Canadiennes et Canadiens vivant à l'étranger, opérations de maintien de la paix, collecte de renseignements, participation aux activités d'organisations de sécurité internationale*).

Pistes de réflexion : Quelles sont les responsabilités du ministère des Affaires étrangères en matière d'aide aux Canadiennes et Canadiens qui rencontrent des difficultés à l'étranger? [...] Que signifie le concept de sécurité internationale? En quoi cela contribue-t-il à la sécurité du Canada et de ses citoyennes et citoyens? Est-ce que la sécurité nationale devrait avoir priorité sur les droits de la personne? [...]

HISTOIRE

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage des cours d'histoire, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

POLITIQUE

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage des cours de politique, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

ÉTUDES CLASSIQUES ET LANGUES INTERNATIONALES, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (2016)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 69 dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Études classiques et langues internationales, édition révisée*, 2016 pour plus d'information à ce sujet.

Seuls les cours ayant des attentes et des contenus d'apprentissage en lien direct avec la santé et la sécurité sont présentés ci-après.

LANGUES INTERNATIONALES

Langues internationales, niveau 2, cours préuniversitaire (LBACU-LDYCU)

A. Communication orale

A1. Interprétation de communications orales

A1.4 utiliser des stratégies de compréhension pour dégager de l'information explicite et implicite d'une variété de communications orales [...]

Pistes de réflexion : Quelles questions pouvez-vous poser afin de préciser des consignes de sécurité en cas d'incendie, de panne d'électricité, de canicule ou d'extrême froid? Comment pouvez-vous préciser vos consignes lorsqu'elles ne sont pas comprises? [...]

Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire (LBADU-LDYDU)

A. Communication orale

A1. Interprétation de communications orales

A1.2 utiliser diverses stratégies d'acquisition de vocabulaire [...] pour enrichir son vocabulaire sur divers sujets (*p. ex., [...] les habitudes de vie saine et la sécurité alimentaire [...]*) pour bien communiquer ses idées et déterminer le sens d'expressions idiomatiques et de mots inconnus.

A1.5 interpréter de manière critique une variété de communications orales pour en relever les caractéristiques principales, dont l'intention, le destinataire, la structure du texte, l'organisation des idées et le type d'informations véhiculées, le contexte et la portée du message ainsi que les réactions qu'elles pourraient susciter (*p. ex., interpréter les informations transmises par un message d'intérêt public qui vise à informer son auditoire*)

sur un sujet relié à la santé, à la sécurité publique ou à la justice sociale [...] identifier dans une consigne sur les précautions à prendre dans le cas d'une tornade ou d'une inondation les étapes à suivre et le matériel requis [...]).

Langues internationales, niveau 3, cours ouvert (LBADO-LDYDO)

A. Communication orale

A1. Interprétation de communications orales

A1.2 utiliser diverses stratégies d'acquisition de vocabulaire [...] pour enrichir son vocabulaire sur divers sujets (*p. ex., [...] habitudes de vie saine [...] loisirs et condition physique [...] sécurité alimentaire [...]*), bien communiquer ses idées et déterminer le sens des expressions idiomatiques et des mots inconnus.

A1.5 interpréter de manière critique une variété de communications orales pour en relever les caractéristiques principales, y compris l'intention, le destinataire, l'organisation des idées, le type d'informations véhiculées, le contexte et la portée du message ainsi que les réactions qu'elles pourraient susciter (*p. ex., [...] identifier les thèmes abordés tels que la santé et la sécurité publiques [...]). [...]*

A3. Communication orale préparée

A3.4 préparer des textes à présenter dans la langue à l'étude, en tenant compte de leur fonction et de leurs caractéristiques propres (*p. ex., [...] produire un mini reportage qui informe le public sur les mesures sécuritaires à prendre lors d'une tornade ou d'une inondation et qui répond aux six questions : qui, quoi, pourquoi, quand, comment et où [...]).*

Pistes de réflexion : [...] Comment pouvez-vous vous assurer que votre message sur les mesures de sécurité en cas d'urgence donne aux auditrices et auditeurs suffisamment de renseignements?

A5. Métacognition et réinvestissement

A5.1 identifier ses points forts et les aspects à travailler en écoute et en expression orale, ainsi que les stratégies à utiliser pour les améliorer (*p. ex., [...] utiliser une liste de contrôle pour évaluer sa participation à une discussion de groupe portant sur un message d'intérêt public ayant trait à la sécurité alimentaire ou aux bienfaits du conditionnement physique). [...]*

ÉTUDES INFORMATIQUES, DE LA 10^e À LA 12^e ANNÉE (2008)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 35 dans *Le curriculum de l'Ontario – Études informatiques, de la 10^e à la 12^e année, édition révisée, 2008* pour plus d'information à ce sujet.

Seuls les cours ayant des attentes et des contenus d'apprentissage en lien direct avec la santé et la sécurité sont présentés ci-après.

Introduction à l'informatique, 10^e année, cours ouvert (ICS20)

A. Environnement informatique de travail

Maintenance informatique

A5.1 expliquer les enjeux (*p. ex., sécurité [...]*) de la mise à jour des logiciels [...] et du matériel informatique [...]

A5.2 décrire les effets des programmes malveillants (*p. ex., virus, cheval de Troie, logiciel espion*) et des contre-mesures de sécurité

A5.3 décrire des méthodes de protection contre l'utilisation illicite du matériel informatique (*p. ex., choix d'un mot de passe efficace, lecteur biométrique, logiciel de chiffrement PGP*).

C. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

C1. décrire des procédures informatiques visant à protéger l'environnement et la santé publique.

Environnement et santé

C1.1 expliquer les répercussions positives et négatives de l'usage du matériel informatique sur l'environnement et la santé publique (*p. ex., [...] risque de blessure musculosquelettique*).

C1.2 identifier des mesures visant à réduire les risques que l'utilisation de matériel informatique pose pour l'environnement et la santé (*p. ex., [...] adaptation ergonomique*).

Enjeux sociétaux

C2.3 analyser les enjeux sécuritaires de l'accès en ligne (*p. ex., cyberintimidation, vol d'identité, pérennité de l'information diffusée sur Internet*).

Introduction au génie informatique, 11^e année, cours préuniversitaire (ICS3U)

A. Environnement informatique de travail

Gestion des fichiers

A2.3 décrire plusieurs types de virus (*p. ex., attaque du système d'amorçage, macro dans un document de bureautique*) et autres programmes malveillants (*p. ex., cheval de Troie, logiciel espion*), leur cycle de vie ainsi que les contremesures de sécurité informatique connues (*p. ex., antivirus, coupe-feu, blocage des fenêtres, filtre antipourriel*).

D. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Environnement et santé

D1.4 décrire des moyens pour prévenir (*p. ex., poste de travail ergonomique, exercice musculaire*) des problèmes de santé liés à l'usage des ordinateurs (*p. ex., trouble musculosquelettique, trouble de la vue*).

Carrière et formation

D2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans l'industrie de l'informatique.

Introduction à la programmation informatique, 11^e année, cours précollégial (ICS3C)

A. Environnement informatique de travail

Gestion des fichiers

A2.3 décrire plusieurs types de virus (*p. ex., attaque du système d'amorçage, macro dans un document de bureautique*) et autres programmes malveillants (*p. ex., cheval de Troie, logiciel espion*), leur cycle de vie ainsi que les contremesures de sécurité informatique connues (*p. ex., antivirus, coupe-feu, blocage de fenêtres, filtre antipourriel*).

D. Enjeux sociétaux et perspectives professionnelles

Environnement et santé

D1.4 décrire des moyens pour prévenir (*p. ex., poste de travail ergonomique, exercice musculaire*) des problèmes de santé liés à l'usage des ordinateurs (*p. ex., trouble musculosquelettique, trouble de la vue*).

Carrière et formation

D2.5 décrire les compétences essentielles [...] ainsi que les habitudes de travail (*p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail [...]*) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans l'industrie de l'informatique.

ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES, 11^e ET 12^e ANNÉE (2002)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- le programme-cadre d'études interdisciplinaires n'a pas de section sur la santé et la sécurité; les messages communs mentionnés dans la préface n'en sont pas moins pertinents.

Études interdisciplinaires, 11^e année, cours ouvert (IDC3O/IDP3O)

Théorie et fondements

Idées et enjeux

- définir et décrire, en faisant référence à chacune des matières ou disciplines étudiées, les principes et les pratiques portant sur l'utilisation sûre, déontologique et légale de l'information et des technologies de l'information (p. ex., [...] vie privée et sécurité personnelle [...]).

Études interdisciplinaires, 12^e année, cours préuniversitaire (IDC4U/IDP4U)

Théorie et fondements

Idées et enjeux

- définir et décrire des pratiques ayant cours au Canada et dans le monde qui protègent efficacement la vie privée et la propriété intellectuelle de l'information dans des domaines reliés aux études interdisciplinaires [...] et décrire les possibilités de modifications futures de ces pratiques.

Études interdisciplinaires, 12^e année, cours ouvert (IDC4O/IDP4O)

Théorie et fondements

Idées et enjeux

- définir les principes, les pratiques et les systèmes pouvant assurer l'utilisation sûre, déontologique et légale des technologies de l'information (p. ex., du point de vue de l'ergonomie, de la protection de la vie privée, de la sécurité informatique), et décrire les conséquences de leur application adéquate ou inadéquate dans chacune des matières ou disciplines étudiées.

FRANÇAIS, 9^e ET 10^e ANNÉE (2007) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2007) ET COURS DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES DES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO (2003)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 40 dans *Le curriculum de l'Ontario – Français, 9^e et 10^e année, édition révisée, 2007*; et à la page 40 dans *Le curriculum de l'Ontario – Français, 11^e et 12^e année, édition révisée, 2007* pour plus d'information à ce sujet.

9^e ET 10^e ANNÉE

Il n'y a aucune attente ni aucun contenu d'apprentissage se rapportant directement à la santé et la sécurité ou aux comportements et aux pratiques sécuritaires. Cependant, dans une approche d'apprentissage interdisciplinaire, le français peut être utilisé comme outil pour approfondir et promouvoir les notions de santé et de sécurité. Par exemple, les élèves pourraient promouvoir, par la méthode de leur choix (p. ex., un bulletin de nouvelles, une critique, un texte, une affiche), ce qu'ils peuvent faire pour assurer leur sécurité à l'école, dans des situations sociales, dans leur communauté ou en ligne.

11^e ET 12^e ANNÉE

Seulement un cours traite explicitement de questions de santé et de sécurité. Cependant, dans une approche d'apprentissage interdisciplinaire, le français peut être utilisé comme outil pour approfondir et promouvoir les notions de santé et de sécurité. Par exemple, les élèves pourraient promouvoir, par la méthode de leur choix (p. ex., un bulletin de nouvelles, une critique, un texte, une affiche), ce qu'ils peuvent faire pour assurer leur sécurité à l'école, dans des situations sociales, dans leur communauté ou en ligne.

Français, 12^e année, cours préemploi (FRA4E)

Communication orale

Communication orale préparée

- présenter des simulations de situations du monde du travail (en matière de sécurité, d'éthique professionnelle ou autres) en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :
 - le choix d'une situation problématique liée au monde du travail (p. ex., environnement dangereux, directives complexes pour accomplir une tâche); [...]
 - le traitement d'un problème (p. ex., présentation d'une situation problématique et solutions possibles); [...]

Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO), 11^e ou 12^e année, cours ouvert (CCL30/CCL40)

Même si les notions de santé et de sécurité qui incluent les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

LANGUES AUTOCHTONES, 9^e ET 10^e ANNÉE (1999) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2000)

Les programmes-cadres de langues autochtones n'ont pas de section sur la santé et la sécurité; les messages communs présentés dans la préface n'en sont pas moins pertinents.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

MATHÉMATIQUES, 9^e ET 10^e ANNÉE (2005) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2007) ET 9^e ANNÉE (COURS DE TRANSITION, 2006)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 27 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Mathématiques, 2005*; et à la page 41 dans *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Mathématiques, 2007* pour plus d'information à ce sujet.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

ORIENTATION ET FORMATION AU CHEMINEMENT DE CARRIÈRE, 9^e ET 10^e ANNÉE (2006) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2006)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 30 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Orientation et formation au cheminement de carrière, 2006*; et à la page 31 dans *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Orientation et formation au cheminement de carrière, 2006* pour plus d'information à ce sujet.

En plus des attentes et des contenus d'apprentissage indiqués ci-dessous, il existe plusieurs autres occasions d'apprentissage pour sensibiliser l'élève à la sécurité en milieu de travail en traitant des compétences essentielles et des habitudes de travail décrites dans le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO). Les habitudes de travail suivantes sont tirées de la section Sécurité au travail du PCO :

- travailler de manière à prévenir les blessures personnelles et aux autres;
- rendre compte des conditions non sécuritaires;
- obtenir une formation sur la santé et la sécurité, au besoin;
- utiliser et porter tout l'équipement et les appareils de protection requis.

Pour plus de renseignements sur les compétences essentielles et les habitudes de travail, consultez le site Web du PCO.

9^e ET 10^e ANNÉE

Stratégies d'apprentissage pour réussir à l'école secondaire, 9^e année, cours ouvert (GLS1O/GLE1O/GLE2O)

Connaissance de soi et gestion personnelle

Gestion personnelle

- analyser l'importance d'habiletés de gestion personnelle à l'école, au travail et dans la vie quotidienne (p. ex., [...] pressions sociales telles que préjugés, stéréotypes sexistes et inclusion) et leur incidence sur le succès.

Exploration de carrière, 10^e année, cours ouvert (GLC20)

Exploration de ses possibilités

Tendances

- expliquer l'importance des normes de sécurité en milieu de travail ainsi que le rôle des syndicats et des associations professionnelles y compris les droits et responsabilités des employés et des employeurs.

Découvrir le milieu de travail, 10^e année, cours ouvert (GLD20)

Connaissance de soi et gestion personnelle

Gestion personnelle

- identifier des stratégies de gestion personnelle auxquelles ont recours les gens à l'école ou au travail pour envisager des situations difficiles (p. ex., [...] intimidation, harcèlement, pression des pairs [...]).
- décrire les stratégies de gestion du comportement (p. ex., demeurer calme, réfléchir avant d'agir, maîtriser sa colère, respecter les différences [...]) pour faire face à diverses situations à l'école, au travail et dans la collectivité.

Exploration de ses possibilités

- respecter les politiques et les pratiques en matière de santé et de sécurité à l'école et dans le milieu de travail.

Monde du travail

- expliquer les droits et les responsabilités des travailleuses et travailleurs (p. ex., droit de refuser d'effectuer une tâche dangereuse, droit de demander des adaptations si on a un handicap, signalement d'un accident) à l'aide des lois fédérales et provinciales (p. ex., *Loi sur les produits dangereux*, *Code des droits de la personne*).
- expliquer les politiques et les pratiques relatives aux enjeux du monde du travail (p. ex., éthique professionnelle, confidentialité des renseignements, équité, utilisation responsable des ordinateurs, harcèlement) qui contribuent à créer un climat de travail harmonieux et productif.

Santé et sécurité

- identifier les risques en matière de santé et de sécurité à l'école et en milieu de travail.
- expliquer les politiques en matière de santé et de sécurité (p. ex., manipuler avec soin les outils et l'équipement, utiliser correctement l'équipement de protection) et les pratiques (p. ex., exercice d'évacuation en cas d'incendie, verrouillage du matériel) à l'école ou dans un lieu de travail.

11^e ET 12^e ANNÉE

Seuls les cours ayant des attentes et des contenus d'apprentissage en lien direct avec la santé et la sécurité sont présentés ci-après.

Leadership et entraide, 11^e année, cours ouvert (GPP30)

Connaissance de soi et gestion personnelle

Stratégies d'apprentissage et ressources

- décrire des obstacles (p. ex., problèmes de santé [...]) à l'atteinte d'objectifs personnels et d'apprentissage.

Savoir-faire en matière de relations interpersonnelles

Relations interpersonnelles

- identifier des sources de pression sur les jeunes (p. ex., [...] préjudices, discrimination) et les stratégies permettant de réagir à ces pressions de façon constructive.

Habilités de communication

- décrire des façons appropriées de réagir (p. ex., empathie, garder son calme, faire intervenir un membre du personnel si nécessaire) lorsque quelqu'un lui révèle des problèmes personnels sérieux (p. ex., [...] exclusion, discrimination, mauvais traitements d'ordre physique ou affectif, harcèlement, toxicomanie).

Dynamique de groupe

- décrire ses droits et ses responsabilités (p. ex., comportement éthique, respect des autres et de la propriété, application des règles de sécurité) dans diverses situations de leadership et d'entraide.

Lien avec la communauté

- expliquer des façons de bien exercer le pouvoir (p. ex., engagement, inclusion) ou de mal l'exercer (p. ex., intimidation, mauvais traitements infligés aux enfants, harcèlement) au travail, dans la famille et à l'école, ainsi que des moyens de défense contre l'abus de pouvoir.

Planifier son avenir, 11^e année, cours ouvert (GWL30)

Connaissance de soi et gestion personnelle

Gestion personnelle

- utiliser des stratégies de gestion personnelle pour gérer les risques, contrôler le stress et maîtriser sa colère à l'école et dans ses activités scolaires ou communautaires.

Exploration de ses possibilités

Monde du travail

- décrire les articles clés de lois telles que la *Loi sur les normes d'emploi* et la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, ainsi que la façon dont les droits et les responsabilités des employeurs et des travailleurs sont respectés en se fondant sur ses expériences dans un milieu de travail.

Saisir le milieu de travail, 12^e année, cours ouvert (GLN4O)

Connaissance de soi et gestion personnelle

Gestion personnelle

- décrire ses stratégies en matière de gestion personnelle [...] pour faire face à des situations difficiles à l'école, dans la communauté francophone ou au travail (p. ex., harcèlement [...]).

Monde du travail

- résumer les droits des travailleuses et travailleurs, et des employeurs (p. ex., le droit de refuser d'effectuer une tâche dangereuse, le droit de demander des adaptations si on a un handicap) et leurs responsabilités (p. ex., signaler un accident) en se référant aux lois fédérales et provinciales (p. ex., *Loi sur les produits dangereux*, *Code des droits de la personne*).

Santé et sécurité

- décrire les risques en matière de santé et de sécurité dans le milieu de travail.
- décrire les pratiques en matière de sécurité qui sont conçues pour réduire les risques et prévenir les accidents sur un lieu de travail (p. ex., formation sur les techniques et les normes de sécurité, identification des dangers, gestion des risques, considérations ergonomiques, accessibilité du lieu de travail).
- appliquer les politiques en matière de santé et de sécurité (p. ex., manipuler avec soin les outils et l'équipement, utiliser correctement l'équipement de protection) et les pratiques (p. ex., exercice d'évacuation en cas d'incendie, verrouillage du matériel) dans un lieu de travail.
- décrire la marche à suivre pour déclarer les accidents et les pratiques dangereuses dans le monde du travail et en expliquer la nécessité.

PROGRAMME D'APPUI AUX NOUVEAUX ARRIVANTS, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (2010)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité dans le programme d'appui aux nouveaux arrivants » à la page 58 dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Programme d'appui aux nouveaux arrivants, édition révisée, 2010* pour plus d'information à ce sujet.

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

SCIENCES, 9^e ET 10^e ANNÉE (2006) ET 11^e ET 12^e ANNÉE (2006)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans les premières pages des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité en sciences » à la page 33 dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Sciences*, 2008; et à la page 58 dans *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Sciences*, 2008 pour plus d'information à ce sujet.

9^e ET 10^e ANNÉE

Sciences, 9^e année, cours théorique (SNC1D)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Chimie – Atomes, éléments et composés

Acquisition d'habiletés en recherche scientifique et en communication

C2.1 utiliser des méthodes de travail sécuritaires dans ses activités de laboratoire (*p. ex., porter des lunettes de protection; respecter les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] lors de la manutention de produits chimiques*).

Sciences, 9^e année cours appliqué (SNC1P)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Chimie – Exploration de la matière

Acquisition d'habiletés en recherche scientifique et en communication

C2.1 utiliser des méthodes de travail sécuritaires dans ses activités de laboratoire (*p. ex., porter des lunettes de sécurité; éviter la contamination des produits chimiques; respecter les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

Sciences, 10^e année, cours théorique (SNC2D)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Chimie – Réactions chimiques

Acquisition d'habiletés en recherche scientifique et en communication

C2.1 utiliser des méthodes sécuritaires de travail dans la manutention, le recyclage et l'élimination des substances (*p. ex., porter des lunettes de protection et un tablier; respecter les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

Sciences, 10^e année, cours appliqué (SNC2P)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Chimie – Réactions chimiques

Acquisition d'habiletés en recherche scientifique et en communication

C2.1 utiliser des méthodes de travail sécuritaires dans ses activités de laboratoire (*p. ex., porter des lunettes de protection; éviter la contamination par des produits chimiques; respecter les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*).

Rapprochement entre les sciences, la technologie la société et l'environnement

C3.2 préciser les mesures de sécurité à prendre dans divers métiers (*p. ex., pompière ou pompier, artiste-peintre, agricultrice ou agriculteur, technicienne ou technicien en assainissement de systèmes de ventilation*) qui requièrent la manipulation de produits chimiques (*p. ex., extinction d'un incendie, peinture, épandage d'engrais, détection d'une fuite dans un système de climatisation*). [...]

Questions pour alimenter la discussion : Comment les techniciens de laboratoire se protègent-ils au travail? Quelles précautions les mécaniciens doivent-ils prendre lorsqu'ils procèdent à la vidange des liquides d'un véhicule? Quelles précautions le personnel d'un salon de manucure doit-il prendre pour assurer sa sécurité et celle de ses clients?

BIOLOGIE

Biologie, 11^e année, cours préuniversitaire (SBI3U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., lors de l'élimination du formaldéhyde*).

Biologie, 11^e année, cours précollégial (SBI3C)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., lors de l'élimination du formaldéhyde*).

Biologie, 12^e année, cours préuniversitaire (SBI4U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., lors de l'élimination du formaldéhyde*).

CHIMIE

Chimie, 11^e année, cours préuniversitaire (SCH3U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

C3.2 préparer un plan de manipulation et d'élimination sécuritaire des produits chimiques à la maison, à l'école ou à un lieu de travail.

Piste de réflexion : En cas de déversement de produits chimiques, il est recommandé d'avoir le matériel suivant à portée de main : équipement de protection individuel tel que lunettes protectrices et gants résistants aux agents chimiques; tampons absorbants pour acides, bases, huiles et solvants; sacs ou contenants robustes en plastique, pelle et brosse; agents neutralisants pour l'acide et pour les substances caustiques.

Questions pour alimenter la discussion :

Pourquoi est-il dangereux de laisser traîner une pile de chiffons imbibés de solvant? [...]

Chimie, 12^e année cours préuniversitaire (SCH4U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

Chimie, 12^e année cours précollégial (SCH4C)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Chimie organique

Compréhension et interprétation des concepts

C1.8 expliquer les dangers associés à l'utilisation de solvants organiques (*p. ex., combustibilité, volatilité, toxicité, entreposage, élimination*).

PHYSIQUE

Physique, 11^e année cours préuniversitaire (SPH3U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

D. Ondes sonores

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

D3.2 évaluer des mesures visant à réduire la pollution sonore et les sources de bruits excessifs [...] *Questions pour alimenter la discussion* : [...] Quelles sont les limites d'exposition au bruit en milieu de travail? [...]

E. Électricité et magnétisme

Compréhension et interprétation des concepts

E1.9 identifier des risques et des précautions associés à la distribution de l'énergie électrique (*p. ex., plusieurs dispositifs de sécurité limitent l'accès aux stations de transformation; des procédures de sécurité doivent être respectées près des lignes à haute tension*).

Physique, 12^e année, cours préuniversitaire (SPH4U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Énergie et quantité de mouvement

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

C3.2 examiner des questions sociales, économiques et environnementales soulevées par l'application des lois de la conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement (*p. ex., le déploiement*

des coussins gonflables, le port de la ceinture de sécurité et le froissement de la carrosserie d'un véhicule lors d'une collision ont un impact sur la sécurité des passagers). [...]

Questions pour alimenter la discussion : Le port d'un casque de protection devrait-il être obligatoire dans des sports tels que la planche à neige, le patin à roues alignées et le vélo de montagne? [...]

Physique, 12^e année, cours précollégial (SPH4C)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

F. Électricité et magnétisme

Compréhension et interprétation des concepts

F1.10 énumérer les consignes de sécurité à respecter au laboratoire ou à la maison dans des situations impliquant l'utilisation d'appareils ou de circuits électriques (*p. ex., couper le courant avant de débiter tout travail sur une prise électrique; remplacer les fusibles grillés par des fusibles de même valeur dans tout dispositif électrique*).

Acquisition d'habiletés en résolution de problèmes, en recherche scientifique et en communication

F2.1 construire des circuits électriques et utiliser des appareils de mesure (*p. ex., multimètre, voltmètre, ampèremètre, oscilloscope, sonde*) de façon sécuritaire en tenant compte des dangers liés à l'électricité.

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

F3.1 analyser un dispositif électrique en fonction de critères tels que l'usage quotidien, la sécurité, le coût, la disponibilité et les répercussions sur l'environnement. [...]

Questions pour alimenter la discussion :

Pourquoi est-il recommandé de toujours se servir d'un disjoncteur de fuite à la terre lors de l'utilisation d'outils électriques portatifs à l'extérieur ou dans des endroits humides? [...]

SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Sciences de l'environnement, 11^e année, cours préuniversitaire/ précollégial (SVN3M)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

(SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Santé publique et environnement

Compréhension et interprétation des concepts

C1.4 décrire des mesures visant à réduire l'exposition personnelle aux contaminants environnementaux (*p. ex., [...] entreposer les peintures, les agents de nettoyage et les solvants dans des endroits aérés pour éviter l'exposition aux composés organiques volatils*).

Sciences de l'environnement, 11^e année, cours préemploi (SVN3E)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des vêtements appropriés lors de travaux sur le terrain*).

C. Santé et environnement

Acquisition d'habiletés en résolution de problèmes, en recherche scientifique et en communication

C2.1 vérifier en laboratoire l'efficacité de divers produits (*p. ex., [...] vêtement protecteur [...] masque de protection*) visant à réduire l'exposition personnelle aux contaminants environnementaux.

F. Environnement et milieu de travail

Compréhension et interprétation des concepts

F1.1 reconnaître les symboles des catégories de produits contrôlés du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), identifier des contaminants environnementaux parmi chaque catégorie et discuter de leur impact sur la santé, la faune ou la flore (*p. ex., le plomb est un agent toxique qui a des effets nocifs sur la reproduction des animaux, y compris les humains*).

F1.2 décrire des risques d'origine chimique, physique et biologique (*p. ex., risque d'électrocution, bruit excessif, infection bactérienne, liquide inflammable*) en milieu de travail et énoncer les mesures de précaution à prendre (*p. ex., mise à la terre, insonorisation, stérilisation, entreposage approprié*).

F1.3 décrire les voies d'entrée des matières dangereuses dans le corps humain (*p. ex., ingestion, inhalation, absorption à travers la peau*) et préciser le type d'équipement de protection individuelle (EPI) à utiliser dans diverses situations (*p. ex., gants, masque de soudure, masque respiratoire, tablier de protection, filtre nasal, protection auditive*).

Acquisition d'habiletés en résolution de problèmes, en recherche scientifique et en communication

- F2.1** inventorier l'équipement de sécurité, l'équipement de protection individuelle et les aménagements contribuant à la protection de l'environnement retrouvés dans divers milieux de travail (*p. ex., armoire de sécurité, douche de sécurité, combinaison de protection, absorbant pour produits chimiques, bac pour la collecte sélective de déchets*).
- F2.2** se documenter sur des programmes de certification visant à évaluer la performance environnementale en milieu de travail (*p. ex., certification VISEZ VERT*), la santé et la sécurité au travail (*p. ex., programme de formation SIMDUT en ligne*).
- F2.3** utiliser des techniques de laboratoire en conformité avec les consignes du SIMDUT pour la manutention, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques (*p. ex., appliquer les mesures appropriées pour assurer de bonnes conditions d'hygiène et de propreté au laboratoire; porter l'équipement de protection individuelle; appliquer les consignes de sécurité lors de la manipulation des produits chimiques*).
- F2.4** modéliser le fonctionnement d'équipement de protection individuelle ou de protection de l'environnement (*p. ex., [...] comparer l'efficacité d'absorbants pour recueillir de l'huile à la suite d'un déversement*).
- F2.5** communiquer oralement et par écrit dans différents contextes en se servant des termes justes dont : *fiche signalétique, SIMDUT, matière toxique, matière comburante, gaz comprimé, matière infectieuse, matière corrosive, contaminant environnemental, recyclage, réutilisation, réduction, récupération, valorisation*.

SCIENCES

Sciences, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (SNC4M)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

- A1.7** manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

C. Agents pathogènes et maladies

Compréhension et interprétation des concepts

- C1.4** décrire des mesures préventives pour se protéger contre les maladies infectieuses (*p. ex., éviter l'infection en se lavant les mains, en utilisant des filtres antibactériens et en utilisant un préservatif pour réduire les risques de maladies transmissibles sexuellement; renforcer ses défenses immunitaires par une alimentation saine, de l'exercice physique régulier, suffisamment de sommeil et l'application des programmes de vaccinations obligatoires ou recommandées telles que la vaccination contre la grippe*).
- C1.6** décrire des mesures préventives contre les agents pathogènes et les maladies infectieuses en milieu de travail (*p. ex., les établissements de santé instaurent des plans de prévention et de contrôle des infections nosocomiales; l'industrie avicole doit adopter des mesures efficaces de biosécurité pour minimiser la propagation de maladies telles que la grippe aviaire*);

l'industrie alimentaire devrait recourir à de rigoureux contrôles de qualité de ses produits afin d'en assurer la salubrité et de prévenir des maladies telles que la listériose).

D. Science de la nutrition

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

D3.1 évaluer des dangers chimiques et des causes d'intoxication alimentaire et présenter des initiatives visant à assurer la salubrité des aliments [...]

Questions pour alimenter la discussion :

Quelles sont des causes possibles d'intoxications alimentaires? Comment peut-on prévenir le botulisme? Quelles mesures de précaution doivent être prises dans la préparation et la conservation des aliments pour assurer leur salubrité? Pourquoi les risques d'intoxications alimentaires s'accroissent-ils en été?

Sciences, 12^e année, cours préemploi (SNC4E)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

A2. explorer des choix de carrière et des contributions de scientifiques canadiens dans les domaines de l'électricité, de l'alimentation, de la chimie des produits de consommation, de la santé et de la sécurité au travail.

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection*).

B. Santé et sécurité au travail

Compréhension et interprétation des concepts

B1.1 décrire les voies d'entrée des matières dangereuses dans le corps humain (*p. ex., ingestion, inhalation, absorption à travers la peau*) ainsi que des symptômes résultants et préciser le type d'équipement personnel à utiliser pour se protéger dans diverses situations (*p. ex., gant, masque de soudure, protection auditive*).

B1.2 identifier des risques communs d'origine physique (*p. ex., bruit, chute, électrocution, espace restreint, chaleur, froid*) et décrire des situations et des attitudes potentiellement dangereuses (*p. ex., espace restreint dans les mines, installation d'une échelle ou d'un échafaudage à proximité de fils électriques, utilisation inappropriée d'une tronçonneuse en forêt*).

B1.3 identifier des risques communs d'origine chimique (*p. ex., incendie, contact avec une solution acide, oxydant*) et décrire des situations et des attitudes potentiellement dangereuses (*p. ex., une pile de chiffons imbibés de solvant peuvent s'enflammer facilement; de fines particules de poussière peuvent créer une explosion; une solution concentrée de peroxyde peut causer de graves brûlures*).

B1.4 identifier des risques communs d'origine biologique (*p. ex., bactérie, virus, moisissure*) et décrire des situations et des attitudes potentiellement dangereuses (*p. ex., l'élimination inappropriée de seringues peut causer une transmission de maladies; une infiltration d'eau*

peut favoriser la croissance de moisissures; le lavage incomplet des mains dans une usine de transformation des aliments peut contribuer à la propagation d'une épidémie de maladies bactériennes comme la listériose ou la salmonellose).

- B1.5** énumérer des stratégies permettant aux travailleurs de signaler des situations dangereuses au travail (*p. ex., remplissage d'un formulaire, mention à une représentante ou un représentant de santé et sécurité au travail, discussion du problème avec un cadre supérieur*).
- B1.6** décrire des dispositions législatives importantes en matière de sécurité au travail (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail*).

Acquisition d'habiletés en résolution de problèmes, en recherche scientifique et en communication

- B2.2** évaluer l'efficacité de mesures de protection auditive visant à réduire le bruit excessif (*p. ex., utiliser un décibelmètre pour mesurer le niveau de bruit d'une enceinte acoustique*).
- B2.4** résumer des renseignements sur les dangers inhérents à un emploi particulier (*p. ex., plongeuse ou plongeur professionnel, guide de chasse, pompière ou pompier forestier*) et sur les exigences à respecter en matière de santé et de sécurité.

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

- B3.1** préparer une liste de vérification des exigences à respecter en matière de santé et de sécurité pour un secteur de travail spécifique (*p. ex., ventilation, mise à la terre, entreposage des produits chimiques, identification des sorties d'urgence*) et l'utiliser pour proposer des interventions qui permettraient de rendre le milieu de travail plus sécuritaire ou respectueux de l'environnement (*p. ex., remplacer des nettoyeurs par une solution diluée de vinaigre, prendre du compost au lieu d'engrais chimiques*).

Piste de réflexion : Des personnes fournissant des services de premiers soins en cas d'urgence telles que les ambulanciers, policiers, pompiers et autres secouristes sont exposées, par le contact avec le public, à des maladies transmissibles par le sang comme l'hépatite B, l'hépatite C ou le sida.

Questions pour alimenter la discussion : Quel est l'équipement de protection individuel (EPI) disponible pour assurer la sécurité du personnel médical? Quels sont les différentes manœuvres, les types de cordes et les méthodes d'ancrage utilisés pour le travail en hauteur? Quelles sont des politiques destinées à assurer la sécurité des travailleurs dans le domaine du transport routier, du transport maritime ou du transport aérien?

- B3.2** évaluer des initiatives et des technologies issues de la nécessité de protéger les travailleurs d'un secteur particulier (*p. ex., avis de smog du ministère de l'Environnement de l'Ontario, campagne publicitaire, écran de protection contre les rayons X, site Web, cours en ligne, consultation de rapports du coroner sur des accidents de travail*).

Piste de réflexion : Le ministère du Travail de l'Ontario a préparé un site Web à l'intention des jeunes travailleurs pour les aider à comprendre leurs droits au travail en matière de santé et de sécurité. Ce site comprend également des conseils pour les parents et des liens utiles pour les jeunes travailleurs.

Questions pour alimenter la discussion : Existe-t-il actuellement en Ontario des mesures de prévention de la violence en milieu de travail? Quelles sont des pratiques en matière de protection des travailleurs étrangers temporaires? Quels sont les objectifs du cours en ligne offert par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour les gestionnaires?

C. Circuits et appareils électriques

Compréhension et interprétation des concepts

C1.5 décrire des mesures de sécurité à suivre lors de l'utilisation de systèmes électriques et relever des situations dangereuses causées par l'électricité (*p. ex., décrire les dangers inhérents à l'utilisation d'outils électriques sous la pluie*).

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

C3.1 évaluer des dangers associés à l'utilisation de certains appareils électriques et préparer un plan d'action pour les éliminer ou les réduire (*p. ex., protection contre la surcharge des circuits, utilisation de fusibles appropriés, mise à la terre*).

Piste de réflexion : Il est recommandé de toujours se servir d'un disjoncteur de fuite à la terre lors de l'utilisation d'outils électriques portatifs à l'extérieur ou dans des endroits humides. Un disjoncteur de fuite à la terre détecte un courant qui s'échappe au sol et coupe l'électricité, évitant ainsi toute blessure ou un dommage à l'équipement.

Questions pour alimenter la discussion : Pourquoi est-il important de vérifier que les cordes d'extension sont en bon état et conviennent à la puissance de l'outil avant de s'en servir? L'emploi d'un multimètre comporte-t-il des dangers? Comment s'assure-t-on qu'un circuit est hors tension avant d'entreprendre des travaux électriques?

E. Chimie des produits de consommation

Rapprochement entre la culture scientifique et technologique et l'environnement

E3.1 rechercher les produits de consommation utilisés lors d'activités courantes (*p. ex., nettoyage d'une piscine, coiffage, entretien ménager, lavage de vitres*) et préparer une fiche d'information en relevant des considérations à respecter.

Piste de réflexion : On peut réduire la nocivité des déchets de peinture en adoptant des solutions alternatives telles que les peintures en phase aqueuse pour leur plus faible teneur en solvant ou les peintures sans plomb présentant moins de danger pour les enfants et l'environnement.

Questions pour alimenter la discussion : [...] L'utilisation d'un désinfectant pour les mains est-elle aussi efficace que le lavage des mains avec un savon antibiotique?

F. Transmission et prévention des maladies

Compréhension et interprétation des concepts

F1.6 décrire des mesures préventives pour se protéger contre les maladies infectieuses (*p. ex., éviter l'infection en se lavant les mains, en utilisant des filtres antibactériens et en utilisant un préservatif pour réduire les risques de maladies transmissibles sexuellement; renforcer ses défenses immunitaires par une alimentation saine, de l'exercice physique régulier, suffisamment de sommeil et l'application de programmes de vaccinations obligatoires ou recommandées telles que la vaccination contre la grippe*).

SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ESPACE

Sciences de la Terre et de l'espace, 12^e année, cours préuniversitaire (SES4U)

A. Méthode scientifique et choix de carrière

Application de la méthode scientifique

A1.7 manipuler, entreposer et éliminer les substances de laboratoire en respectant notamment les consignes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et en prenant les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui (*p. ex., porter des lunettes de protection lors de l'échantillonnage des roches et un casque protecteur dans des zones d'affleurement ou des carrières; se protéger les yeux lors de l'observation du ciel pendant le jour et choisir des endroits sécuritaires pour observer le ciel la nuit*).

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (2013)

Voir la préface pour obtenir des renseignements importants concernant ce qui suit :

- l'organisation du matériel suivant;
- les messages sur la santé et la sécurité ainsi que sur les comportements et les pratiques sécuritaires présentés dans l'introduction des programmes-cadres du ministère de l'Éducation.

Veillez aussi consulter la section « La santé et la sécurité » à la page 39 dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Sciences humaines et sociales, 2013* pour plus d'information à ce sujet.

Seuls les cours ayant des attentes et des contenus d'apprentissage en lien direct avec la santé et la sécurité sont présentés ci-après.

Alimentation et nutrition, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (HFN10 ou HFN20)

E. Préparation des aliments

- E1** décrire des stratégies de prévention d'accidents en cuisine et des mesures d'urgence à appliquer en cas d'accident.
- E2** décrire des pratiques visant à assurer la salubrité des aliments en cuisine.

Sécurité en cuisine

- E1.1** décrire des accidents pouvant se produire en cuisine (*p. ex., coupure, brûlure, feu, intoxication alimentaire, choc électrique*).
- E1.2** décrire des stratégies de prévention d'accidents dans l'aire de préparation d'aliments (*p. ex., manutention sécuritaire de plats chauds, prévention d'éclaboussures, nettoyage immédiat de déversements*).
- E1.3** expliquer les mesures d'urgence appropriées en cas d'accident (*p. ex., étouffer un feu sur la cuisinière, utiliser un extincteur d'incendie, appeler à l'aide, traiter une brûlure ou une coupure*).

Salubrité des aliments en cuisine

- E2.1** identifier des causes et des symptômes d'une intoxication alimentaire due à une bactérie, un virus ou des parasites (*p. ex., E. coli [Escherichia coli], botulisme, Clostridium perfringens, salmonellose, listériose*) ainsi que diverses techniques de prévention de ces intoxications.
- E2.2** mettre en pratique des règles d'hygiène personnelle afin d'éviter la contamination des aliments (*p. ex., s'attacher les cheveux, se laver les mains fréquemment, porter des vêtements propres, porter des gants, appliquer un pansement sur une coupure ou une plaie, éternuer dans la manche de sa chemise*).
- E2.3** décrire des pratiques exigées en cuisine pour éviter la contamination croisée par un agent pathogène ou par un allergène et pour assurer la salubrité des aliments (*p. ex., lavage des*

fruits et légumes frais à l'eau courante, désinfection des planches à découper ou surfaces de travail après avoir coupé de la viande, lavage à l'eau chaude savonneuse des ustensiles de cuisine, désinfection des outils et des surfaces de travail en contact avec des allergènes lors de la préparation d'aliments destinés à des personnes ayant des allergies, rinçage de la vaisselle avant de l'essuyer, lavage à l'eau chaude des linges de vaisselle [idéalement à 82° C], remplacement fréquent des éponges et lavettes).

E2.4 suivre attentivement les directives et les conseils concernant la préparation, la cuisson et le service des aliments (*p. ex., cuire les aliments aux températures recommandées, maintenir les aliments chauds et froids à leur température de service, nettoyer les boîtes de conserve avant de les ouvrir, respecter les dates de péremption, déterminer les agents allergènes courants susceptibles de poser un risque à la consommation*).

Préparation des aliments

E3.2 utiliser de façon sécuritaire des appareils de cuisine nécessaires à la préparation des aliments (*p. ex., appareils de cuisson [four à micro-ondes, four à convection], robot culinaire*) et en assurer l'entretien et le rangement.

Exploration des études familiales, 9^e ou 10^e année, cours ouvert (HIF10 ou HIF20)

B. Connaissance de soi et des autres

Relations interpersonnelles

B2.3 décrire diverses ressources et stratégies qui aident les personnes à développer des relations saines et à résoudre des conflits interpersonnels (*p. ex., ressources : formation en affirmation de soi, programme de prévention de l'intimidation; stratégies : développer son empathie, privilégier la médiation par les pairs*).

C. Stratégies de gestion

C3 décrire des connaissances et des habiletés pratiques nécessaires pour accomplir de façon sécuritaire et efficace les tâches quotidiennes qui permettent de répondre à ses besoins et à ceux de sa famille.

Habiletés pratiques

C3.1 décrire l'utilisation sécuritaire de divers produits et appareils ménagers (*p. ex., produit de nettoyage, solvant; cuisinière, robot culinaire; machine à coudre*) conçus pour répondre à des besoins courants des personnes et des familles (*p. ex., ménage de la maison, préparation des repas, confection de vêtements*) ainsi que des mesures de sécurité à appliquer à la maison (*p. ex., règle d'hygiène en cuisine, mesure d'urgence à appliquer en cas d'accident*).

D. Exercice de responsabilités

Responsabilités sociales

D3.3 décrire certaines lignes de conduite à suivre pour assurer sa sécurité dans Internet (*p. ex., navigation dans le cyberspace, clavardage*).

Pistes de réflexion : Pourquoi est-il important de ne pas dévoiler son identité à des étrangers lorsqu'on navigue dans le réseau Internet? De quelles façons peut-on prévenir la cyberintimidation?

Travail et loisirs à l'adolescence

D4.3 décrire des éléments caractéristiques du comportement responsable de la personne bénévole ou employée à temps partiel (*p. ex., [...] honnêteté [...] collaboration [...] fiabilité*).

Pistes de réflexion : Pourquoi est-il nécessaire pour les bénévoles de se conformer aux pratiques de santé et de sécurité mises en place par les organismes pour lesquels elles ou ils travaillent? [...]

Vêtements, 10^e année, cours ouvert (HNL2O)

D. Design et couture

D2 décrire les outils et l'équipement nécessaires pour confectionner ou réparer de manière sécuritaire des vêtements et des accessoires.

Outils et équipement

D2.2 utiliser de façon sécuritaire les outils et l'équipement nécessaires à la confection et à la réparation de vêtements et d'accessoires (*p. ex., outils pointus et tranchants : épingles, aiguilles, ciseaux; produits chimiques : colles, teintures*).

Piste de réflexion : Comment remplacer de façon sécuritaire une aiguille d'une machine à coudre?

ÉQUITÉ

En plus des attentes et des contenus d'apprentissage ci-dessous, les cours portant sur l'équité offrent amplement l'occasion de traiter de santé et de sécurité à l'école et en milieu de travail, en mettant l'accent sur des sujets comme le sexisme, le racisme, les stéréotypes liés au sexe, l'image corporelle et d'autres questions sociales semblables.

Étude de genre, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (HSG3M)

C. Enjeux et politiques liés au genre

Prévention de la violence fondée sur le genre

C3.1 décrire divers types de violence fondée sur le genre (*p. ex., intimidation, harcèlement, abus de la femme, agression sexuelle, violence faite aux personnes homosexuelles*).

Pistes de réflexion : Décrivez l'incidence de l'abus émotionnel ou psychologique, y compris l'intimidation. Comparez les conséquences d'un abus psychologique et celles d'un abus physique.

C3.2 analyser la représentation de la violence fondée sur le genre par les médias et la culture populaire et leurs conséquences (*p. ex., jeu vidéo, musique populaire, vidéoclip, émission de télévision, sport*).

Pistes de réflexion : Identifiez, à partir de vos films, émissions de télévision ou jeux vidéo préférés, les personnes qui manifestent fréquemment de la violence. Qui sont leurs victimes? Pouvez-vous en dégager une tendance? Décrivez la représentation par les médias des femmes victimes de violence. Des facteurs tels que la race, l'orientation sexuelle ou le métier de la victime (p. ex., si la victime est une travailleuse du sexe) modifient-ils la représentation par les médias? Est-ce que le fait de s'adonner à des jeux vidéo violents désensibilise les participantes et participants à la violence et à l'agression qui ont lieu dans la vraie vie?

C3.3 expliquer l'influence du pouvoir des instances institutionnelles ou systémiques (p. ex., *justice, loi, services sociaux, immigration, développement international*) sur l'accroissement ou la diminution de l'homophobie, de la violence fondée sur le genre et du harcèlement tant au niveau canadien qu'à l'échelle mondiale.

Pistes de réflexion : Pourquoi des critiques disent-ils que la violence envers les femmes est largement sous-déclarée? Indiquez des raisons pour lesquelles une femme serait réticente à dénoncer la violence familiale, le harcèlement sexuel ou une agression sexuelle. Si une femme victime d'abus décide de rapporter son cas, quelles sont ses options? En quoi la pauvreté influence-t-elle le choix d'une femme victime d'abus lorsqu'elle prend la décision de rapporter ou non son cas? Le viol conjugal est reconnu comme un crime que depuis quelques décennies dans plusieurs pays. Pourquoi ces lois ont-elles pris autant de temps à être adoptées dans ces pays? Pourquoi ce crime n'est-il pas encore reconnu comme tel dans certains pays? Que signifie l'expression « crime d'honneur »? Que peut-on conclure sur le statut des femmes dans les cultures où cette pratique est acceptée?

C3.4 décrire diverses stratégies de sensibilisation et de prévention de la violence fondée sur le genre, y compris l'intimidation sexuelle, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle (p. ex., *Campagne du ruban blanc, autodéfense des femmes, Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention, Journée du chandail rose, service de consultation par téléphone ou en ligne, centre d'aide pour victimes de viol ou d'agression sexuelle*).

Pistes de réflexion : Quels services ou agences de votre communauté fournissent des renseignements ou des stratégies pour combattre la violence fondée sur le genre? Quelles ressources pour combattre la violence sont offertes dans votre école? Pourquoi est-il nécessaire de créer des programmes de sensibilisation et de prévention qui mettent l'accent non seulement sur les victimes de la violence fondée sur le genre, mais également sur les agresseurs et les victimes potentielles? Identifiez le but de la Campagne du ruban blanc et des stratégies de prévention qu'elle recommande. Pourquoi les organisatrices et organisateurs de cette campagne ont-ils ciblé les hommes? De quelles façons, les femmes et les hommes peuvent-ils travailler ensemble pour combattre la violence fondée sur le genre?

D. Changements et action sociale

Engagement personnel et action sociale

D3.1 concevoir une initiative pour remédier à un besoin particulier lié à l'équité entre les sexes ou à la violence fondée sur le genre (p. ex., *organiser un atelier à l'intention de ses pairs sur la prévention de la violence fondée sur le genre; mener une campagne de sensibilisation pour lutter contre le sexisme; créer un magazine scolaire pour aborder des questions liées au genre; créer et présenter une chanson rap sur la transformation des rôles sexuels; présenter, sous forme d'une bande dessinée, une biographie d'une personne exemplaire ou d'un pionnier dont le rôle a été instrumental dans la réalisation d'un changement lié aux rôles sexuels; organiser une pétition ou une campagne de rédaction de lettres à l'école; participer*

à la production de vidéoclips, d'œuvres d'art, de danses, de dramatisations, de dépliants, de fichiers balados, d'affiches et de sites Web sur le thème de la prévention de la violence).

Pistes de réflexion : Identifiez un enjeu lié à l'équité entre les sexes de votre école. Qui pouvez-vous consulter à l'école pour discuter des conséquences de cet enjeu?

Équité, diversité et justice sociale, 11^e année, cours préemploi (HSE3E)

D. Promotion de l'équité et de la justice sociale

- D1** décrire des compétences et des pratiques favorisant le respect des principes d'équité, de diversité et de justice sociale dans des contextes aussi divers que l'école, le milieu de travail et la communauté.
- D2** décrire ses droits et ses responsabilités en regard des principes liés à l'équité et aux droits de la personne ainsi que des moyens de composer avec des situations de discrimination, de harcèlement ou de déni des droits.

Respect de la diversité

- D1.1** identifier les compétences nécessaires pour vivre et travailler à l'école, dans le milieu de travail et dans la communauté, y compris celles décrites dans le Passeport-compétences de l'Ontario (*p. ex., compétence en résolution de conflits, en résolution de problèmes; entregent favorisant l'interaction positive avec les collègues de travail ou les clients [...]*).

Droits de la personne, équité et antidiscrimination

- D2.1** décrire des protections prévues dans le *Code des droits de la personne* de l'Ontario et dans d'autres politiques connexes (*p. ex., équité, lutte contre la discrimination, lutte contre le harcèlement, école sécuritaire*) qui s'appliquent aux écoles, au milieu de travail et à la communauté.
Pistes de réflexion : Quels règlements sont en vigueur pour protéger les personnes victimes de harcèlement à l'école ou sur les lieux des stages d'éducation coopérative ou dans le cadre d'expériences de bénévolat?
- D2.2** décrire des stratégies qui s'avèrent efficaces pour composer avec les expériences personnelles de préjugé, d'injustice, de discrimination ou d'autres formes d'oppression (*p. ex., stratégie de prévention de l'intimidation, affirmation de soi, défense de ses droits, jumelage avec un pair qui a su surmonter des expériences similaires, expression de ses émotions à travers une activité artistique de son choix ou l'écriture, application de compétences en résolution de conflits*).
Pistes de réflexion : Que faites-vous quand vous êtes la cible de harcèlement ou d'intimidation? À quel type d'intervention pouvez-vous recourir en toute sécurité afin d'obtenir une aide appropriée?
- D2.3** décrire différentes interventions sécuritaires et efficaces auxquelles peut recourir la personne qui est témoin d'une situation ou d'un comportement d'intimidation, de discrimination, d'oppression, de harcèlement ou de préjugé.
Pistes de réflexion : Quelle est votre réaction quand vous êtes témoin de propos racistes ou homophobes dans les couloirs de l'école? À quel type d'intervention pouvez-vous recourir en toute sécurité lorsqu'une amie ou un ami est en train d'être harcelé ou intimidé?

ÉTUDES FAMILIALES

ALIMENTATION ET NUTRITION

Alimentation et culture, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (HFC3M)

D. Préparation des aliments

- D1 expliquer des stratégies de prévention d'accidents en cuisine et des mesures d'urgence à appliquer en cas d'accident.
- D2 mettre en application des pratiques visant à assurer la salubrité des aliments en cuisine.

Sécurité en cuisine

- D1.1 décrire des accidents pouvant se produire en cuisine (*p. ex., coupure, brûlure, feu, chute, intoxication alimentaire, choc électrique*).
- D1.2 décrire des stratégies de prévention d'accidents dans l'aire de préparation des aliments (*p. ex., manutention sécuritaire de plats chauds, prévention d'éclaboussures, nettoyage immédiat de déversements*).
- D1.3 expliquer les mesures d'urgence appropriées en cas d'accident (*p. ex., étouffer un feu sur la cuisinière, utiliser un extincteur d'incendie, appeler à l'aide, traiter une brûlure ou une coupure*).

Salubrité des aliments en cuisine

- D2.1 identifier des causes et des symptômes d'une intoxication alimentaire due à une bactérie, un virus ou des parasites (*p. ex., E. coli [Escherichia coli], botulisme, Clostridium perfringens, salmonellose, listériose*) ainsi que diverses techniques de prévention de ces intoxications.
 - D2.2 appliquer des règles d'hygiène personnelle afin d'éviter la contamination des aliments (*p. ex., s'attacher les cheveux, se laver les mains fréquemment, porter des vêtements propres, porter des gants, appliquer un pansement sur une coupure ou une plaie, éternuer dans la manche de sa chemise*).
 - D2.3 décrire des pratiques exigées en cuisine pour éviter la contamination croisée par un agent pathogène ou par un allergène et pour assurer la salubrité des aliments (*p. ex., lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante, désinfection des planches à découper ou surfaces de travail après avoir coupé de la viande, lavage à l'eau chaude savonneuse des ustensiles de cuisine, désinfection des outils et des surfaces de travail en contact avec des allergènes lors de la préparation d'aliments destinés à des personnes ayant des allergies, rinçage de la vaisselle avant de l'essuyer, lavage à l'eau chaude des linges de vaisselle [idéalement à 82° C], remplacement fréquent des éponges et lavettes*).
 - D2.4 suivre attentivement les directives et les conseils concernant la préparation, la cuisson et le service des aliments (*p. ex., cuire les aliments aux températures recommandées, maintenir les aliments chauds et froids à leur température de service, nettoyer les boîtes de conserve avant de les ouvrir, respecter les dates de péremption, déterminer les allergènes courants susceptibles de poser un risque à la consommation*).
- Pistes de réflexion :** Les traces laissées par des produits nettoyants sont-elles nocives? Comment le savoir? Quelles sont les meilleures pratiques?

Préparation des aliments

D3.2 utiliser de façon sécuritaire des appareils de cuisine nécessaires à la préparation des aliments (*p. ex., appareil de cuisson [four à micro-ondes, four à convection], robot culinaire*) et en assurer l'entretien et le rangement.

Alimentation et culture, 11^e année, cours préemploi (HFC3E)

D. Préparation des aliments

D1 expliquer des stratégies de prévention d'accidents en cuisine et des mesures d'urgence à appliquer en cas d'accident.

D2 mettre en application des pratiques visant à assurer la salubrité des aliments en cuisine.

Sécurité en cuisine

D1.1 décrire des accidents pouvant se produire en cuisine (*p. ex., coupure, brûlure, feu, chute, intoxication alimentaire, choc électrique*).

D1.2 décrire des stratégies de prévention d'accidents dans l'aire de préparation des aliments (*p. ex., manutention sécuritaire de plats chauds, prévention d'éclaboussures, nettoyage immédiat de déversements*).

D1.3 expliquer les mesures d'urgence appropriées en cas d'accident (*p. ex., étouffer un feu sur la cuisinière, utiliser un extincteur d'incendie, appeler à l'aide, traiter une brûlure ou une coupure*).

Salubrité des aliments en cuisine

D2.1 identifier des causes et des symptômes d'une intoxication alimentaire due à une bactérie, un virus ou des parasites (*p. ex., E. coli [Escherichia coli], botulisme, Clostridium perfringens, salmonellose, listériose*) ainsi que diverses techniques de prévention de ces intoxications.

D2.2 appliquer des règles d'hygiène personnelle afin d'éviter la contamination (*p. ex., s'attacher les cheveux, se laver les mains fréquemment, porter des vêtements propres, porter des gants, appliquer un pansement sur une coupure ou une plaie, éternuer dans la manche de sa chemise*).

D2.3 décrire des pratiques exigées en cuisine pour éviter la contamination croisée par un agent pathogène ou par un allergène et pour assurer la salubrité des aliments (*p. ex., lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante, désinfection des planches à découper ou surfaces de travail après avoir coupé de la viande, lavage à l'eau chaude savonneuse des ustensiles de cuisine, désinfection des outils et des surfaces de travail en contact avec des allergènes lors de la préparation d'aliments destinés à des personnes ayant des allergies, rinçage de la vaisselle avant de l'essuyer, lavage à l'eau chaude des linges de vaisselle [idéalement à 82° C], remplacement fréquent des éponges et lavettes*).

D2.4 suivre attentivement les directives et les conseils concernant la préparation, la cuisson et le service des aliments (*p. ex., cuire les aliments aux températures recommandées, maintenir les aliments chauds et froids à leur température de service, nettoyer les boîtes de conserve avant de les ouvrir, respecter les dates de péremption, déterminer les allergènes courants susceptibles de poser un risque à la consommation*).

Préparation des aliments

D3.2 utiliser de façon sécuritaire des appareils de cuisine nécessaires à la préparation des aliments (*p. ex., appareil de cuisson [four à micro-ondes, four à convection], robot culinaire*) et en assurer l'entretien et le rangement.

Nutrition et santé, 12^e année, cours préuniversitaire (HFA4U)

C. Nutrition et tendances

Nutrition et prévention des maladies

C2.1 décrire les liens entre diverses pratiques alimentaires et la prévention et la gestion de maladies (*p. ex., allergie [...]*).

Pistes de réflexion : Comment le régime alimentaire d'une personne intolérante au lactose diffère-t-il de celui d'une personne allergique aux protéines du lait de vache?

E. Préparation des aliments

E1 expliquer des stratégies de prévention d'accidents en cuisine et des mesures d'urgence à appliquer en cas d'accident.

E2 mettre en application des pratiques visant à assurer la salubrité des aliments en cuisine.

Sécurité en cuisine

E1.1 décrire des accidents pouvant se produire en cuisine (*p. ex., coupure, brûlure, feu, chute, intoxication alimentaire, choc électrique*).

E1.2 décrire des stratégies de prévention d'accidents dans l'aire de préparation des aliments (*p. ex., manutention sécuritaire de plats chauds, prévention d'éclaboussures, nettoyage immédiat de déversements*).

E1.3 expliquer les mesures d'urgence appropriées en cas d'accident (*p. ex., étouffer un feu sur la cuisinière, utiliser un extincteur d'incendie, appeler à l'aide, traiter une brûlure ou une coupure*).

Salubrité des aliments en cuisine

E2.1 décrire des causes et des symptômes d'une intoxication alimentaire due à une bactérie, un virus ou des parasites (*p. ex., E. coli [Escherichia coli], botulisme, Clostridium perfringens, salmonellose, listériose*) ainsi que diverses techniques permettant de les éviter.

E2.2 appliquer des règles d'hygiène personnelle afin d'éviter la contamination des aliments (*p. ex., s'attacher les cheveux, se laver les mains fréquemment, porter des gants, porter des vêtements propres, appliquer un pansement sur une coupure ou une plaie, éternuer dans la manche de sa chemise*).

E2.3 décrire des pratiques exigées en cuisine pour éviter la contamination croisée par un agent pathogène ou par un allergène et pour assurer la salubrité des aliments (*p. ex., lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante, désinfection des planches à découper ou surfaces de travail après avoir coupé de la viande, lavage à l'eau chaude savonneuse des ustensiles de cuisine, désinfection des outils et des surfaces de travail en contact avec des allergènes lors de la préparation d'aliments destinés à des personnes ayant des allergies, rinçage de la vaisselle avant de l'essuyer, lavage à l'eau chaude des linges de vaisselle [idéalement à 82° C], remplacement fréquent des éponges et lavettes*).

E2.4 suivre attentivement les directives et les conseils concernant la préparation, la cuisson et le service des aliments (*p. ex., cuire les aliments aux températures recommandées, maintenir les aliments chauds et froids à leur température de service, nettoyer les boîtes de conserve avant de les ouvrir, respecter les dates de péremption, déterminer les agents allergènes courants susceptibles de poser un risque à la consommation*).

Pistes de réflexion : Les traces laissées par des produits nettoyants sont-elles nocives? Comment le savoir? Quelles sont les meilleures pratiques?

Préparation des aliments

E3.2 utiliser de façon sécuritaire les appareils de cuisine nécessaires à la préparation des aliments (*p. ex., appareil de cuisson [four à micro-ondes, four à convection], robot culinaire*) et en assurer l'entretien et le rangement.

Nutrition et santé, 12^e année, cours précollégial (HFA4C)

C. Nutrition et tendances

Nutrition et prévention des maladies

C2.1 décrire les liens entre diverses pratiques alimentaires et la prévention et la gestion de maladies (*p. ex., allergie [...]*). [...]

D. Enjeux locaux et mondiaux

Production alimentaire et environnement

D3.4 expliquer des enjeux de santé et de sécurité des consommatrices et consommateurs, et des enjeux environnementaux liés à la production et à la distribution alimentaires (*p. ex., risque lié à la bioconcentration de pesticides et d'hormones, risque de contamination lors de la production, rappel de produits contaminés*).

Pistes de réflexion : Pourquoi les consommatrices et consommateurs avertis sont-ils en mesure d'effectuer un choix plus éclairé? Quels sont les risques associés à l'emploi du bisphénol A dans les emballages alimentaires?

D3.5 identifier des règlements qui visent la protection des consommatrices et consommateurs canadiens (*p. ex., Loi sur les produits agricoles au Canada, Loi sur les aliments et drogues*).

E. Préparation des aliments

E1 expliquer des stratégies de prévention d'accidents en cuisine et des mesures d'urgence à appliquer en cas d'accident.

E2 mettre en application des pratiques visant à assurer la salubrité des aliments en cuisine.

Sécurité en cuisine

E1.1 décrire des accidents pouvant se produire en cuisine (*p. ex., coupure, brûlure, feu, chute, intoxication alimentaire, choc électrique*).

E1.2 décrire des stratégies de prévention d'accidents dans l'aire de préparation des aliments (*p. ex., manutention sécuritaire de plats chauds, prévention d'éclaboussures, nettoyage immédiat de déversements*).

E1.3 expliquer les mesures d'urgence appropriées en cas d'accident (*p. ex., étouffer un feu sur la cuisinière, utiliser un extincteur d'incendie, appeler à l'aide, traiter une brûlure ou une coupure*).

Salubrité des aliments en cuisine

E2.1 identifier des causes et des symptômes d'une intoxication alimentaire due à une bactérie, un virus ou des parasites (*p. ex., E. coli [Escherichia coli], botulisme, Clostridium perfringens, salmonellose, listériose*) ainsi que diverses techniques de prévention de ces intoxications.

E2.2 appliquer des règles d'hygiène personnelle afin d'éviter la contamination des aliments (*p. ex., s'attacher les cheveux, se laver les mains fréquemment, porter des vêtements propres, porter des gants, appliquer un pansement sur une coupure ou une plaie, éternuer dans la manche de sa chemise*).

E2.3 décrire des pratiques exigées en cuisine pour éviter la contamination croisée par un agent pathogène ou par un allergène et pour assurer la salubrité des aliments (*p. ex., lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante, désinfection des planches à découper ou surfaces de travail après avoir coupé de la viande, lavage à l'eau chaude savonneuse des ustensiles de cuisine, désinfection des outils et des surfaces de travail en contact avec des allergènes lors de la préparation d'aliments destinés à des personnes ayant des allergies, rinçage de la vaisselle avant de l'essuyer, lavage à l'eau chaude des linges de vaisselle [idéalement à 82° C], remplacement fréquent des éponges et lavettes*).

E2.4 suivre attentivement les directives et les conseils concernant la préparation, la cuisson et le service des aliments (*p. ex., cuire les aliments aux températures recommandées, maintenir les aliments chauds et froids à leur température de service, nettoyer les boîtes de conserve avant de les ouvrir, respecter les dates de péremption, déterminer les allergènes courants susceptibles de poser un risque à la consommation*).

Pistes de réflexion : Les traces laissées par des produits nettoyants sont-elles nocives? Comment le savoir? Quelles sont les meilleures pratiques?

Préparation des aliments

E3.2 utiliser de façon sécuritaire des appareils de cuisine nécessaires à la préparation des aliments (*p. ex., appareil de cuisson [four à micro-ondes, four à convection], robot culinaire*) et en assurer l'entretien et le rangement.

Alimentation saine pour tous, 12^e année, cours préemploi (HFL4E)

B. Compétences dans la cuisine

B1 mettre en application des stratégies de prévention d'accidents en cuisine et des mesures d'urgence à appliquer en cas d'accident.

B2 mettre en application des pratiques visant à assurer la salubrité des aliments en cuisine.

Sécurité en cuisine

B1.1 décrire des accidents pouvant se produire en cuisine (*p. ex., coupure, brûlure, feu, intoxication alimentaire, choc électrique*).

B1.2 décrire des stratégies de prévention d'accidents dans l'aire de préparation des aliments (*p. ex., manutention sécuritaire de plats chauds, prévention d'éclaboussures, nettoyage immédiat de déversements*).

B1.3 expliquer les mesures d'urgence appropriées en cas d'accident (*p. ex., étouffer un feu sur la cuisinière, utiliser un extincteur d'incendie, appeler à l'aide, traiter une brûlure ou une coupure*).

Salubrité des aliments en cuisine

B2.1 identifier des causes et des symptômes d'une intoxication alimentaire due à une bactérie, un virus ou des parasites (*p. ex., E. coli [Escherichia coli], botulisme, Clostridium perfringens, salmonellose, listériose*) ainsi que diverses techniques de prévention de ces intoxications.

B2.2 appliquer des règles d'hygiène personnelle afin d'éviter la contamination des aliments (*p. ex., s'attacher les cheveux, se laver les mains fréquemment, porter des vêtements propres, porter des gants, appliquer un pansement sur une coupure ou une plaie, éternuer dans la manche de sa chemise*).

B2.3 décrire des pratiques exigées en cuisine pour éviter la contamination croisée par un agent pathogène ou par un allergène et pour assurer la salubrité des aliments (*p. ex., lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante, désinfection des planches à découper ou surfaces de travail après avoir coupé de la viande, lavage à l'eau chaude savonneuse des ustensiles de cuisine, désinfection des outils et des surfaces de travail en contact avec des allergènes lors de la préparation d'aliments destinés à des personnes ayant des allergies, rinçage de la vaisselle avant de l'essuyer, lavage à l'eau chaude des linges de vaisselle [idéalement à 82° C], remplacement fréquent des éponges et lavettes*).

B2.4 suivre attentivement les directives et les conseils concernant la préparation, la cuisson et le service des aliments (*p. ex., cuire les aliments aux températures recommandées, maintenir les aliments chauds et froids à leur température de service, nettoyer les boîtes de conserve avant de les ouvrir, respecter les dates de péremption, déterminer les agents allergènes courants susceptibles de poser un risque à la consommation*).

Préparation des aliments

B3.2 utiliser de façon sécuritaire des appareils de cuisine nécessaires à la préparation d'aliments (*p. ex., appareil de cuisson [four à micro-ondes, four à convection], robot culinaire*) et en assurer l'entretien et le rangement.

E. Possibilités de carrière en alimentation

Exploration de carrière

E2.3 identifier diverses formations ou certifications susceptibles d'être exigées dans l'industrie alimentaire (*p. ex., Système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], réanimation cardiorespiratoire [RCR], premiers soins, programme obligatoire Smart Serve sur le service responsable des boissons alcoolisées, manipulation sécuritaire des aliments, droits et responsabilités des travailleuses et travailleurs*).

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET VIE FAMILIALE

Dynamique des relations humaines, 11^e année, cours ouvert (HHD3O)

C. Relations saines

Relations saines

C1.3 décrire divers comportements (*p. ex., [...] chantage, jugement [...] domination, abus, harcèlement sexuel, intimidation, contrôle financier*) qui peuvent mener à une relation malsaine. [...]

D. Droits et responsabilités

Portée des droits et des responsabilités

D2.3 évaluer diverses stratégies (*p. ex., entente mutuelle, compromis, respect des autres, collaboration, accommodement, dépôt d'une plainte à la Commission ontarienne des droits de la personne*) pour remédier à une violation des droits des individus (*p. ex., intimidation, harcèlement, utilisation inappropriée de l'Internet ou du téléphone cellulaire, cyberintimidation, homophobie, discrimination*).

Pistes de réflexion : Pourquoi la confrontation est-elle, la plupart du temps, une stratégie à éviter? Existe-t-il une situation qui justifierait la mise en péril de son emploi comme stratégie de résolution de problèmes

E. Compétences interpersonnelles

Résolution de conflits

E3.1 décrire des facteurs pouvant être la cause de relations problématiques ou malsaines (*p. ex., jalousie, différence culturelle, différence d'opinions, stéréotype, injustice*) et la façon dont elles se manifestent (*p. ex., injure, exclusion, expression de colère, intimidation, abus*) dans les relations personnelles et professionnelles.

E3.3 décrire les conséquences de vivre et de travailler dans un milieu hostile (*p. ex., effet nocif sur la santé physique et mentale [stress; agressivité; dépression; trouble du sommeil; abus de drogue, d'alcool]*).

E3.5 expliquer les raisons qui font en sorte que des conflits impliquant la violation des droits d'une personne (*p. ex., harcèlement, homophobie, intimidation*) ou impliquant différentes sphères de pouvoir ne peuvent être résolus à l'aide de stratégies informelles de résolution de conflits.

Individus et familles au Canada, 12^e année, cours préuniversitaire (HHS4U)

D. Tendances, enjeux et défis sociaux

Tendances et défis dans les relations intimes

D2.3 décrire des stratégies pour prévenir et pour contrer divers types de violence dans les relations intimes (*p. ex., violence directe, indirecte, physique, psychologique, sexuelle; exploitation financière*) et quelques causes à l'origine de ces violences (*p. ex., pathologie, pauvreté, abus de substances*).

Pistes de réflexion : [...] Décrivez l'effet des campagnes publicitaires sur la prévention de la violence dans les relations intimes.

Individus et familles au Canada, 12^e année, cours précollégial (HHS4C)

D. Tendances, enjeux et défis sociaux

Tendances et défis dans les relations intimes

D2.3 décrire des stratégies pour prévenir et pour contrer divers types de violence dans les relations intimes (*p. ex., violence directe, indirecte, physique, psychologique, sexuelle; exploitation matérielle ou financière*) et quelques causes à l'origine de ces violences (*p. ex., pathologie, pauvreté, alcoolisme, toxicomanie*). [...]

Gérer sa vie personnelle, 12^e année, cours ouvert (HIP4O)

C. Gestion du quotidien

Gestion de l'organisation ménagère

C3.4 identifier des éléments d'un logement sécuritaire (*p. ex., système d'alarme, détecteur de fumée, entretien*) et confortable (*p. ex., ameublement, décoration*).

D. Responsabilités personnelles et sociales

Droits et responsabilités en milieu de travail

D2.1 décrire les compétences requises pour réussir en milieu de travail (*p. ex., observer les consignes en matière de santé et de sécurité, assumer la responsabilité de ses actions, faire preuve de leadership et d'initiative, avoir une bonne communication, être capable de travailler seul et en équipe, maintenir une attitude et une image de soi positives*). [...]

D2.4 dégager les principales composantes des réglementations qui régissent la santé et la sécurité au travail (*p. ex., Loi sur la santé et la sécurité au travail, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]*) ainsi que des mesures prises en milieu de travail pour assurer la sécurité des employés.

ÉDUCATION ET SOINS DES ENFANTS

Interactions avec les jeunes d'âge scolaire, 12^e année, cours précollégial (HPD4C)

B. Croissance et développement

Incidences sur le développement

B3.2 décrire des stratégies qui favorisent l'enseignement des valeurs et le développement du caractère chez l'enfant, à l'âge scolaire et à l'adolescence (*p. ex., recours à des programmes contre l'intimidation, à la médiation par les pairs, à des cours de leadership [...]*).

D. Défis sociaux

Enjeux et défis

D1.2 évaluer l'influence des médias, y compris l'Internet, sur les enfants à l'âge scolaire et à l'adolescence (*p. ex., aspects positifs : se tenir au courant de l'actualité, faire du réseautage social; aspects négatifs : exposition à des campagnes publicitaires, banalisation de la violence et de la sexualité, risque de cyberintimidation et de prédation sexuelle*).

Abus d'enfants

D3.1 identifier chez les enfants ou les adolescentes et adolescents des signes observables de mauvais traitements physiques (*p. ex., ecchymose ou blessure inhabituelle particulièrement à des endroits où il est difficile de se blesser soi-même [sous l'aisselle, dans les replis du cou], fatigue*) et affectifs (*p. ex., repli sur soi, insécurité, chantage affectif*) ou sexuels (*p. ex., parole, geste ou attouchement révélateur de violence ou de promiscuité sexuelle*).

MODE ET HABITATION

Mode au quotidien, 11^e année, cours précollégial (HNC3C)

D. Design, confection et réparation de vêtements et exploration de carrière

Outils et équipement

D2.2 utiliser de façon sécuritaire les outils et l'équipement lors de la confection de vêtements et d'accessoires (*p. ex., utiliser un dé à coudre, un protège-doigts, une pelote à aiguilles pour se protéger les mains lors d'un projet de couture, placer le fer à repasser en position verticale lorsqu'il n'est pas utilisé, remplacer promptement l'aiguille brisée ou courbée d'une machine à coudre*).

Piste de réflexion : Pourquoi est-il important de porter des lunettes de sécurité et de s'attacher les cheveux lorsqu'on utilise des machines mécaniques?

Habitation et design, 11^e année, cours ouvert (HLS3O)

D. Design et entretien d'un logement

Entretien d'un logement

D3.2 identifier des dangers qui peuvent se présenter dans un logement (*p. ex., vol, incendie, intoxication au monoxyde de carbone, chutes*) et des mesures de sécurité à mettre en place pour les minimiser (*p. ex., installer un système de sécurité; placer des extincteurs d'incendie aux points stratégiques de la maison; installer des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone à chaque étage; éviter de surcharger les prises et circuits électriques; nettoyer régulièrement le conduit de la sècheuse; effectuer un choix judicieux de produits sans ingrédients chimiques nocifs pour aseptiser et désinfecter; stocker de façon sécuritaire des substances toxiques ou inflammables; déneiger et éliminer la glace*).

Le monde de la mode, 12^e année, cours préuniversitaire/précollégial (HNB4M)

D. Design, confection et réparation de vêtements

Outils et équipement

D2.2 utiliser de façon sécuritaire les outils et l'équipement lors de la confection d'articles de mode (*p. ex., utiliser un dé à coudre, un protège-doigts, une pelote à aiguilles; placer le fer à repasser en position verticale lorsqu'il n'est pas utilisé; remplacer promptement l'aiguille brisée ou courbée d'une machine à coudre ou d'une surjeteuse*).

Pistes de réflexion : Quelles mesures de sécurité devez-vous suivre lorsque vous utilisez une machine à coudre électronique ou tout équipement de coupe de tissu? Pourquoi est-il important de porter des lunettes de sécurité et de s'attacher les cheveux lorsqu'on utilise des machines mécaniques? Quels sont les avantages et les inconvénients d'utiliser des outils manuels par rapport à des outils électroniques ou informatiques lors de la confection d'articles de mode?

PHILOSOPHIE

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage des cours de philosophie, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

RELIGIONS ET CROYANCES TRADITIONNELLES

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage des cours de religions et croyances traditionnelles, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

SCIENCES SOCIALES GÉNÉRALES

Même si les notions de santé et de sécurité ainsi que les comportements et les pratiques sécuritaires ne sont pas mentionnées explicitement dans les attentes et les contenus d'apprentissage des cours de sciences sociales générales, les enseignantes et enseignants doivent saisir les occasions d'apprentissage liées à ces notions dans le but d'accroître la compréhension des élèves en matière de santé et de sécurité.

16-075

ISBN 978-1-4606-9264-6 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017